



owner.ford.com



ford.ca

Août 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
Explorer
Imprimé aux États-Unis



JL2J19A321 CA

Manuel du propriétaire **EXPLORER** 2018



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201707 20170726093524

Table des matières

Introduction

| | |
|---|----|
| À propos de ce manuel..... | 7 |
| Glossaire des symboles..... | 7 |
| Enregistrement de données | 9 |
| Proposition 65 de la Californie..... | 12 |
| Perchlorate..... | 12 |
| Ford Credit..... | 12 |
| Pièces de rechange recommandées | 12 |
| Avis spéciaux..... | 13 |
| Équipement de communication mobile..... | 14 |
| Options uniques d'exportation..... | 15 |

Environnement

| | |
|-------------------------------------|----|
| Protection de l'environnement | 16 |
|-------------------------------------|----|

Aperçu

| | |
|--|----|
| Vue d'ensemble du tableau de bord..... | 17 |
|--|----|

Sécurité enfants

| | |
|--|----|
| Généralités..... | 19 |
| Sièges de sécurité enfants..... | 21 |
| Installation de sièges d'enfant | 21 |
| Rehausseurs..... | 31 |
| Positionnement des sièges de sécurité enfants..... | 33 |
| Verrouillage sécurité enfants..... | 35 |

Ceintures de sécurité

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 37 |
| Utilisation des ceintures de sécurité..... | 38 |
| Régleur de hauteur de ceinture de sécurité..... | 42 |
| Témoïn et carillon de ceinture de sécurité..... | 42 |
| Rappel de bouclage des ceintures de sécurité..... | 43 |
| Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants..... | 44 |

| | |
|---------------------------------------|----|
| Rallonge de ceinture de sécurité..... | 45 |
|---------------------------------------|----|

Personal Safety System™

| | |
|------------------------------|----|
| Personal Safety System™..... | 46 |
|------------------------------|----|

Dispositifs de retenue supplémentaires

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 47 |
| Sacs gonflables du conducteur et du passager..... | 48 |
| Capteur de poids du passager avant..... | 50 |
| Sacs gonflables latéraux..... | 52 |
| Protège-genoux passager..... | 53 |
| Safety Canopy™..... | 53 |
| Détecteurs d'impact et témoïn de sac gonflable..... | 55 |
| Mise au rebut de l'airbag..... | 56 |

Clés et commandes à distance

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 57 |
| Renseignements généraux sur les radiofréquences..... | 57 |
| Télécommande..... | 58 |
| Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue..... | 64 |

MyKey™

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 65 |
| Création d'un dispositif MyKey..... | 67 |
| Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey..... | 67 |
| Vérification de l'état du dispositif MyKey..... | 68 |
| Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance..... | 68 |
| Diagnostic de panne MyKey..... | 68 |

Portes et serrures

| | |
|-------------------------------------|----|
| Verrouillage et déverrouillage..... | 70 |
|-------------------------------------|----|

Table des matières

Entrée sans clé.....74

Hayon

Hayon à commande manuelle76

Hayon à commande électrique.....77

Sécurité

Système antivol passif.....81

Alarme antivol.....82

Volant

Réglage du volant - Véhicules avec :
Colonne de direction à réglage
électrique.....84

Réglage du volant - Véhicules avec :
Colonne de direction à réglage
manuel.....85

Commande audio.....85

Commande vocale.....86

Programmeur de vitesse.....87

Commande de l'affichage
d'information.....87

Volant chauffant.....87

Pédales

Réglage des pédales.....88

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....89

Essuie-glaces automatiques.....89

Lave-glaces.....90

Essuie-glace et lave-glace de lunette
arrière.....91

Éclairage

Généralités.....92

Commande d'éclairage.....92

Phares automatiques.....93

Commande d'éclairage du tableau de
bord.....94

Phares à extinction temporisée.....94

Feux de jour.....94

Feux de route automatiques.....95

Phares antibrouillards avant.....96

Clignotants.....97

Éclairage intérieur.....97

Éclairage ambiant.....98

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....99

Ouverture centralisée100

Rétroviseurs extérieurs.....100

Rétroviseur intérieur.....103

Pare-soleil.....104

Toit ouvrant.....104

Combiné des instruments

Jauges.....106

Témoins et indicateurs.....110

Indicateurs et avertisseurs sonores.....113

Affichage d'information

Généralités.....115

Messages d'information.....130

Climatisation

Commande manuelle de la
température.....145

Commande automatique de la
température - Véhicules avec : Chaîne
AM/FM de haut niveau avec lecteur de
disques compacts.....146

Commande automatique de la
température - Véhicules avec : Sony
AM/FM/CD.....149

Conseils sur la régulation de la
température dans l'habitacle.....151

Commandes de température des
passagers arrière.....154

Glaces et rétroviseurs chauffants.....155

Filtre à air d'habitacle155

Table des matières

| | | | |
|--|-----|--|-----|
| Démarrage à distance..... | 155 | Consommation de carburant..... | 197 |
| Sièges | | Dispositif antipollution | |
| Positions assises appropriées..... | 157 | Norme d'émission..... | 199 |
| Appui-tête..... | 157 | Convertisseur catalytique..... | 200 |
| Sièges à commande manuelle..... | 160 | Boîte de vitesses | |
| Sièges à commande électrique..... | 161 | Boîte de vitesses automatique..... | 204 |
| Fonction de mémorisation..... | 163 | Quatre roues motrices | |
| Sièges arrière..... | 164 | Principes de fonctionnement..... | 209 |
| Sièges chauffants..... | 172 | Utilisation des quatre roues motrices | 209 |
| Sièges à régulation de température..... | 174 | | |
| Ouvre-porte de garage universel | | Freins | |
| Ouvre-porte de garage universel..... | 176 | Généralités..... | 215 |
| Prises de courant auxiliaires | | Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage..... | 216 |
| Prises de courant auxiliaires..... | 180 | Frein de stationnement..... | 216 |
| Espaces de rangement | | Aide au démarrage en côte..... | 216 |
| Console centrale..... | 182 | Antipatinage | |
| Console de pavillon..... | 182 | Principes de fonctionnement..... | 218 |
| Démarrage et arrêt du moteur | | Utilisation de l'antipatinage..... | 218 |
| Généralités..... | 183 | Contrôle de stabilité | |
| Commutateur d'allumage..... | 183 | Principes de fonctionnement..... | 219 |
| Démarrage sans clé..... | 184 | Utilisation du contrôle de stabilité..... | 220 |
| Démarrage d'un moteur à essence..... | 184 | Gestion du terrain | |
| Chauffe-moteur..... | 188 | Utilisation du système de gestion du terrain..... | 221 |
| Carburant et remplissage | | Utilisation du contrôle en descente..... | 222 |
| Consignes de sécurité..... | 190 | Aides au stationnement | |
| Qualité du carburant - Essence..... | 191 | Principes de fonctionnement..... | 224 |
| Qualité du carburant - E85..... | 192 | Aide au stationnement arrière..... | 225 |
| Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant..... | 193 | Aide au stationnement avant..... | 226 |
| Panne de carburant..... | 193 | Sonar latéral..... | 227 |
| Ravitaillement..... | 194 | Stationnement actif..... | 228 |

Table des matières

| | |
|-----------------------------|-----|
| Caméra de rétrovision | 236 |
| Caméra à 180 degrés..... | 239 |

Programmateur de vitesse

| | |
|---|-----|
| Principes de fonctionnement..... | 241 |
| Utilisation du régulateur de vitesse..... | 241 |
| Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 242 |

Aides à la conduite

| | |
|---|-----|
| Alerte conducteur..... | 249 |
| Système de maintien de trajectoire | 250 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 254 |
| Alerte de circulation transversale..... | 257 |
| Direction..... | 260 |
| Assistance pré-collision..... | 261 |

Transport de charge

| | |
|--|-----|
| Rangement sous le plancher arrière | 264 |
| Filets de retenue..... | 264 |
| Cache-bagages..... | 265 |
| Porte-charge et porte-bagages de toit..... | 265 |
| Limite de charge..... | 267 |

Remorquage

| | |
|---|-----|
| Traction d'une remorque..... | 273 |
| Fonction de stabilisation de la remorque..... | 275 |
| Poids de remorquage recommandés..... | 275 |
| Vérifications de remorquage essentielles..... | 278 |
| Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2.3L EcoBoost™..... | 281 |
| Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 282 |

Conseils de conduite

| | |
|--------------------------|-----|
| Rodage..... | 284 |
| Conduite économique..... | 284 |
| Conduite dans l'eau..... | 285 |
| Couvre-plancher..... | 286 |

Dépannage

| | |
|------------------------------------|-----|
| Assistance dépannage..... | 287 |
| Feux de détresse..... | 288 |
| Coupure de carburant | 289 |
| Démarrage-secours du véhicule..... | 289 |
| Système d'alerte après impact..... | 292 |
| Transport du véhicule..... | 292 |

Assistance à la clientèle

| | |
|---|-----|
| Pour obtenir les services nécessaires | 294 |
| En Californie (États-Unis seulement) | 295 |
| Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) | 296 |
| Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) | 297 |
| Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada | 297 |
| Commande d'un Guide du propriétaire additionnel | 299 |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) | 299 |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) | 300 |

Fusibles

| | |
|---|-----|
| Tableau de spécifications des fusibles..... | 301 |
| Remplacement d'un fusible..... | 310 |

Entretien

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Généralités..... | 312 |
| Ouverture et fermeture du capot..... | 313 |

Table des matières

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™..... | 315 | Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace..... | 343 |
| Aperçu sous le capot - 3.5L Duratec..... | 316 | Nettoyage de l'habitacle..... | 343 |
| Aperçu sous le capot - 3.5L EcoBoost™..... | 317 | Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord..... | 344 |
| Jauge d'huile moteur - 2.3L EcoBoost™..... | 318 | Nettoyage des sièges en cuir..... | 345 |
| Jauge d'huile moteur - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 318 | Réparation de dommages mineurs à la peinture..... | 345 |
| Vérification de l'huile moteur..... | 318 | Nettoyage des roues..... | 345 |
| Réinitialisation du témoin de vidange d'huile..... | 319 | Entreposage du véhicule..... | 346 |
| Vérification du liquide de refroidissement..... | 320 | Jantes et pneus | |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2.3L EcoBoost™..... | 325 | Généralités..... | 349 |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 325 | Entretien des pneus..... | 352 |
| Vérification du liquide de frein..... | 327 | Utilisation de pneus été..... | 367 |
| Vérification du liquide de direction assistée..... | 328 | Utilisation de chaînes à neige..... | 368 |
| Vérification du liquide de lave-glace..... | 328 | Système de surveillance de la pression des pneus..... | 369 |
| Remplacement de la batterie de 12 V | 328 | Remplacement d'une roue..... | 373 |
| Vérification des balais d'essuie-glace..... | 330 | Spécifications techniques..... | 378 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace..... | 330 | Capacités et spécifications | |
| Réglage des phares..... | 331 | Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™..... | 379 |
| Dépose d'un phare..... | 333 | Spécifications du moteur - 3.5L Duratec..... | 380 |
| Remplacement d'une ampoule..... | 333 | Spécifications du moteur - 3.5L EcoBoost™..... | 380 |
| Tableau de spécifications des ampoules..... | 336 | Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™..... | 381 |
| Remplacement du filtre à air | 338 | Pièces Motorcraft - 3.5L Duratec..... | 383 |
| Entretien du véhicule | | Pièces Motorcraft - 3.5L EcoBoost™..... | 384 |
| Généralités..... | 340 | Numéro d'identification du véhicule..... | 385 |
| Produits de nettoyage..... | 340 | Étiquette d'homologation du véhicule..... | 386 |
| Nettoyage de l'extérieur..... | 341 | Désignation du code de boîte de vitesses..... | 386 |
| Cirage..... | 342 | Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™..... | 387 |
| Nettoyage du moteur..... | 342 | Capacités et spécifications - 3.5L Duratec..... | 392 |

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Capacités et spécifications - 3.5L Ecoboost™ | 397 |
|---|-----|

Chaîne audio

| | |
|---|-----|
| Généralités..... | 403 |
| Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts..... | 404 |
| Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD..... | 406 |
| Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC..... | 408 |
| Radio numérique | 414 |
| Radio par satellite..... | 417 |
| Port USB | 420 |

SYNC™

| | |
|--|-----|
| Généralités..... | 421 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale | 423 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone..... | 427 |
| Applications et services du système SYNC™ | 441 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia..... | 449 |
| Dépannage du système SYNC™ | 458 |

SYNC™ 3

| | |
|--|-----|
| Généralités..... | 469 |
| Écran d'accueil..... | 486 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale | 487 |
| Divertissement..... | 495 |
| Climatisation..... | 506 |
| Téléphone..... | 510 |
| Navigation..... | 516 |
| Applications..... | 526 |
| Paramètres..... | 529 |
| Dépannage de SYNC™ 3..... | 545 |

Accessoires

| | |
|------------------|-----|
| Accessoires..... | 561 |
|------------------|-----|

Ford Protect

| | |
|-------------------|-----|
| Ford Protect..... | 563 |
|-------------------|-----|

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|-----|
| Entretien usuel — Généralités..... | 566 |
| Entretien périodique normal..... | 570 |
| Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses..... | 572 |
| Dossier d'entretien périodique | 575 |

Appendices

| | |
|---|-----|
| Compatibilité électromagnétique..... | 586 |
| Contrat de licence de l'utilisateur final..... | 589 |

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

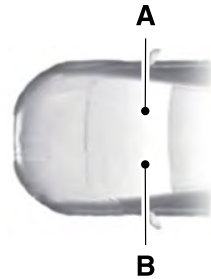
Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

Introduction

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 421).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre

comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Introduction

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 421).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 421).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en évidence par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves ou mortelles. Le non-respect de ces instructions et directives spécifiques peut entraîner des blessures.



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant, car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leurs équipements à la prise de diagnostic.

Introduction

La prise de diagnostic (DLC) embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences et même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Utilisation du véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Aucun ensemble de déneigement n'est disponible pour votre véhicule.

Utilisation du véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la

Introduction

sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

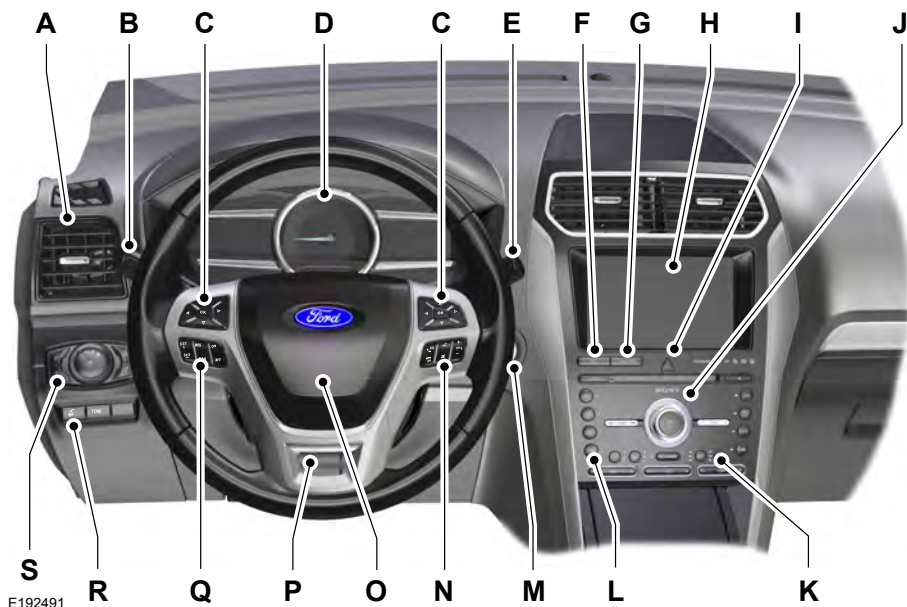
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

| |
|--|
| Adresse Web |
| www.sustainability.ford.com |

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



- A Bouches d'air.
- B Clignotants. Voir **Clignotants** (page 97). Feux de route. Voir **Commande d'éclairage** (page 92).
- C Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 87).
- D Tableau de bord. Voir **Témoins et indicateurs** (page 110).
- E Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 89).
- F Caméra à 180 degrés. Voir **Caméra à 180 degrés** (page 239).
- G Contacteur de sonar de recul. Voir **Aides au stationnement** (page 224).
- H Écran d'information et de divertissement.
- I Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 288).
- J Chaîne audio. Voir **Chaîne audio** (page 403).
- K Commandes de climatisation. Voir **Climatisation** (page 145).

Aperçu

- L Commande de lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).
- M Commutateur d'allumage. Voir **Commutateur d'allumage** (page 183). Voir **Démarrage sans clé** (page 184).
- N Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 86). Commande audio. Voir **Commande audio** (page 85).
- O Avertisseur sonore.
- P Réglage du volant de direction. Voir **Réglage du volant** (page 84).
- Q Boutons de commande du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 241).
- R Bouton d'ouverture de hayon. Voir **Hayon à commande électrique** (page 77).
- S Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 92).

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre,

AVERTISSEMENTS

afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

| Enfant | Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant | Dispositif de retenue pour enfants recommandé |
|----------------------|---|--|
| Bébés et tout-petits | Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans). | Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits). |
| Jeunes enfants | Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez un rehausseur. |
| Enfants plus grands | Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale. |

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 50).

SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Utilisation des ceintures de sécurité trois points

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus.



Selon la conception d'un siège d'enfant et l'emplacement où vous le fixez, il se peut que vous bloquiez l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité prévue pour cette place assise.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Pour les places de deuxième rangée, réglez légèrement le dossier pour faciliter l'installation du dispositif de retenue pour enfant. Si besoin est, retirez les appuie-têtes.
- Pour les places de troisième rangée, repliez légèrement les appuie-têtes pour faciliter l'installation du dispositif de retenue pour enfant. Voir **Appuie-tête** (page 157).
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.

Nota : Le dispositif de verrouillage sur certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations, ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

Ceintures de sécurité standard



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

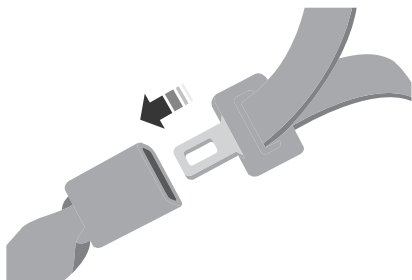
Sécurité enfants

- Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place correcte, tirez sur le baudrier puis saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.



E142530

- Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

- Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

- Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

- Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
- Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

Sécurité enfants

- Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfant tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.
- Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

- Avant d'asseoir l'enfant, essayez de balancer le siège de l'arrière vers l'avant, sans ménagement, pour vous assurer que cela n'est pas possible et que donc le siège est bien fixé. Empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de déplacer le siège de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Ceintures de sécurité gonflables



E142528

- Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E146522

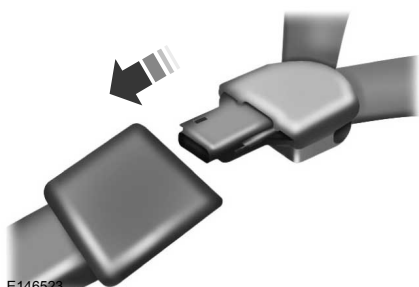
- Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.

Sécurité enfants



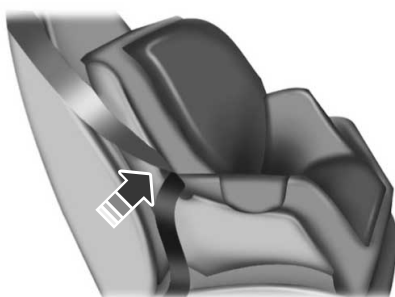
E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E146523

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E146524

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

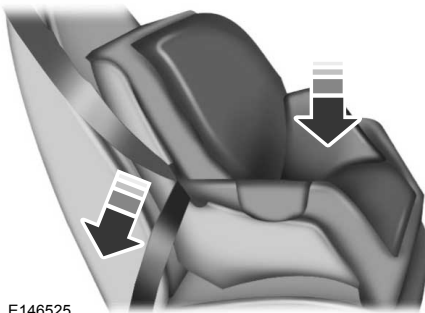
Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

Nota : Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la partie sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise en mode de blocage automatique.

Nota : Le dispositif de verrouillage sur certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations, ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

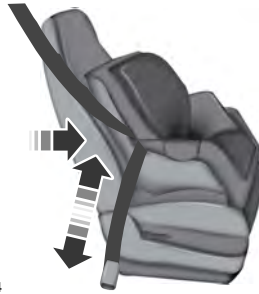
Sécurité enfants

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un dé clic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E146525

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Abaissez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur la ceinture sous-abdominale pour éliminer tout le jeu de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de balancer le siège de l'arrière vers l'avant, sans ménagement, pour vous assurer que cela n'est pas possible et que donc le siège est bien fixé. Empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de déplacer le siège de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue LATCH

AVERTISSEMENTS



Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



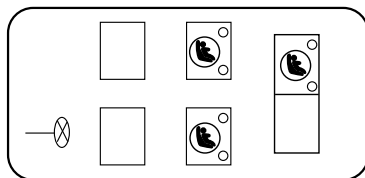
Selon la conception d'un siège d'enfant et l'emplacement où vous le fixez, il se peut que vous bloquiez l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule : deux points d'ancrage inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège et une patte d'ancrage supérieure située derrière ce même siège.

Les sièges de sécurité enfant compatibles LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Vous pouvez cependant utiliser la ceinture de sécurité pour attacher le dispositif de retenue pour enfant. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.

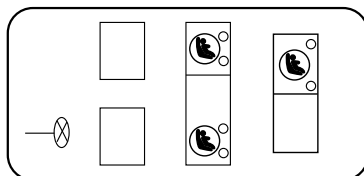
Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.

Sièges baquets de deuxième rangée et siège de troisième rangée du côté passager



E190825

Banquettes de deuxième rangée et siège de troisième rangée du côté passager



E190826



E144054

Les points d'ancrage LATCH se trouvent à la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes, comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

Sécurité enfants

Respectez les directives sur la fixation des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale de la banquette de deuxième rangée est de 52 cm (20,5 po). L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 28 cm (11 po). Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Vous pouvez seulement utiliser des sièges de sécurité enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture à cette place, pourvu que les instructions du siège de sécurité enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège de sécurité enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue



Plusieurs modèles de sièges de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège de sécurité enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

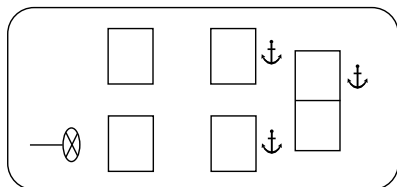
Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans le véhicule.

Sécurité enfants

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

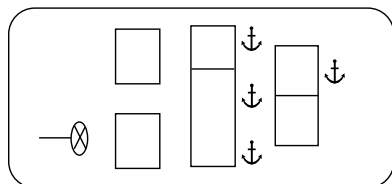
Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Sièges baquets de deuxième rangée et siège de troisième rangée du côté passager



E190827

Banquettes de deuxième rangée et siège de troisième rangée du côté passager



E190828

Suivez les étapes suivantes pour fixer un siège de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque votre siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec le siège.



E190829

Sécurité enfants

Position de la sangle de retenue

- Places latérales de deuxième rangée : Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège, sous l'appui-tête, et entre les tiges de l'appui-tête. Au besoin, retirez l'appui-tête pour améliorer l'ajustement du siège de sécurité enfant ou de la sangle de retenue.
- Places centrales de deuxième rangée : Acheminez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus l'appui-tête. Au besoin, retirez l'appui-tête pour améliorer l'ajustement du siège de sécurité enfant ou de la sangle de retenue. Voir **Appui-tête** (page 157).
- Positions assises de troisième rangée : Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège, sous l'appui-tête, et entre les tiges de l'appui-tête. Au besoin, rabattez l'appui-tête pour améliorer l'ajustement du siège de sécurité enfant ou de la sangle de retenue. Voir **Appui-tête** (page 157).

1. Acheminez la sangle de retenue.
2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la place choisie.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré. Le crochet d'ancrage peut être tourné d'un demi-tour pour améliorer la pose. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.



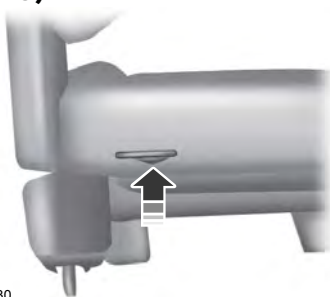
E190833

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'usage, nous en recommandons aussi l'usage.

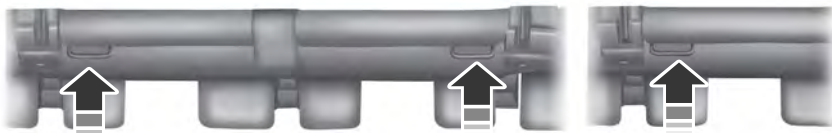
Siège baquet de deuxième rangée (40/40)



E190830

Sécurité enfants

Banquette de deuxième rangée (60/40)



E190831

Banquette de troisième rangée



E190832

Nota : Les anneaux d'arrimage à l'extrémité arrière du plancher ne sont pas des points d'ancrage.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



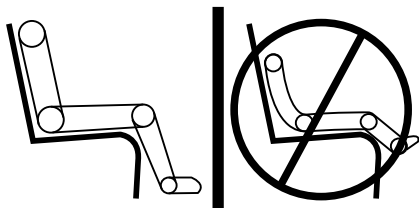
Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Nota : La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

Sécurité enfants



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

| Type de dispositif de retenue | Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant | Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X » | | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|--|---|--------------------------------|
| | | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure) | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement) | Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure | Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure) | Ceinture de sécurité seulement |
| Siège d'enfant orienté vers l'arrière | Jusqu'à 29,5 kg (65 lb) | | X | | | X |
| Siège d'enfant orienté vers l'arrière | Plus de 29,5 kg (65 lb) | | | | | X |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Jusqu'à 29,5 kg (65 lb) | X | | X | X | |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Plus de 29,5 kg (65 lb) | | | X | X | |

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 157).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.


Côté droit


Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.


Ceintures de sécurité


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS


 Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 Les enfants doivent toujours être correctement retenus.


 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.


 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.


 Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

 En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur et la ceinture de sécurité gonflable arrière).
- Socle de réglage de hauteur aux places latérales avant.

Ceintures de sécurité

- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages. Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures contre le corps de l'occupant lorsqu'ils sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

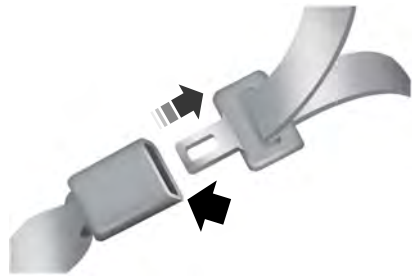
Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et les places arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bien bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Ceintures de sécurité

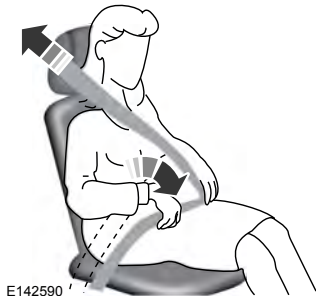
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont dotées du mode de blocage par inertie et du mode de blocage automatique.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsque vous installez un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 19).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur. Des déclics se font entendre lorsque la ceinture se rétracte. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)



E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Des déclics se font entendre lorsque la ceinture se rétracte. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité arrière gonflable (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité des places latérales de la deuxième rangée.

Nota : Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est dû au fait qu'ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.

La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic identiques à ceux des ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact en différents points du véhicule.

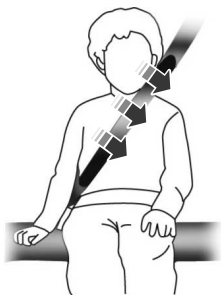
Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

AVERTISSEMENT



Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard dans leur utilisation quotidienne.



E146364

Lors d'une collision suffisamment brutale, la ceinture gonflable se gonfle à l'intérieur de la sangle.



E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à limiter la projection de la tête et du cou des passagers.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotages et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela veut simplement dire que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.



E146191

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du réglage et faites glisser ce dernier vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le réglage pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le réglage de hauteur de ceinture de sécurité de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

| Si | Puis |
|---|--|
| La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit... | Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas. |

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le système utilise les données du détecteur d'occupation du siège passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les passagers du siège avant déterminé par le détecteur d'occupation du siège passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

| Si... | Alors... |
|--|---|
| Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact... | Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder ne s'active pas. |
| Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que votre véhicule ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mph) et que 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact... | Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées. |
| La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant est débouclée pendant environ 1 minute alors que le véhicule roule à 9,7 km/h (6 mph) au moins et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact... | Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées. |

Ceintures de sécurité

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à une collision. Nous vous conseillons de laisser le système activé. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le système lorsque vous conduisez votre véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège pendant que vous effectuez cette procédure sur un siège, car cela mettrait fin au processus.*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la procédure de programmation.

Avant de suivre la procédure, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
 - Le contact est coupé.
 - Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ 1 minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 20 secondes.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez lentement la ceinture de sécurité quatre fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Tandis que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Toutes les ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des ceintures de sécurité avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les ceintures de sécurité gonflables arrière (selon l'équipement), les points d'ancrage du système LATCH pour dispositifs de retenue pour enfant ainsi que les fixations doivent être vérifiés

Ceintures de sécurité

après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien du dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 343).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Personal Safety System™

Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Personal Safety System de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux niveaux pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de tendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de bouclage des ceintures de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Détecteur d'occupation du siège passager avant.
- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Détecteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.


Fonctionnement de Personal Safety System


Personal Safety System peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité, ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.


Dispositifs de retenue supplémentaires


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT


AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.


 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.


 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.


 Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.


 Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Dispositifs de retenue supplémentaires

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS



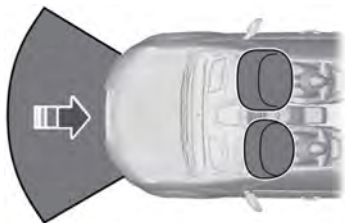
Ne placez pas vos bras sur le couvercle du sac gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**

d'impact et témoin de sac gonflable (page 55).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une

mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

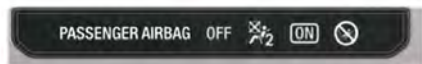


Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la perception du détecteur d'occupation du siège passager avant, induisant un risque de blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Asseyez-vous toujours le dos droit, en contact avec le dossier de siège, et les pieds sur le plancher.



Toute modification du siège du passager avant peut perturber le fonctionnement du capteur de poids du passager avant et donc accroître fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible) ou non.



Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON) soit désactivé (OFF).

Ce témoin se trouve dans le bloc de commandes central du tableau de bord.

Nota : *Les témoins de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact, pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un porte-bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état OFF du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état ON du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

E181984

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer (déploiement possible) le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état ON du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir la personne sur un siège arrière.

| Occupant | Témoin d'état du sac gonflable passager | Sac gonflable passager |
|----------|---|------------------------|
| Inoccupé | OFF : Allumé | Désactivé |
| | ON : Éteint | |
| Enfant | OFF : Allumé | Désactivé |
| | ON : Éteint | |
| Adulte | OFF : Éteint | Activé |
| | ON : Allumé | |

Nota : Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent assis correctement. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se

Dispositifs de retenue supplémentaires

tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 294).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Nota : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX PASSAGER

Le protège-genoux gonflable est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du passager selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant l'occupant. Dans certaines conditions de collision et affectant l'occupant, le protège-genoux gonflable du passager peut se déployer mais le sac gonflable avant du passager peut ne pas s'activer.

Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux et avant, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez pas des équipements sur le bord latéral de la garniture de pavillon ou à proximité de celui-ci qui pourraient entraver le déploiement du rideau gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte, car le rideau gonflable pourrait vous blesser lors du déploiement à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les rideaux gonflables, les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule muni de rideaux gonflables. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

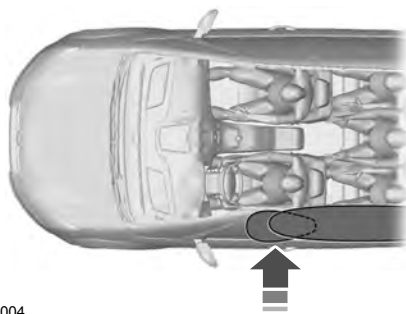


Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables.



Si les rideaux gonflables se sont déployés, ils cesseront de fonctionner. Les rideaux gonflables (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière et la garniture de pavillon) doivent être vérifiés et remplacés par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie lors de collisions latérales de gravité considérable ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle de longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Des rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des glaces latérales avant et arrière et identifiés par une étiquette ou par le terme inscrit sur la garniture de pavillon ou la garniture du montant de toit.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 55).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système Safety Canopy a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module des dispositifs de retenue déploie (active) les prétendeurs de ceintures de sécurité avant, les ceintures de sécurité gonflables arrière, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, les protège-genoux passager et le système de sécurité du pavillon. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème et/ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La télécommande permet :

- De verrouiller et déverrouiller à distance les portes;
- De déverrouiller les portes sans utiliser activement une clé ou une télécommande (accès intelligent seulement);
- D'ouvrir à distance le hayon à commande électrique (selon l'équipement);
- De démarrer ou arrêter à distance le moteur ou activer et désactiver à distance les fonctions d'utilisateur pré-réglées (selon l'équipement);
- D'armer et de désarmer l'alarme antivol;
- D'activer l'alarme de détresse.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité de vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Clés et commandes à distance

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 58).



E191532

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton. Maintenez le bouton enfoncé pour replier le panneton lorsqu'il n'est pas utilisé.



E151795

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et démarrer, et fait aussi office de télécommande.

Clé d'accès intelligent

Nota : Il se peut que le véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent ne se trouve pas à l'intérieur de votre véhicule.

Clés et commandes à distance



E218399

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E218400

Appuyez sur le bouton de débloqué et sortez le paneton.



E151795

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Clés et commandes à distance

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est presque épuisée. Voir **Messages d'information** (page 130).

Clé à télécommande intégrée

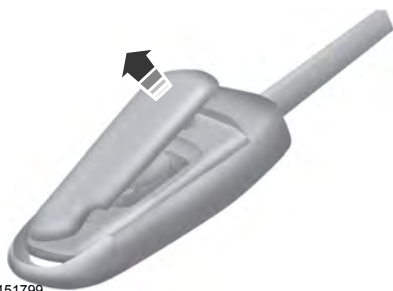
La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneau avant de débiter.



E191533

1. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et poussez le clip de fixation avec précaution.
2. Repoussez le clip de fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.



E151799

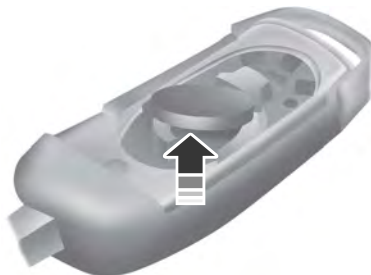
3. Retirez soigneusement le couvercle.



E151800

Nota : Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.

4. Insérez le tournevis comme illustré pour dégager la pile.



E151801

5. Déposez la batterie.

Clés et commandes à distance

6. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
7. Reposez le couvercle de la pile.

Clé d'accès intelligent

La télécommande utilise une pile bouton au lithium CR2450 de 3 volts ou une pile équivalente.



E218400

1. Appuyez sur le bouton de débloqué et sortez le panneton.



E218401

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Clés et commandes à distance



E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les positions mémorisées.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande synchronisée pour rappeler les réglages mémorisés. Si vous activez la fonction d'entrée facile, le siège se déplace en position d'entrée facile. Le siège du conducteur revient à sa position mémorisée lorsque vous établissez le contact.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit, et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Clés et commandes à distance

Si votre véhicule est équipé de la climatisation automatique, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 145). Un système de climatisation manuel fonctionne au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre État ou province concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

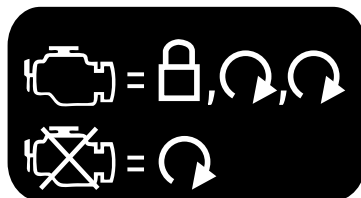
Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

| DEL | État |
|------------------|----------------------------------|
| Vert en continu | Démarrage à distance réussi |
| Rouge en continu | Arrêt à distance réussi |
| Rouge clignotant | Requête échouée ou état non reçu |
| Vert clignotant | État incomplet |

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : Vous devez appuyer sur chaque bouton à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule sera inopérant, les clignotants ne clignoteront pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentira pas.



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Clés et commandes à distance

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information.

Nota : Si vous avez démarré le véhicule à distance à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, le contact doit être établi avant de pouvoir conduire le véhicule. Avec une télécommande d'accès intelligent, vous devez enfoncer la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces électriques sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant que le moteur tourne. Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 35 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il est parfois nécessaire de se rapprocher du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 81).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Vous pouvez programmer des restrictions pour toutes les clés sauf une. Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin.

Vous pouvez utiliser les clés admin pour :

- Créer une clé MyKey comportant certaines restrictions pour votre véhicule.
- Programmer certains réglages MyKey.
- Effacer toutes les restrictions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez visualiser l'information suivante sur l'écran d'information :

- Le nombre total de clés admin et de clés MyKey pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue avec votre véhicule par un conducteur possédant une clé MyKey.

Nota : Les restrictions et réglages sont identiques pour toutes les clés MyKey. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.

Nota : Pour les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.

Réglages standard

Tous les véhicules ne présentent pas les fonctions ci-dessous. Si votre véhicule comporte cet équipement suivant, vous ne pouvez pas modifier les fonctions suivantes si vous utilisez une clé MyKey :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™. MyKey met en sourdine la chaîne audio jusqu'à ce que le conducteur et dans certains cas, les passagers bouclent leur ceinture.
Nota : Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'une chaîne audio de base, il se peut que la radio ne se mette pas en sourdine.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Ils disposent ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement.
- Certains alertes conducteur, systèmes de stabilité ou aides au stationnement s'activent automatiquement lorsque vous utilisez le système MyKey. Par exemple, le système d'information sur les angles morts (BLIS), l'alerte de trafic transversal, l'avertisseur de déviation de trajectoire ou l'avertisseur de collision avant. **Nota :** Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent désactiver l'avertisseur de déviation de trajectoire, cependant cette fonction se réactive automatiquement à chaque cycle d'allumage.

- Utilisation restreinte de l'écran tactile dans certains marchés. Par exemple, il se peut que MyKey empêche toute saisie manuelle de destination de navigation lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est engagée ou que le véhicule atteint un certaine vitesse.
- Restrictions du contenu réservé aux adultes de la radio satellite, si cette fonction est disponible sur votre marché.

Réglages optionnels

Vous pouvez configurer certains réglages des fonctions du véhicule lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Nota: *Toutes les fonctions ne s'appliquent pas à tous les véhicules sur tous les marchés. Lorsqu'elles sont disponibles sur votre véhicule, elles s'affichent sur l'écran d'information, avec la possibilité de les activer, de les désactiver ou de sélectionner un réglage plus spécifique.*

- Plusieurs limitations de vitesse de sorte que le conducteur utilisant une clé MyKey ne puisse pas dépasser certaines vitesses. Des avertissements s'affichent à l'écran d'information suivis d'un carillon lorsque le conducteur utilisant une clé MyKey atteint la vitesse programmée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur se doit de toujours respecter la législation locale et les conditions en vigueur. À défaut il risque de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey sachent qu'ils se rapprochent de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey dépassent la vitesse programmée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 % de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey puissent se concentrer sur la route. Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey tentent de dépasser la limite du volume. MyKey désactive également la commande automatique du volume. **Nota:** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio n'applique pas la limite.
- Réglage de Fonction toujours activée. Ce réglage garde certaines fonction activées et actives pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Par exemple, l'Assistance 911 ou assistance d'urgence et la fonction « Ne pas déranger » restent activées même si un conducteur utilisant une clé MyKey utilise la commande de la fonction en question pour la désactiver.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour commencer à programmer votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 115).
3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini de programmer vos clés MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

Nota : Assurez-vous d'identifier la clé MyKey programmée afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez aussi programmer les réglages MyKey en option.

Programmation ou modification des paramètres configurables

Utilisez l'écran d'information pour programmer ou modifier les paramètres MyKey en option.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 115).

3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini de programmer vos clés MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

Nota : Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous avez créé la clé MyKey. Si vous coupez le contact, vous devez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey en option.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur. Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'affichage d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour commencer à effacer la programmation de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 115).
3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini d'effacer vos clés MyKey.

Nota : Lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine. Vous ne pouvez pas supprimer les restrictions MyKey individuellement.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

| Problème | Causes possibles |
|---|--|
| Je ne peux pas créer un dispositif MyKey. | <ul style="list-style-type: none">· La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur.· Véhicules avec démarrage sans clé : Assurez-vous de placer la télécommande dans la position de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 184). |

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

| Problème | Causes possibles |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. · Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité. |
| Je ne peux pas programmer les paramètres configurables. | <ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 67). |
| Pour les véhicules avec démarrage sans clé : Aucune limitation MyKey n'est disponible lors du démarrage du véhicule. | <ul style="list-style-type: none"> · Une télécommande d'administrateur est présente lorsque vous démarrez votre véhicule. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 67). |
| Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey. | <ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 67). |
| J'ai perdu la seule clé d'administrateur. | <ul style="list-style-type: none"> · Procurez-vous une nouvelle clé ou télécommande chez votre concessionnaire autorisé. |
| J'ai perdu une clé. | <ul style="list-style-type: none"> · Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé. Voir Système antivol passif (page 81). |
| Les distances MyKey ne s'accumulent pas. | <ul style="list-style-type: none"> · L'utilisateur du MyKey n'utilise pas le dispositif MyKey. · Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les dispositifs MyKey et créé de nouveaux dispositifs MyKey. · Le système de clé a été réinitialisé. |

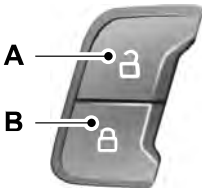
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de verrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le passage au mode de déverrouillage. Le mode de porte du conducteur déverrouille uniquement la porte du conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon sont fermés.

Nota : Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Verrouillage avec la clé

Tournez le haut de la clé vers l'avant du véhicule.

Portes et serrures

Déverrouillage avec la clé

Tournez le haut de la clé vers l'arrière du véhicule.

Nota : Si vous tirez la poignée intérieure alors que le verrouillage de sécurité enfants est activé, vous ne désactivez que le verrouillage d'urgence, pas le verrouillage de sécurité enfants. Vous ne pouvez ouvrir les portes qu'avec la poignée extérieure de porte.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) de votre véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à déverrouiller.

Le système ne fonctionne pas si :

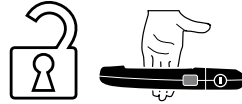
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est déchargée.
- Les fréquences de la clé sont brouillées.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir

Télécommande (page 58).

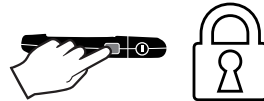
Déverrouiller à l'aide de la clé intelligente



E248555

Avec votre clé d'accès intelligent, à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller en prenant soin de ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps ou de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent prend quelques secondes pour authentifier votre télécommande d'accès intelligent.

Verrouiller à l'aide de l'accès intelligent



E248556

Grâce à votre clé d'accès intelligent, à une distance 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule. Prenez soin de ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte en même temps. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée sans la déverrouiller par mégarde.

Portes et serrures

Ouverture du hayon

Appuyez sur le bouton extérieur de déverrouillage du hayon au niveau de la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon. Voir **Hayon à commande manuelle** (page 76).

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Cette fonction aide à éviter de verrouiller le véhicule lorsque vous êtes dehors et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent; elles se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez toujours verrouiller votre véhicule lorsque le contact est établi en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé, lorsque la porte du conducteur est fermée.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, levier sélecteur en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément la clé d'accès intelligent dans votre véhicule.

Pour annuler le déverrouillage intelligent, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.
- Touchant la zone de verrouillage située à l'avant de la poignée de porte avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.

Portes et serrures

- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte puis la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 115).

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez à l'aide de la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous verrouillez votre véhicule depuis l'extérieur.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes intérieures ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Portes et serrures

Protection antidécharge de la batterie pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

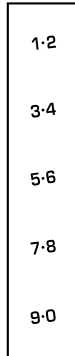
Si vous laissez le contact établi sans que le moteur soit en marche, la protection antidécharge de la batterie coupe le contact lorsqu'elle détecte une certaine quantité de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

Clavier d'entrée sans clé SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume si vous le touchez.

Nota : Si vous saisissez le code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.



E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour effectuer les opérations suivantes :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur le bouton **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur le bouton **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur le bouton **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur le bouton **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur le bouton **7-8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur le bouton **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Portes et serrures

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez le bouton **1-2** enfoncé pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage se désactive dans les cas suivants :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous établissez le contact.
- Vous déverrouillez le véhicule au moyen de l'accès intelligent.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Verrouillage de toutes les portes

Maintenez les boutons **7-8** et **9-0** du clavier enfoncés en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

Déverrouillage de toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur le bouton **3-4** du clavier dans un délai de cinq secondes.

Déverrouillage de la porte du conducteur seulement

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 70).*

Hayon

HAYON À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Cela permettra également d'éviter la chute des passagers et du chargement hors du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

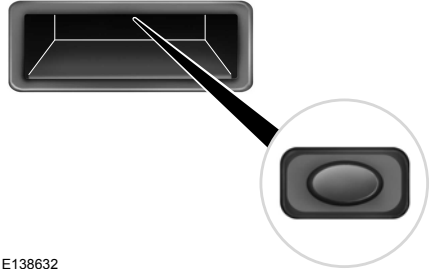
Nota : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Ouverture du hayon

Manuellement



E138632

Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Fermeture du hayon



E155976

Une poignée située à l'intérieur du hayon facilite sa fermeture.

Hayon

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Assurez-vous de bien fermer le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de s'infiltrer dans l'habitacle. S'il n'est pas possible de fermer complètement le hayon, ouvrez les bouches d'air ou les glaces pour laisser de l'air frais pénétrer dans l'habitacle. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez superviser l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Nota : Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Pour les véhicules à boîte de vitesses automatique, le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, le hayon ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mph)

Si la demande d'ouverture ou de fermeture présente une anomalie, une tonalité se fera entendre pour l'une des raisons suivantes :

- Le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le hayon n'est pas complètement fermé et vous roulez à une vitesse égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Si le hayon commence à se refermer après avoir atteint l'ouverture complète, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance du vérin. Une tonalité retentit plusieurs fois et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez toute charge excessive du hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

Hayon

Nota : Assurez-vous qu'il y a assez de place derrière votre véhicule pour actionner le hayon sans obstruction. Les objets situés trop près de votre véhicule, tels qu'un mur, une porte de garage ou un autre véhicule pourrait gêner la course du hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

À partir de la planche de bord



Avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P), appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Avec la commande à distance

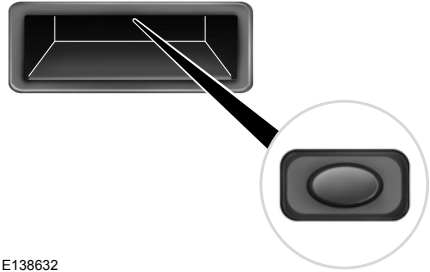


Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.



E138632

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

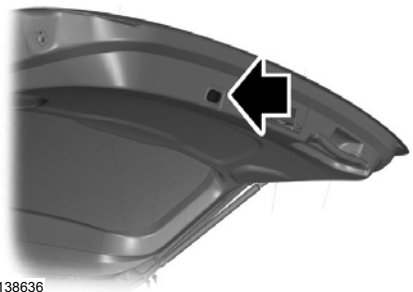
Nota : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique, ce qui peut ressembler à une défaillance de vérin ou à des dommages des composants mécaniques.

Fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Éloignez-vous du hayon lorsque vous utilisez la commande de hayon arrière.



E138636

Hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de commande du hayon.

Interruption de la course du hayon

Nota : *N'exercez pas une force excessive soudaine sur le hayon lorsqu'il se déplace. Cela pourrait endommager le hayon électrique et ses composants.*

Vous pouvez interrompre la course du hayon de l'une des manières suivantes :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon.
- En appuyant deux fois sur la commande du hayon de la télécommande.
- En appuyant sur la commande du hayon située sur la planche de bord.
- En balançant le pied d'avant en arrière sous le pare-chocs central arrière, comme si vous donniez un coup de pied.*

*Cette méthode ne convient que pour les véhicules dotés de la fonction hayon mains libres.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Interrompez la course du hayon en appuyant sur le bouton de commande du hayon quand il atteint la hauteur voulue.

Nota : *Une fois le hayon immobilisé, vous pouvez aussi le déplacer manuellement à la hauteur voulue.*

3. Maintenez le bouton de commande sur le hayon enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité retentisse pour indiquer que la programmation a été effectuée.

Nota : *Seul le bouton de commande du hayon permet de programmer la hauteur.*

Nota : *Vous ne pourrez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.*

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon sera maintenant rappelée à la prochaine ouverture du hayon à commande électrique. Pour modifier la hauteur programmée, répétez la procédure ci-dessus. Lorsque le hayon à commande électrique est ouvert, vous pouvez le déplacer manuellement à une hauteur différente.

Nota : *Le système rappelle la nouvelle hauteur programmée jusqu'à ce que vous la reprogrammez, même si la batterie est débranchée.*

Lorsque le hayon à commande électrique est actionné après avoir programmé une hauteur inférieure à la hauteur d'ouverture complète, vous pouvez l'ouvrir complètement en le poussant manuellement vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Une tonalité retentit et le système inverse sa course pour s'ouvrir. Une fois que vous avez éliminé l'obstacle, vous pouvez refermer le hayon électriquement.

Nota : *Si vous entrez dans votre véhicule pendant la fermeture du hayon, le mouvement de va-et-vient du véhicule risque d'activer la fonction de détection d'obstacle. Pour éviter cela, attendez la fermeture complète du hayon avant d'entrer dans le véhicule. Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message de porte ou de hayon mal fermé(e) ou de témoin allumé au tableau de bord. Sans cette précaution, vous risquez de rouler en laissant accidentellement le hayon ouvert.*

Hayon

Lors de l'ouverture

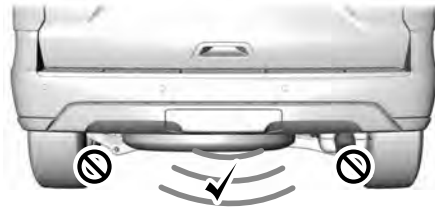
Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et une tonalité retentit. Une fois que vous avez éliminé l'obstacle, vous pouvez continuer d'actionner le hayon.

Fonction mains libres (Selon l'équipement)

Veillez à ce qu'une clé codée se trouve à 1 m (3 ft) du hayon.

1. Tenez-vous derrière le véhicule, face au hayon.
2. Balancez le pied d'avant en arrière sous la zone de détection du pare-chocs arrière sans marquer de pause, comme on donne un coup de pied.
3. Le hayon s'ouvre ou se ferme.

Véhicules sans attelage de remorque



E253664

La zone de détection se trouve au centre du pare-chocs arrière.

Véhicules avec attelage de remorque



E253799

La zone de détection se trouve sur les côtés gauche et droit de l'attelage, entre l'échappement et l'attelage.

Évitez les gestes suivants pour ouvrir le hayon mains libre :

- Toucher physiquement le pare-chocs.
- Garder le pied sous le pare-chocs.
- Balancer le pied d'un côté à l'autre, ou à un angle irrégulier.

Nota : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique, ce qui peut ressembler à une défaillance de vérin ou à des dommages des composants mécaniques.

Nota : Les projections d'eau peuvent entraîner l'ouverture du hayon mains libres. Maintenez la clé codée loin de la zone de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez le véhicule.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Si ceci se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Clés de rechange

Nota : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant d'établir le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

La clé d'accès intelligent fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Sécurité

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.

9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée de l'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de faire démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 157).



E251370

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction.

Nota : La colonne pourra se remettre en mouvement.

4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant quelques secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne de direction.
5. Répétez pour chaque direction selon besoin.

Une nouvelle position d'arrêt est enregistrée. La prochaine fois que vous inclinez ou déplacez la colonne de direction, sa course s'arrêtera juste avant d'atteindre sa butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 163).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

Volant

Fonction d'entrée et de sortie faciles

La colonne se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Pour rétablir les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 157).



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.

2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

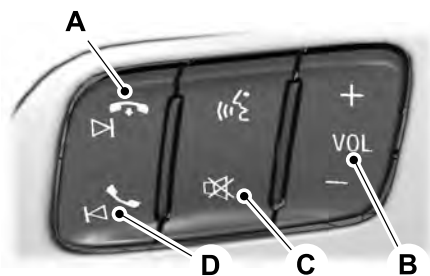
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

Volant

Type 1



E213209

- A Recherche vers le haut ou suivant.
- B Hausse ou baisse de volume.
- C Sourdine.
- D Recherche vers le bas ou précédent.

- D Sourdine.
- E Recherche vers le bas ou précédent.

Recherche et média

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

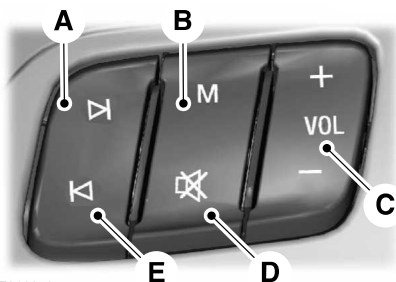
Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

Appuyez plusieurs fois sur le bouton MEDIA pour :

- Parcourir les modes disponibles de la chaîne audio.

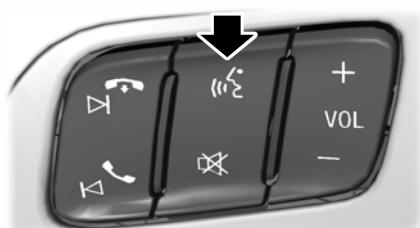
Type 2



E210273

- A Recherche vers le haut ou suivant.
- B Média.
- C Hausse ou baisse de volume.

COMMANDE VOCALE



E201375

Appuyez pour sélectionner ou annuler la commande vocale. Consultez la documentation SYNC.

Volant

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1



E200995

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 241).

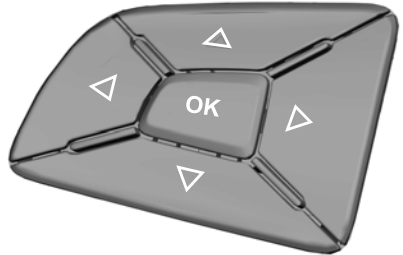
Type 2



E200996

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 242).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E203207

Voir **Affichage d'information** (page 115).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Pédales

RÉGLAGE DES PÉDALES (selon

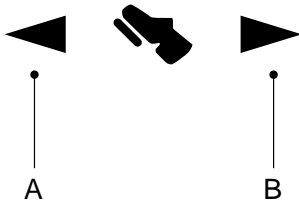
l'équipement)

AVERTISSEMENT



N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.



E162916

A. Plus loin

B. Plus près

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 163).

Nota : Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (**P**).

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*



E252764

- Faites pivoter en direction opposée de vous pour un long intervalle de balayage.
- Faites pivoter dans votre direction pour un intervalle de balayage court.

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse (Selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces.

La fonction fait appel à un capteur de pluie situé dans la zone autour du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction depuis l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).



E208222

Essuie-glaces et lave-glaces

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Réglages des essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques s'activent par défaut ou restent activés jusqu'à ce que vous les éteigniez dans l'affichage d'information. Lorsque vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode de balayage intermittent

LAVE-GLACES

Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E208224

- Une brève pression permet d'effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide de lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

Essuie-glaces et lave-glaces

Nettoyeur de caméra avant (Selon l'équipement)

L'actionnement du liquide lave-glace actionne également le nettoyeur de caméra avant.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Nota: Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière



E208225

Tournez la commande pour allumer l'essuie-glace de lunette arrière.

Lave-glace de lunette arrière

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Nettoyeur de caméra arrière

La mise en marche du lave-glace de lunette arrière active également le nettoyeur de caméra arrière.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

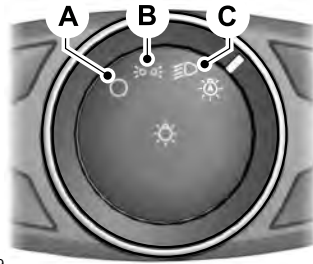
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

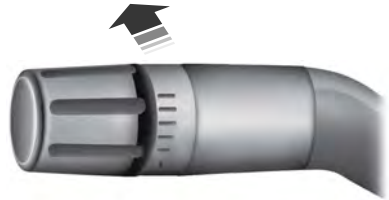
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feu de route



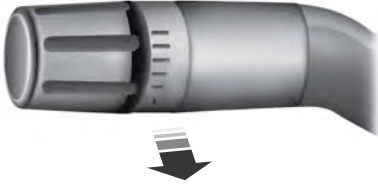
E167827

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Avertisseur optique



E163268

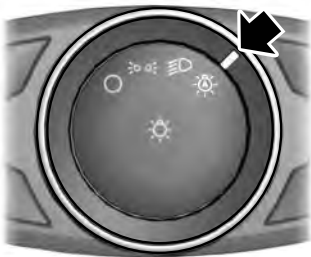
Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

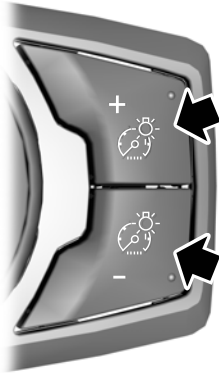
Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

Éclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD



E231828

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Réglez le délai de temporisation des phares jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Suivre les étapes ci-dessous pour changer le délai de temporisation :

Nota : Effectuez les étapes 1 à 6 dans un délai de 10 secondes.

1. Coupez le contact.
2. Sélectionnez la position de phares automatiques sur le module de commande d'éclairage.
3. Tournez le module de commande d'éclairage à la position hors fonction.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.

6. Sélectionnez la position de phares automatiques sur le module de commande d'éclairage. Les phares et les feux de position s'allument.
7. Tournez la commande d'éclairage à la position hors fonction lorsque le délai de temporisation souhaité est atteint. Les phares et les feux de position s'éteignent.

Réglez le délai de sortie des phares à l'un des réglages suivants :

- Désactivé.
- 10 secondes.
- 20 secondes.
- 120 secondes.

Nota : Réglez le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Éclairage

Type Un - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feu de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type Deux - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir

Affichage d'information (page 115).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.

Nota : L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

Éclairage

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

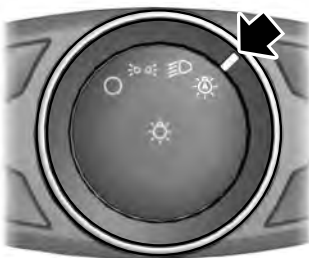
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 93).

Neutralisation du système

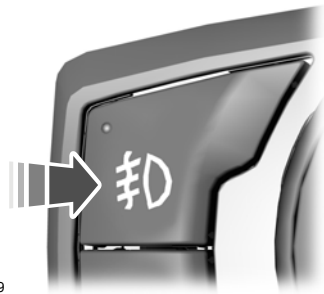
Pousser ou tirer sur le levier lorsque les feux de route sont activés permet de passer momentanément aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques (Selon l'équipement)



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que le l'assistance est prête à fonctionner.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E232249

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les antibrouillards.

Vous pouvez allumer les antibrouillards à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf à la position d'arrêt de feux de route automatiques ou phares éteints.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E163272

- Pour activer le clignotant gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer le clignotant droit, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.

Nota : *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les lampes s'allument lorsque :

- Une des portes est ouverte.
- Vous réglez le réostat d'éclairage de la planche de bord jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument.
- Vous appuyez sur un bouton de commande à distance et le contact est coupé.

Plafonnier

Sans antibrouillards



E208462

Avec antibrouillards



E208463

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

Éclairage

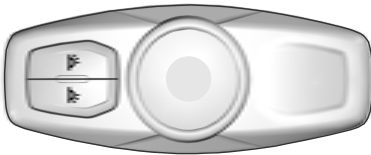
Lampes de lecture (Selon l'équipement)

Lampes de lecture de première rangée



E163273

Plafonnier de deuxième rangée et lampes de lecture



E199026

Plafonnier de deuxième rangée et lampes d'accueil



E208464

Lampe d'aire de chargement de troisième rangée



E169470

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes intérieures ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Les feux de stationnement ne s'éteignent pas si vous les allumez.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

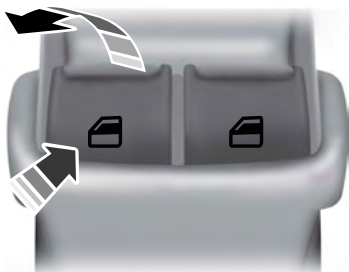
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E146043

Nota : Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez la commande à fond et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou relevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Verrouillage des glaces



E144072

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes de glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces et le toit ouvrant transparent en position d'aération lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 115).

Nota : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Commande à distance des glaces avant

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

Toit ouvrant transparent (Selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E144073

- A Rétroviseur gauche.
- B Commande de réglage.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande électrique des rétroviseurs. Le témoin de commande s'éteint.

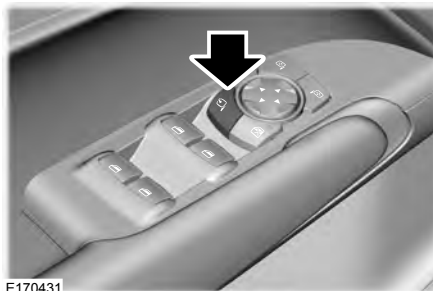
Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement (Selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs se replient automatiquement vers la glace lorsque vous placez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact, ouvrez et fermez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule. Les rétroviseurs extérieurs se déploient et reprennent automatiquement leur position d'origine lorsque vous déverrouillez le véhicule et ouvrez et fermez la porte du conducteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).



E170431

Vous pouvez aussi replier les rétroviseurs à la demande en appuyant sur la commande située sur la porte. La commande s'allume et les rétroviseurs se replient vers la glace. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs. Le témoin de commande s'éteint.

Nota : Si vous utilisez la commande pour replier les rétroviseurs à la demande et que la fonction de repliage automatique est activée, vous devez de nouveau utiliser la commande pour les redéployer.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs repliables à commande électrique sont repliés manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même une fois ramenés en position. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs sont repliés manuellement.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 163).

Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome s'active.

Clignotant dans rétroviseurs (Selon l'équipement)

Lorsque le véhicule est en marche, la partie avant du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Rétroviseur grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

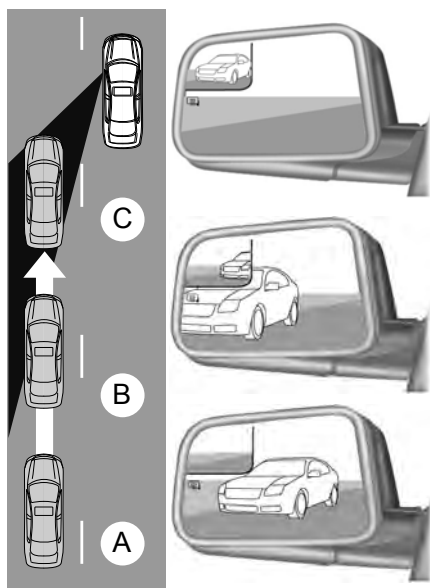


Les objets reflétés dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du rétroviseur. Ils sont conçus pour améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le rétroviseur principal, puis ensuite dans le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est encore à une certaine distance, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du rétroviseur principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 254).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur à atténuation manuelle

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Tirez sur la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

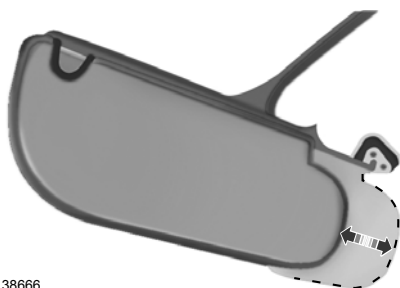
Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur.

Nota : *Un passager assis à une place centrale arrière ou un appui-tête central arrière relevé pourraient empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Glaces, miroirs et rétroviseurs

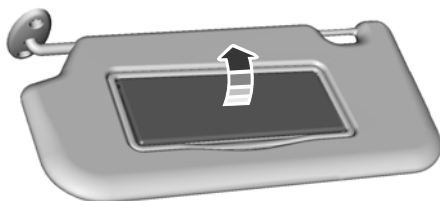
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils s'exposeraient à des blessures graves.

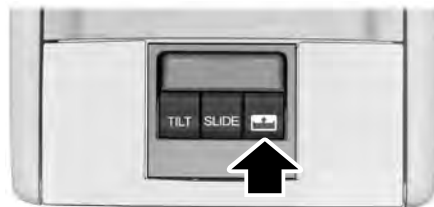
AVERTISSEMENTS



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre le mouvement pendant l'ouverture ou la fermeture rapide, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture de l'écran pare-soleil



E193983

Appuyez brièvement sur la commande pour ouvrir l'écran pare-soleil.

Nota : L'écran pare-soleil s'arrête au premier panneau du toit ouvrant transparent à deux panneaux. Appuyez brièvement de nouveau sur la commande pour ouvrir l'écran pare-soleil au-delà du deuxième panneau.

Tirez puis relâchez la commande pour fermer l'écran pare-soleil. Si le toit ouvrant transparent est ouvert, il se ferme automatiquement avant la fermeture de l'écran pare-soleil.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Si l'écran pare-soleil est fermé, il s'ouvre automatiquement avant l'ouverture du toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant transparent s'arrêtera juste avant d'atteindre la position d'ouverture complète.

Nota : *Cette position permet de réduire le sifflement ou grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Appuyez brièvement une seconde fois sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.*

Tirez et relâchez la commande **SLIDE** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant transparent.

Rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement en se fermant. Il inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Tirez et maintenez la commande **SLIDE** (coulissement) dans les deux secondes suivant un rebond pour annuler cette fonction. Si le rebond est actif, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois prochains cycles de fermeture.

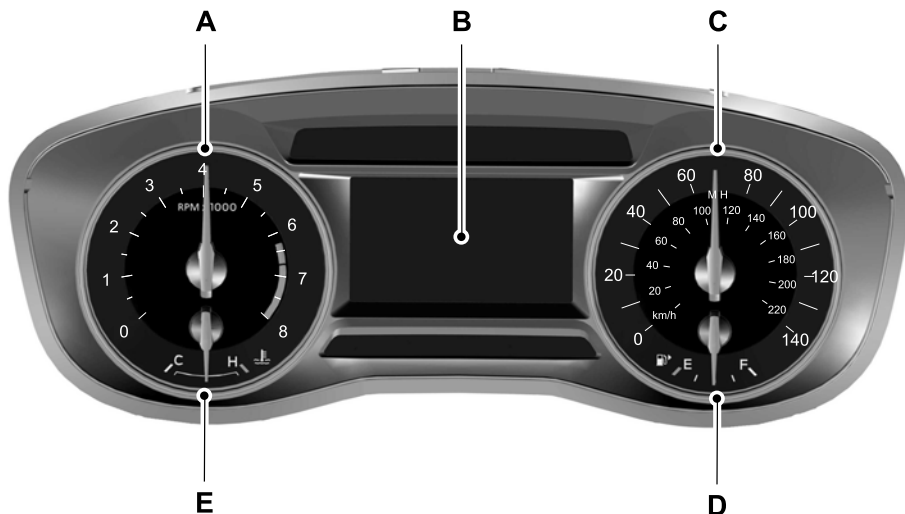
Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour placer le toit ouvrant en position d'aération. Tirez la commande **TILT** (inclinaison) et maintenez-la dans cette position pour fermer le toit ouvrant.

Combiné des instruments

JAUGES

Type 1

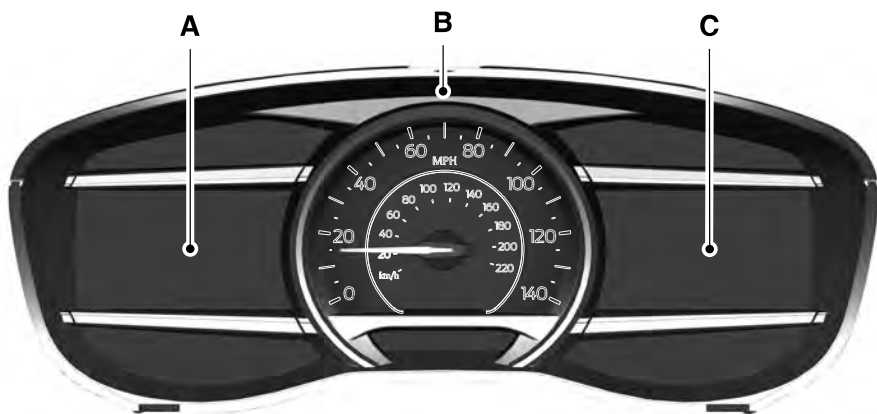


E193714

- A Compte-tours.
- B Écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur.

Combiné des instruments

Type 2

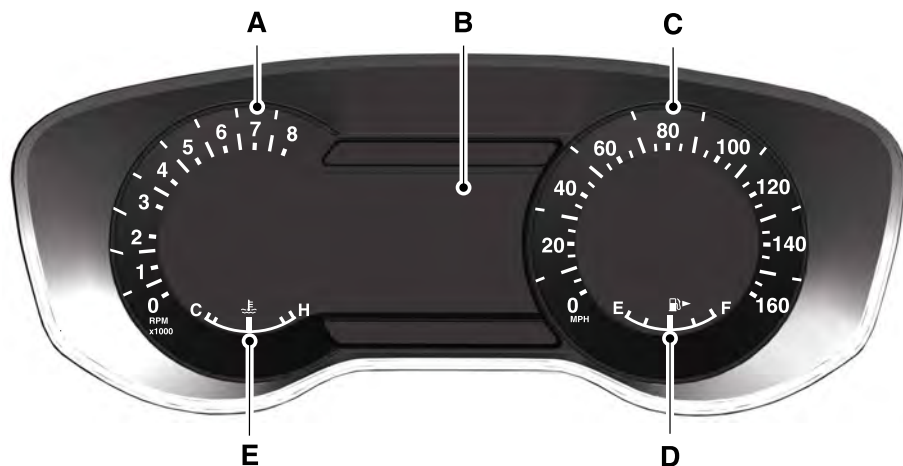


E193715

- A Écran d'information gauche. Voir **Affichage d'information** (page 115).
- B Indicateur de vitesse.
- C Écran d'information droit. Voir **SYNCTM 3** (page 469).

Combiné des instruments

Type 3



E203205

- A Compte-tours.
- B Écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur.

Écran d'information

Compteur kilométrique

Situé au bas de l'écran d'information.
Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Compas

Affiche la direction du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 115).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 115).

Combiné des instruments

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la partie centrale. Si l'aiguille passe dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause lorsque le moteur a refroidi.

Nota : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.*

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

Jauge de carburant

Nota : *Le niveau indiqué par l'indicateur peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque l'indicateur de niveau de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi), et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Variations :

Nota : *L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.*

Combiné des instruments

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : *Certains témoins apparaissent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 242).

Activé (lumière blanche) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.

Engagé (lumière verte) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Le freinage normal (sans ABS) reste toujours fonctionnel à moins que le témoin de frein ne soit lui aussi allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Commande de feux de route automatiques



S'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Feux de route automatiques** (page 95).

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir

Système d'information sur les angles morts (page 254).

Système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régul. vitesse (Selon l'équipement)



Le témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 333).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez-le refroidir. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 320).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 318).

Nota : Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau est correct. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 43).

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système avertisseur de collision. Elle s'allume aussi momentanément pour vérifier que l'affichage fonctionne lorsque vous démarrez votre véhicule.

Combiné des instruments

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot moteur ouvert



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Aide au suivi de voie (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système de suivi de voie est activé.

Hayon ouvert



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace



S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



S'allume lorsque le système détecte une anomalie au niveau du groupe motopropulseur ou de la traction intégrale. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien recommandé du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la section Autodiagnostic embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Convertisseur catalytique** (page 200).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent

d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'entretien recommandé clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Voir **Convertisseur catalytique** (page 200).

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système se désactive. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 220).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 220).

Mode de traction (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode de traction. Si ce témoin clignote continuellement, le dispositif requiert une intervention immédiate. Cette situation pourrait endommager la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 204).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage (Selon l'équipement)

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Un carillon avertisseur retentit lorsque l'une des portes est ouverte alors que le véhicule roule en-deçà d'une vitesse relativement peu élevée.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

L'avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule et que le système sans clé est en position de marche, indiquant que le système est toujours activé.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Combiné des instruments

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique

Ce carillon retentit lorsque vous n'avez pas déplacé la boîte de vitesses en position de **stationnement P**. Un message s'affiche à l'écran.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



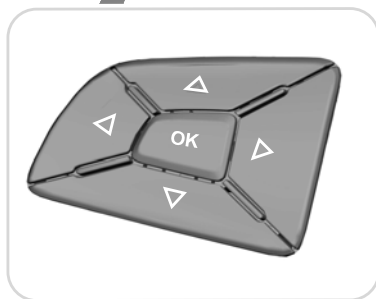
La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.



Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une case cochée signifie que la fonction est activée alors qu'une case décochée indique que la fonction est désactivée.

Commandes de l'écran d'information (type 1)



E193720

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour entrer dans un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Trajet 1 & 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

Affichage d'information

| Trajet 1 & 2 |
|--|
| Odomètre digital |
| Autonomie |
| Compt. journ. |
| Durée conduite |
| Consommation |
| Consom. moy. |
| Toutes les valeurs |
| Compteur kilométrique total (situé dans l'angle inférieur droit de l'affichage)* |

*Ceci s'affiche également dans d'autres menus.

- Odomètre digital — Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Autonomie — Affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compt. journ. — Indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Durée conduite — La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consommation — Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.
- Consom. moy. — Indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Toutes les valeurs — Affiche l'autonomie, le compteur journalier, la durée conduite et la consommation moyenne de carburant.

Nota : Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser les renseignements respectifs de trajet, de distance, de temps écoulé et de consommation de carburant.

Affichage d'information

Économie essence

| Information |
|--------------------------|
| Autonomie |
| Consommation instantanée |
| Consommation moyenne |
| Hist. carburant |
| Toutes les valeurs |

- Autonomie — Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation instantanée — Affiche un graphique de votre consommation instantanée de carburant, ainsi que votre consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne — Indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.
- Hist. carburant — Affiche un graphique à barres de votre historique d'essence.
- Toutes les valeurs — Affiche toutes les valeurs de consommation de carburant (autonomie, économie de carburant instantanée, consommation moyenne).

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Aide au conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

| Ass. conduct. | |
|-----------------|-----------------------------------|
| Antipatinage | |
| Angle mort | |
| Circul. transv. | |
| Régul. vitesse | Adaptatif ou Normal |
| Alerte cond. | |
| Dém. en côte | |
| 4WD intellig. | |

Affichage d'information

| Ass. conduct. | | |
|----------------|------------------|---|
| Maintien voie | Mode | Alerte, Aide ou Alerte + Aide |
| | Intensité | Élevée, Normale ou Basse |
| Pré-collision | Sensibil. alerte | Haute, Normale ou Basse |
| Aide stat. AR | | |
| Surv. pneus | | |
| Ctrl. remorque | | |

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

| Réglages | | | |
|----------|----------------|------------------------------------|--|
| Véhicule | Alarme | Tous capteurs | |
| | | Capt. périm. | |
| | | Sur demande | |
| | Arr. moteur a. | | |
| | Carrillons | Information | |
| | Calcul auto. | Normal ou Remorquage | |
| | Accès facilité | | |
| | Éclairage | Feux route auto | |
| | | Temp. phares | Arrêt ou XX secondes |
| | | Feux de jour | |
| | Serrures | Verrouil. auto | |
| | | Déverrouil. auto | |
| | | Reverrouiller | |
| | | Déverrouil. dist. | Toutes portes ou Portière condu. |
| | | Bloq. interrup. | |

Affichage d'information

| Réglages | | |
|-----------------|-------------------|--|
| | Rétrov. élect. | Pliage auto |
| | Réinit. niv huile | Durée de vie huile restante XXX % - Tenir OK pr réinit. |
| | Hayon élect. | Interrup activat ou Interrup désact |
| | Démar. à dist. | Climatisation |
| | | Automatique ou Dern. réglages |
| | | Sièges ou Sièges av./volant |
| | | Automatique ou Arrêt |
| | | Durée |
| | | 5, 10 ou 15 minutes |
| | | Système |
| | Vitres | Ouv. à distance |
| | Essuie-glace | Act. après lav |
| | | Capteur pluie |
| MyKey | État MyKey | Qté MyKey Odo MyKey Qté clé d'administrateur |
| | Créer MyKey | Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey |
| | Assistance 911 | Tjrs en marche ou Sélect. par usager |
| | Pas déran-ger | Activé ou Désactivé |
| | Antipati-nage | Tjrs en marche ou Sélect. par usager |
| | Vitesse max | Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt |
| | | Limit. volume |
| | | Effacer MyKeys |
| Affichage | Distance | Milles & gallons, L/100 km ou km/L |

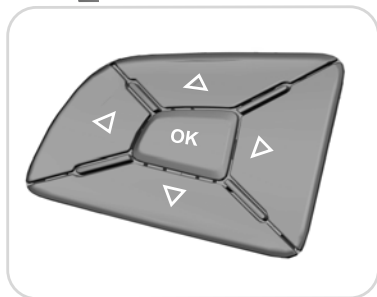
Affichage d'information

Réglages

| | |
|----------------|---|
| Température | Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C) |
| Pression pneus | psi, kPa ou bar |
| Langue | Choisissez le réglage qui convient |

Nota : Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.

Commandes de l'écran d'information (type 2)



E193721

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.

- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez le bouton fléché de gauche enfoncé en tout temps pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode affichage.
- Trajet 1 & 2.
- Écon. essence.
- Ass. conduct.
- Réglages.

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode affichage

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour choisir parmi les options d'affichage suivantes.

Affichage d'information

| Mode affichage | | | | |
|--|-----------|----------|----------|-----------|
| Mode affichage | Option 1* | Option 2 | Option 3 | Option 4* |
| Autonomie XXX km (mi) | X | X | - | - |
| Compte-tours rond | - | - | X | X |
| Compte-tours vertical | - | X | - | - |
| Écran Pression pneus sur demande | | | | |
| Indicateur de vitesse numérique — XXX mi/h - Appuyez sur OK pour km/h | | | | |
| 4WD intelligent — Indicateur du système à quatre roues motrices avec système de gestion du terrain | | | | |

*Véhicules avec mode 4WD intelligent seulement. Vous pouvez aussi choisir d'afficher seulement la jauge carburant dans ce mode. Consultez Affichage > Affichage jauge qui se trouve dans le tableau sous Réglages plus loin dans ce chapitre.

Autonomie XXX km (mi)

Indique le niveau de carburant approximatif avant l'épuisement du carburant dans le réservoir. Il s'agit d'une valeur dynamique qui peut être modifiée (augmentée ou réduite) selon le style de conduite.

Jauge carburant

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant. Lorsque le niveau de carburant devient trop bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur ambre. Lorsque le niveau de carburant devient extrêmement bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur rouge.

Nota : Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Nota : Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, les avertissements de bas niveau de carburant s'affichent plus tôt.

Compte-tours à barres ou rond

Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur. Pendant l'utilisation de la boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™, le rapport courant sélectionné s'affiche à l'écran.

Affichage d'information

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur se trouve dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

4WD intelligent (selon l'équipement)

Affiche la répartition du couple entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la valeur du couple envoyé aux roues avant ou arrière est élevée. 4WD intelligent affiche aussi le mode de gestion du terrain sélectionné actuellement.

Trajet 1 & 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

| Trajet 1 & 2 |
|-------------------------|
| Toutes les valeurs |

- Toutes les valeurs — Affiche toutes les valeurs de trajet (durée conduite, compteur journalier et consommation moyenne de carburant).
- Compt. journ. — Indique la distance du trajet parcourue.
- Consom. moy. — Indique votre consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Durée conduite — La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant côté gauche.*

Consommation carburant

Utilisez les touches fléchées de gauche ou de droite pour choisir l'affichage de l'autonomie de carburant souhaité.

| Écon. essence |
|---|
| Consommation carburant instantanée — Tenir OK pour réinitialiser |
| Hist. carburant |

Affichage d'information

- Économie d'essence instantanée - Affiche un graphique de votre consommation de carburant instantanée, de votre consommation moyenne et de l'autonomie restante.
- Historique de carburant - Affiche un graphique à barres de l'historique de consommation de carburant pour les 30 dernières minutes, la consommation moyenne et l'autonomie.

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Assistance conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

| Ass. conduct. | | |
|----------------------|---|--|
| Antipatinage | | |
| Angle mort | | |
| Circul. transv | | |
| Régl. vitesse | Régl. vit. adapt. ou Normal | |
| Alerte cond. | | |
| Dém. en côte | | |
| Sys maintien voie | Mode | Alerte seul, Aide seul ou Alerte et aide |
| | Intensité | Haute, Normale ou Basse |
| Pré-collision | Sensibilité alerte | Haute, Normale ou Basse |
| Aide stat. AR | | |
| Stabilis. remorq. | | |

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

Affichage d'information

| Réglages | | | |
|--------------|----------------------|---|--|
| Véhicule | Alerte | Tous capteurs | |
| | | Capteurs périm. | |
| | | Sur demande | |
| | Arrêt. mot auto | | |
| | Calcul auto. | Normal ou Remorquage | |
| | Entr. sort. facilit. | | |
| | Éclairage | Feux route auto | Activé ou Désactivé |
| | | Temp. phares | Arrêt ou XX secondes |
| | | Feux de jour | |
| | Serrures | Verrouil. auto | |
| | | Déverrouil. auto | |
| | | Reverrouiller | |
| | | Déverrouil. dist. | Toutes portes ou Cond. d'abord |
| | | Bloq. interrup. | |
| | Miroirs | Repli automat. | |
| | Réinit. niv huile | XXX % - Tenir OK pour réinitialiser | |
| | Hayon élect. | Interrup activat ou Interrup désact | |
| | Démarrage à distance | Climatisation | Auto ou Derniers réglages |
| | | Sièges ou Sièges et volant | Auto ou Désactivé |
| | | Durée | 5, 10 ou 15 minutes |
| Système | | | |
| Vitres | Ouv. à distance | | |
| Essuie-glace | Act. après lav | | |
| | Capteur pluie | | |
| MyKey | MyKey | Qté MyKey | |

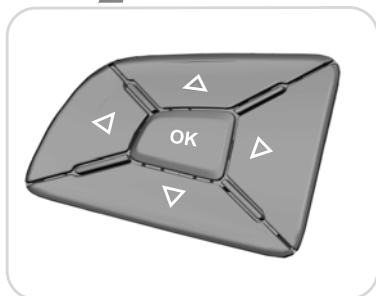
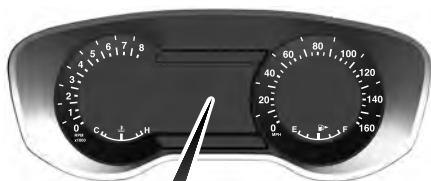
Affichage d'information

| Réglages | | |
|------------------------|--------------------|--|
| | | Compteur MyKey Qté clé d'administrateur |
| | Créer MyKey | Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey |
| | Assistance 911 | Tjrs en marche ou Sélect. par usager |
| | Pas déran-ger | |
| | Antipati-nage | |
| | Vitesse max | Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt |
| | Alerte vitesse | |
| | Limit. volume | |
| | Effacer MyKeys | Maint. OK pour effacer tous MyKeys |
| Config. affi- chage | Distance | Milles & Gallons, L/100 km ou km/l |
| | Tempéra- ture | Fahrenh. (°F) ou Celsius (°C) |
| | Affichage jauge | Jauge carburant ou Carbur. + tachym. |
| | Pression pneus | psi, kPa ou bar |
| | Langue | Choisissez le réglage qui convient |

Nota: Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.

Affichage d'information

Commandes de l'écran d'information (type 3)



E203206

- Maintenez le bouton fléché de gauche enfoncé en tout temps pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Trajet 1 & 2.
- Économie essence.
- Assist. conducteur.
- Réglages.

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Trajet 1 & 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

Trajet 1 & 2

Toutes les valeurs

Affichage d'information

- Toutes les valeurs — Affiche toutes les valeurs de trajet (durée conduite, compteur journalier et consommation moyenne de carburant).
- Compt. journ. — Indique la distance du trajet parcourue.
- Consom. moy. — Indique votre consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Durée conduite — La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.

Nota : Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Économie de carburant

Utilisez les touches fléchées de gauche ou de droite pour choisir l'affichage de l'autonomie de carburant souhaité.

| Économie essence | |
|---|--|
| Consommation carburant instantanée — Tenir OK pour réinitialiser | |
| Hist. consom. essence | |

- Économie d'essence instantanée - Affiche un graphique de votre consommation de carburant instantanée, de votre consommation moyenne et de l'autonomie restante.
- Historique de carburant - Affiche un graphique à barres de l'historique de consommation de carburant pour les 30 dernières minutes, la consommation moyenne et l'autonomie.

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Assistance conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

| Assist. conducteur | |
|---------------------|--|
| Antipatinage | |
| 4WD intelligent | 4WD intelligent avec système de gestion du terrain |
| Angle mort | |
| Circulation transv. | |
| Régulateur vitesse | Adaptatif ou Normal |
| Alerte conducteur | |
| Démarrage en côte | |

Affichage d'information

| Assist. conducteur | | |
|--------------------|--------------------|---|
| Sys. maintien voie | Mode | Alerte, Aide ou Alerte + Aide |
| | Intensité | Haute, Normale ou Basse |
| Pré-collision | Sensibilité alerte | Haute, Normale ou Basse |
| Aide station. AR | | |
| Pression pneus | | |
| Stabilis. remorque | | |

Nota : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

| Réglages | | | |
|----------|-----------------------|------------------------------------|----------------------|
| Véhicule | Alarme | Tous capteurs | |
| | | Capt. périm. | |
| | | Sur demande | |
| | Calcul autonomie | Normal ou Remorquage | |
| | Carillons | Information | |
| | Entr. sortie facilité | | |
| | Arrêt moteur autom. | | |
| | Éclairage | Feux route auto | |
| | | Temp. phares | Arrêt ou XX secondes |
| | | Feux de jour | |
| | Serrures | Verrouil. auto | |
| | | Déverrouil. auto | |
| | | Reverrouillage | |

Affichage d'information

| Réglages | | | | |
|---------------|--------------------|---|---|--|
| | | Déverr. à distance | Toutes portières ou Portière conducteur | |
| | | Neutral. interrupt. | | |
| | Miroirs | Pliage auto | | |
| | Durée d'huile | XXX % - Tenir OK pour réinitialiser | | |
| | Hayon AR électr. | Interrupt activat ou Interrupt désact | | |
| | Démarr. à distance | Climatisation | Automatique ou Dern. réglage | |
| | | Sièges av. et volant | Auto ou Désactivé | |
| | | Durée | 5, 10 ou 15 minutes | |
| | | Système | | |
| | Vitres | Ouverture à dist. | | |
| | Essuie-glace | E-G act. après lav. | | |
| Capteur pluie | | | | |
| MyKey | État MyKey | Qté MyKey Compteur MyKey Qté clé d'administrateur | | |
| | Créer MyKey | Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey | | |
| | Assistance 911 | Tjrs en marche ou Sélect. par usager | | |
| | Ne pas déranger | Activé ou Désactivé | | |
| | Antipati-nage | Tjrs en marche ou Sélect. par usager | | |
| | Vitesse maximale | Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt | | |
| | Alerte vitesse | | | |
| | Limit. de volume | | | |

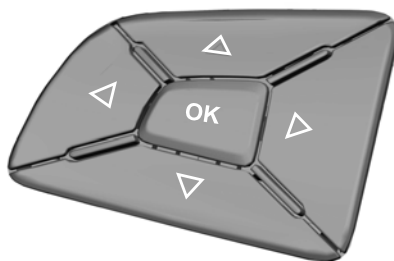
Affichage d'information

| Réglages | | |
|-----------|------------------|---|
| | Effacer MyKeys | Maint. OK pour effacer tous MyKeys |
| Affichage | Distance | Milles et gallons, L/100 km ou km/L |
| | Température | °Fahrenheit ou °Celsius |
| | Pression pneus | lb/po ² , kPa ou bar |
| | Langue | Choisissez le réglage qui vous convient |
| | Odomètre en km/h | |

Nota : Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options du véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.



E203207

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages sont effacés automatiquement après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichage d'information

4WD

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| 4WD Désactivé temporairement | Le système à quatre roues motrices s'est automatiquement désactivé en raison d'une surchauffe du système. |
| 4WD ARRÊT | Le système à quatre roues motrices s'est automatiquement désactivé en raison d'une surchauffe du système ou de l'utilisation du pneu de secours. |
| 4WD rétablie | Le système à quatre roues motrices reprend un fonctionnement normal et efface ce message après avoir conduit sur une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système. |
| Défectuosité 4WD Service requis | Le système à quatre roues motrices ne fonctionne pas correctement et le témoin d'anomalie du groupe motopropulseur est allumé. Voir Témoins et indicateurs (page 110). Si l'avertissement reste allumé ou s'allume périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Vidanger huile boîte de transfert 4WD | Affiché lorsque l'huile de boîte de transfert nécessite un entretien. |
| Huile de boîte de transfert 4WD réglée à neuf | Affiché lorsque l'huile de boîte de transfert a été vidangée et réglée à neuf. |

Régulateur de vitesse adaptatif

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Régulateur de vitesse adaptatif défectueux | Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 242). |
| Régulateur de vitesse adaptatif non disponible | Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 242). |
| Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel | Le radar est obstrué pour cause de mauvaise visibilité en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de givre/boue/eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 242). |

Affichage d'information

AdvanceTrac™

| Message | Mesure à prendre |
|----------------------------|---|
| Service requis AdvanceTrac | Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. |
| AdvanceTrac arrêté marche | Le conducteur a désactivé ou activé l'antipatinage. |

Alarme

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule | Une entrée non autorisée a déclenché l'alarme. Voir Alarme antivol (page 82). |

Arrêt automatique du moteur

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Arrêt moteur dans XX secondes | Le moteur se prépare à s'arrêter. |
| Arrêt moteur pour économie de carburant | Le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant. |
| Arrêt moteur dans XX secondes OK = annuler | Le moteur se prépare à s'arrêter. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour neutraliser l'arrêt. |

Commande de feux de route automatiques

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran | La visibilité du capteur de caméra avant est réduite. Nettoyez le pare-brise. |
| Caméra avant Défectuosité Service requis | Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Caméra avant provisoirement non disponible | Une défaillance s'est produite dans le capteur de caméra avant. Attendez un court moment pour permettre au capteur de refroidir. |

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Vérifier circuit de charge | Le circuit de charge doit être réparé. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions | Le système de gestion de batterie détecte une anomalie prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement. |
| Couper courant pour économ. la batterie | Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position Arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez démarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge. |

Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Défaillance système d'angle mort | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel | Les capteurs du système sont bloqués. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Système d'information sur les angles morts (page 254). |
| Véhicule vient à X | Le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 254). |
| Circul. transv. non disponible capteur bloqué | Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 254). |
| Circulation transversale Défectuosité | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Affichage d'information

Système de freinage

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|---|
| Niveau de liquide de frein bas | Le niveau de liquide de frein est bas. Contrôlez immédiatement le système de freins. Voir Vérification du liquide de frein (page 327). |
| Vérifier le système de freins | Le système de freins doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Frein de stationnement verrouillé | Le frein de stationnement est serré, le moteur est en marche et le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé. |

Alerte collision

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Alerte collision défectueuse | Une anomalie de l'alerte collision s'est produite. Le système est désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel | L'avertisseur de collision est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Alerte collision non disponible | Une anomalie de l'alerte collision s'est produite. Le système est désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Portes et serrures

| Message | Mesure à prendre |
|------------------------------|--|
| Porte conducteur ouverte | La porte conducteur n'est pas complètement fermée. |
| Porte passager ouverte | La porte passager n'est pas complètement fermée. |
| Porte arrière gauche ouverte | La porte arrière gauche n'est pas complètement fermée. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Côté passager porte arrière ouverte | La porte arrière droite n'est pas complètement fermée. |
| Hayon ouvert | Le hayon n'est pas complètement fermé. |
| Capot moteur ouvert | Le capot n'est pas complètement fermé. |
| Interrupteurs désactivés Mode sécurité | Le système a désactivé les contacteurs de porte. |
| Code de clavier d'usine XXXXX | Le code de clavier d'usine s'affiche sur l'écran d'information après réinitialisation du clavier par le système. Voir Système antivol passif (page 81). |

Alerte conducteur

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|---|
| Alerte conducteur arrêt immédiat | Arrêtez et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. |
| Alerte conducteur arrêt conseillé | Reposez-vous sous peu. |

Contrôle électronique de stabilité

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Entretien du contrôle électronique de stabilité requis | Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. |
| ESC Arrêt | Affiche l'état de l'antipatinage. |
| ESC Marche | Affiche l'état de l'antipatinage. |

Affichage d'information

Moteur

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Moteur Surchauffe Arrêter prudemmm. | Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur refroidir. Si l'incident persiste, consultez votre concessionnaire autorisé. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 320). |
| Anomalie moteur service immédiat | Le moteur doit être vérifié. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Bas niveau huile moteur Vérifier niveau | Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir Vérification de l'huile moteur (page 318). |

Carburant

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Niveau d'essence bas | Rappel anticipé de bas niveau de carburant. |
| Vérifier goulot de remplissage carburant | Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. |

Contrôle en descente

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Contrôle descente désactivé | S'affiche lorsque vous désactivez le mode de contrôle en descente. |
| Pour contr descente ralentir | S'affiche lorsque la vitesse du contrôle en descente dépasse 32 km/h (20 mph). |
| Pour Ctrl descente engager rapport | Ce message s'affiche lorsque le mode de vitesse en descente exige que vous effectuiez les changements de vitesse. |
| Ctrl descente conduct. reprend le contrôle | Ce message s'affiche lorsque le mode de vitesse en descente exige que vous repreniez la maîtrise des commandes. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Ctrl descente défectueux | Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système de contrôle en descente. |
| Ctrl descente désactivé Refroidissement | S'affiche lorsque vous désactivez le mode de contrôle en descente pour refroidir le circuit de freinage. |
| Contrôle descente prêt | S'affiche lorsque vous activez le mode de contrôle en descente. |

Aide au démarrage en côte

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Aide au démarr. en côte non disponible | L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 216). |

Clés et accès intelligents

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Appuyer frein pour DÉMARRER | Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein au démarrage de votre véhicule. |
| Aucune clé détectée | Le système ne détecte pas la clé. Voir Démarrage sans clé (page 184). |
| Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire | Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage-arrêt pour couper le moteur, le système ne détecte pas de clé d'accès intelligent (IA) à l'intérieure de votre véhicule. |
| Alimentation accessoires active | Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi. |
| Anomalie système de démarrage | Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation. |
| Programmation clé réussie | Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système. |
| Échec programmat. clé | Vous n'avez pas réussi à programmer une d'accès intelligent dans le système. |
| Nombre max clés program. | Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|---|
| Nombre clés program. insuf. | Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système. |
| Pile clé faible Remplacer bientôt | La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible. Voir Télécommande (page 58). |
| Moteur EN MARCHÉ | Vous informe que vous quittez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent (IA) et que le moteur est en marche. |

Système de maintien de voie

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Système maint. voie défectuosité Service requis | Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Caméra avant provisoirement non disponible | Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système. |
| Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran | Le système a détecté un état qui exige un pare-brise propre pour fonctionner correctement. |
| Caméra avant Défectuosité Service requis | Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Garder les mains sur le volant | Le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant. |

Entretien

| Message | Mesure à prendre |
|---------------------------------|---|
| Pression d'huile moteur basse | Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger. Arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Changement huile moteur bientôt | L'intervalle de vidange d'huile restant est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 318). |
| Changement d'huile nécessaire | La durée d'huile restante atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 318). |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Surchauffe refroidiss. moteur | La température du liquide de refroidissement est trop élevée. |
| Niveau bas du liquide lave-glace | Le niveau du liquide de lave-glace est bas, faire l'appoint. |
| Mode transport Contacter le concessionnaire | Indique que votre véhicule est encore en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Mode d'usine Contacter le concessionnaire | Indique que votre véhicule est encore en Mode usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé. |

MyKey

| Message | Mesure à prendre |
|---------------------------------------|--|
| MyKey non créée | Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey pendant la programmation de clés |
| MyKey actif Conduire prudemment | MyKey est actif. |
| Vitesse limitée à XX km/h / mi/h | Lorsque vous démarrez le véhicule, une clé MyKey est utilisée et la limite de vitesse MyKey est activée. |
| Vitesse max presque atteinte | Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). |
| Vérifier vitesse Conduire prudemment | MyKey est actif. |
| Boucler ceinture pour activer audio | Une clé MyKey est utilisée et le système Belt-Minder est actif. |
| Programmation clé intégrée impossible | Vous avez tenté de programmer une clé de rechange en utilisant deux clés MyKey existantes. |

Affichage d'information

Aide au stationnement

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Vérifier aide au stationnement | Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 224). |
| Vérifier aide au stationnement arrière | Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 224). |
| Aide stationnem. AV Activée Désactivée | Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement. |
| Aide stationnem. AR Activée Désactivée | Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement. |

Frein de stationnement

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|--|
| Frein de stationnement verrouillé | Vous avez serré le frein de stationnement et conduit le véhicule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé. |

Direction assistée

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Direction Fonct. défectueux Révision immédiate | Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Réparer servo direction immédiatement | La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Anomalie servo direction | Le système de direction assistée a détecté un état au niveau du système de servodirection ou du dispositif d'entrée passive/démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Direct. verrouill. : Réinsérer clé en tournant le volant | Vous devez tourner le volant pour déverrouiller la direction. |

Affichage d'information

Systeme avertisseur pré-collision

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Alerte pré-collision défectueuse | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué Voir le manuel | Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir Assistance pré-collision (page 261). |
| Ass. pré-collis. Non disponible | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé. |

Démarrage à distance

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit. | Rappel d'enfoncement de la pédale de frein et d'appui sur le bouton de sélection de rapport pour conduire le véhicule après un démarrage à distance. |

Sièges

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager | Présence d'objets près du siège passager. Une fois que les objets ont été éloignés, si l'avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Rappel mémoire non autorisé en conduite | Rappel que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite. |
| Mémoire X enregistrée | Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire. |

Affichage d'information

Circuit de démarrage

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|--|
| Appuyer frein pour DÉMARRER | Rappel d'enfoncement de la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule. |
| Temps démarr. excédé | Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule. |
| Démarr. moteur imminent Patientez | Le démarreur tente de démarrer votre véhicule. |
| Démarr. moteur annulé | Le système a annulé le démarrage imminent. |

Système de surveillance de la pression des pneus

| Message | Mesure à prendre |
|--------------------------------------|--|
| Pression des pneus basse | La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 369). |
| Anomalie surveillance pression pneus | Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 369). |
| Anomalie capt. pression pneus | Un capteur de pression de pneus ne fonctionne pas correctement ou un pneu de secours est monté. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 369). |

Système de gestion du terrain

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|---|
| Mode normal activé | Indique que le mode normal de gestion du terrain est actuellement actif. |
| Mode neige, gravier, gazon activé | Affiche que le mode de gestion du terrain neige, gravier, herbe est actuellement actif. |
| Mode boue ornière activé | Affiche que le mode de gestion du terrain boue, ornières est actuellement actif. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---------------------------------------|---|
| Mode sable activé | Indique que le mode de gestion du terrain sable est actuellement actif. |
| Système de gestion terrain défectueux | Ce message s'affiche lorsque le système de gestion du terrain détecte une erreur. |
| Changem. mode non accepté réessayer | Ce message s'affiche lorsque le mode de gestion du terrain ne peut pas être modifié au moment de votre demande. |

Antipatinage

| Message | Mesure à prendre |
|------------------------|---|
| Antipatinage Arrêt | Affiche l'état de l'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 218). |
| Antipatinage En marche | Affiche l'état de l'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 218). |

Remorque

| Message | Mesure à prendre |
|--------------------------------------|---|
| Oscillation remorque Réduire vitesse | Ce message s'affiche lorsque la fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de la remorque. Voir Fonction de stabilisation de la remorque (page 275). |

Boîte de vitesses

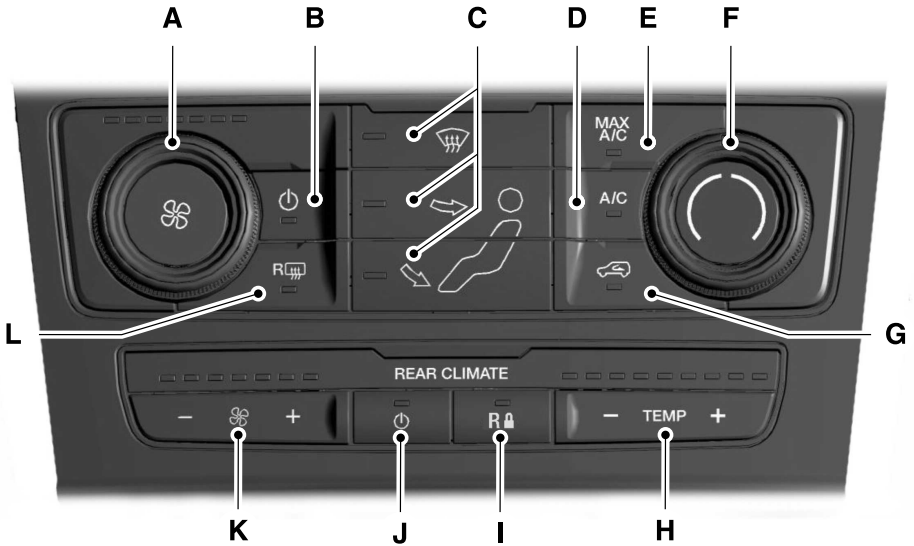
| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat | Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment | La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr. |
| Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment | La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr. |
| Boîte vitesses Service requis | Contactez un concessionnaire autorisé. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein | La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir. |
| Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel | La boîte de vitesses a surchauffé et son fonctionnement est limité. Voir Boîte de vitesses automatique (page 204). |
| Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre | La boîte de vitesses est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler. |
| Transmission pas sur stationnement | Vous rappelle de passer à la position de stationnement (P). |
| Appuyer sur pédale frein | Vous demande d'enfoncer la pédale de frein tel que requis par la boîte de vitesses. |
| Boîte de vitesses réglée | La boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses. |
| Boîte de vitesses en AdaptMode | La boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses. |
| Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé | La boîte de vitesses est verrouillée et ne permet pas de sélectionner des rapports. |
| Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé | La boîte de vitesses est déverrouillée et permet de sélectionner des rapports. |

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



E193398

- A **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- B **Marche/arrêt** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la chaîne audio. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans le véhicule.
- C **Commande de répartition de l'air** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
Remarque : Au moins une de ces touches s'allume lorsque le système est activé.
- D **A/C (climatisation)** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

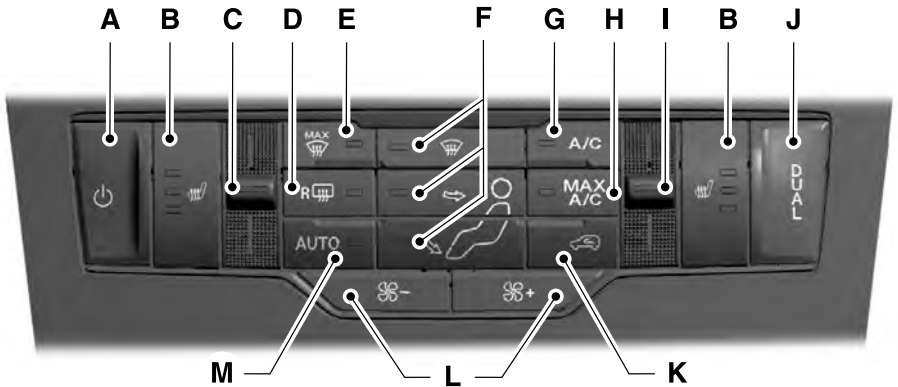
Climatisation

- E **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met en marche, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- F **Régulation de la température** : Règle la température de l'air qui circule à l'intérieur du véhicule.
- G **Recyclage de l'air** : Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque** : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.
- H **Commande de température arrière** : Règle la température à l'arrière de l'habitacle.
- I **Verrouillage de la commande de vitesse du ventilateur arrière** : Lorsque ce voyant est allumé, vous ne pouvez changer les réglages de climatisation arrière qu'à l'aide des commandes avant.
- J **Marche/arrêt passager arrière** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système arrière.
- K **Commande de vitesse du ventilateur arrière** : Règle le volume d'air circulant à l'arrière de l'habitacle.
- L **Lunette arrière chauffante** : Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : CHÂÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Climatisation



E193399

- A **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans le véhicule.
- B **Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants.
- C **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.
- D **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).
- E **Dégivrage MAX :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. La régulation de la température du côté passager ou conducteur étant réglée à HI, l'air est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- F **Commande de répartition de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.

Climatisation

- G A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Remarque :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- H MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.
- I Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.
- J DUAL :** Appuyez sur ce bouton pour activer la commande de température du côté passager du véhicule. Lorsque la zone DUAL est désactivée, les paramètres de température côté passager sont identiques à ceux côté conducteur.
- K Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque :** L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.
- L Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- M AUTO :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez votre livret de renseignements SYNC.



- A **A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Remarque : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

- B **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Climatisation

- C Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque :** La recirculation de l'air peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée ou d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- D DUAL :** Appuyez sur ce bouton pour activer la commande de température du côté passager du véhicule. Lorsque la zone DUAL est désactivée, les paramètres de température côté passager sont identiques à ceux côté conducteur.
- E Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 172).
- F Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.
- G Sièges à régulation de température :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges à régulation de température.
- H Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- I Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans le véhicule.
- J Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.
- K Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).
- L Dégivrage :** Appuyez pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- M Dégivrage MAX :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. La régulation de la température du côté passager ou conducteur étant réglée à HI, l'air est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Climatisation

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

N AUTO : Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode à deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit chaud.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Climatisation

Chauffage rapide de l'habitable

| | Commande manuelle de climatisation | la climatisation automatique |
|---|--|---|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé. | Appuyez sur la touche AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale. | Réglez la commande de température au réglage voulu. |
| 3 | Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Réglages recommandés pour le chauffage

| | Commande manuelle de climatisation | la climatisation automatique |
|---|--|--|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale. | Appuyez sur la touche AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire. | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Refroidissement rapide de l'habitable

| | Commande manuelle de climatisation | la climatisation automatique |
|---|---|-------------------------------|
| 1 | Sélectionnez MAX A/C . | Sélectionnez MAX A/C . |
| 2 | Conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que l'air des bouches d'air soit frais. | |

Climatisation

Réglages de refroidissement recommandés

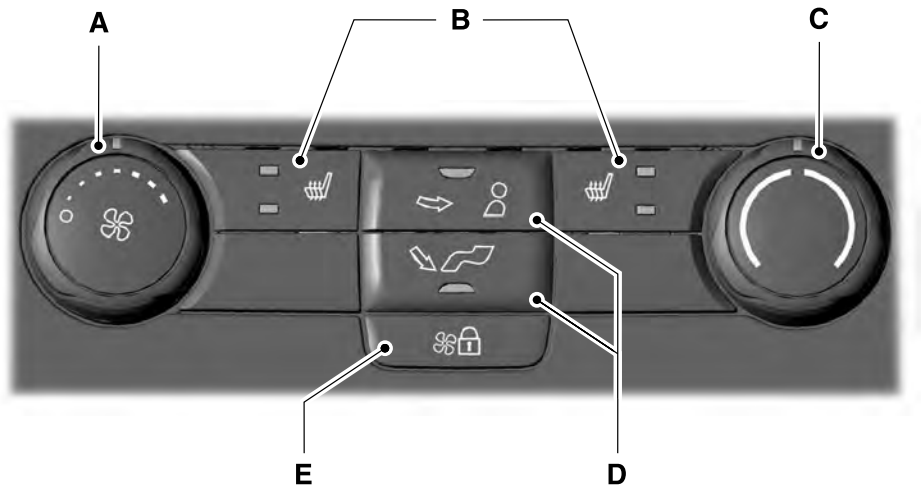
| | Commande manuelle de climatisation | la climatisation automatique |
|---|---|--|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale. | Appuyez sur la touche AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur. | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Orientez l'air vers la planche de bord au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Déssembuage des glaces latérales par temps froid

| | Commande manuelle de climatisation | la climatisation automatique |
|---|--|--|
| 1 | Orientez l'air vers le pare-brise avant au moyen des boutons de répartition d'air. | Appuyez sur le bouton de dégivrage. |
| 2 | Appuyez sur la touche A/C . | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Réglez la commande de température au réglage voulu. | |
| 4 | Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé. | |

Climatisation

COMMANDES DE TEMPÉRATURE DES PASSAGERS ARRIÈRE



E188689

- A **Commande de vitesse du ventilateur arrière** : Règle le volume d'air circulant à l'arrière de l'habitacle.
- B **Sièges arrière chauffants** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges arrière chauffants.
- C **Commande de température arrière** : Règle la température à l'arrière de l'habitacle.
- D **Commande de répartition de l'air arrière** : Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la direction du débit d'air.
- E **Verrouillage de la commande de vitesse du ventilateur arrière** : Lorsque ce voyant est allumé, vous ne pouvez changer les réglages de climatisation arrière qu'à l'aide des commandes avant.

Climatisation

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner la lunette arrière chauffante.

Lunette arrière chauffante



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante est désactivée après quelques instants. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver la fonction.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages sur l'écran d'information.

Le système ajuste la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Climatisation

Vous ne pouvez pas régler le système de chauffage et climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- Les sièges chauffants;
- Les sièges refroidissants;
- Le volant de direction chauffant;
- Les rétroviseurs chauffants;
- La lunette arrière chauffante.

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou refroidissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges chauffants sont réglés à la température maximale (le cas échéant et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



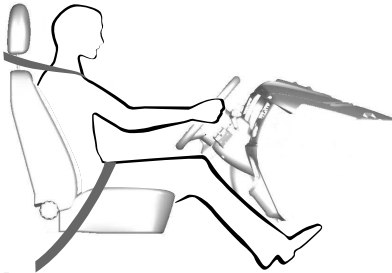
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Régalez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

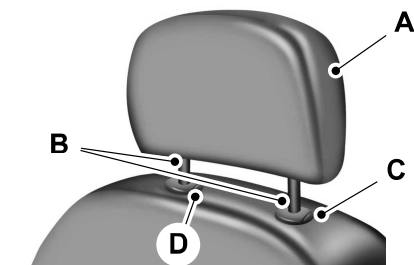
AVERTISSEMENTS



L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

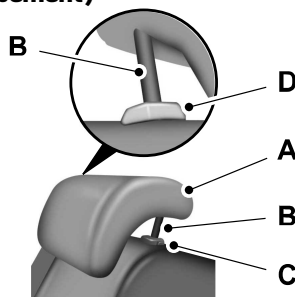
Nota: Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-têtes de sièges avant



E138642

Appuie-tête réglable de siège central de deuxième rangée (selon l'équipement)



E138645

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Soulèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

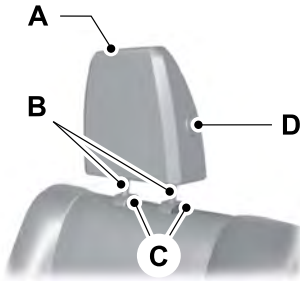
1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Sièges

Installation de l'appui-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appui-têtes aux places latérales de la deuxième rangée



E201128

Les appui-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appui-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
- D Bouton de repliage.

Rabattez l'appui-tête.

1. Maintenez le bouton D enfoncé.
2. Tirez l'appui-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

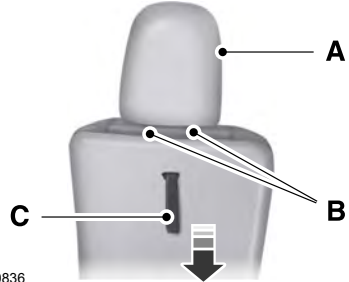
Retrait de l'appui-tête

1. Rabattez l'appui-tête.
2. Maintenez les deux boutons C enfoncés.
3. Tirez l'appui-tête vers le haut.

Installation de l'appui-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appui-têtes de troisième rangée



E190836

Les appui-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appui-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Sangle de rabattement.

Rabattez l'appui-tête.

Tirez sur la sangle de rabattement (C). Tirez l'appui-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

Nota : Une pression sur le bouton de rangement ou de repliage des sièges rabattables électriquement permet de rabattre automatiquement l'appui-tête.

Inclinaison de l'appui-tête

Vous pouvez incliner les appui-tête avant pour un meilleur confort. Réglez l'appui-tête comme suit pour l'incliner :

Sièges



E144727


1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.


Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

Déplacer le siège vers l'arrière et vers l'avant

AVERTISSEMENTS

 Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempêtif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.


 Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient. Un siège qui n'est pas bloqué en position peut présenter des dangers en cas de collision et provoquer des blessures graves, voire mortelles.




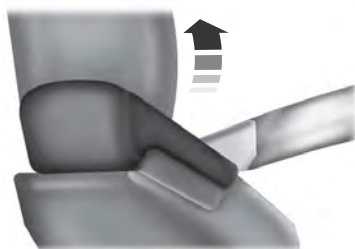
E190838

Régulation de l'inclinaison

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



E190837

Sièges


Réglage lombaire (Selon l'équipement)




E190839

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

 Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.



E176038

Sièges

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



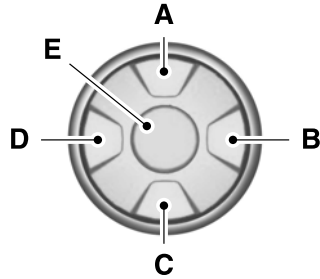
E176039

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (Selon l'équipement)

Nota : Le système de massage s'arrête après 20 minutes.

Nota : Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.

Nota : Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Il n'est pas possible d'obtenir à la fois un massage de dossier et un massage de coussin.



E156301

| | Mode de massage | Mode supports lombaire et latéraux |
|---|---|------------------------------------|
| A | Réglage d'intensité du massage de dossier | Lombaire supérieur |
| B | Diminution d'intensité du massage et arrêt* | Diminution du massage lombaire |
| C | Réglage d'intensité du massage d'assise | Support lombaire inférieur** |
| D | Augmentation d'intensité du massage | Augmentation du massage lombaire |
| E | Marche et arrêt | - |

*La fonction massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage de dossier. La fonction supports lombaire et latéraux passe par défaut au mode lombaire central.

** Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral d'assise.

Sièges

Vous pouvez aussi régler cette fonction à travers l'écran tactile. Lorsqu'il est activé, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage. Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur la touche + ou - pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur arrêt, bas ou haut.

FUNCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



N'utilisez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Pédales à réglage électrique en option.
- Colonne de direction à réglage électrique en option.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur la touche de pré-réglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique retentisse.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions pré-réglées. Vous pouvez enregistrer un pré-réglage à tout moment.

Rappel d'une position pré-réglée

Appuyez brièvement sur la touche de pré-réglage associée à la position de conduite voulue. Les pré-réglages mémorisés pour cette position sont alors appliqués.

Nota : Une position de mémoire pré-réglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Sièges

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

Nota : L'utilisation d'une télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Nota : L'enfoncement de n'importe quelle commande de réglage de fonction de mémorisation active (ou toute touche de mémorisation) pendant un rappel de position annule l'opération.

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour trois télécommandes ou clés intelligentes.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.
2. Maintenez enfoncé le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit après environ deux secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour annuler la synchronisation d'une télécommande, procédez de même, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à portée, la fonction de mémorisation adoptera les paramètres de la première clé pour rappeler un préréglage mémorisé.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, celle-ci déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière d'au plus 5 cm (2 po) lorsque vous coupez le contact.

Le siège conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).

SIÈGES ARRIÈRE

Réglage des sièges arrière

Sièges de deuxième rangée

AVERTISSEMENTS



Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Sièges

Réglage de l'inclinaison



E190840

Soulevez la poignée pour incliner le dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le dossier de siège peut également être rabattu à plat.

Dossier de siège rabattable à plat



E213288

Soulevez la poignée et rabattez le dossier de siège en avant jusqu'à ce qu'il soit bien à plat.

Nota : Pour les banquettes uniquement, assurez-vous que la ceinture de sécurité centrale est déboutlée avant de rabattre le dossier.


Déplacement des sièges vers l'avant et vers l'arrière (selon l'équipement)




E190838

Sièges de troisième rangée (à réglage manuel)

AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

 Ne réglez pas les sièges et ne débloquez pas leurs loquets de plancher pendant la conduite. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Nota : Retirez tout objet présent sur le siège de deuxième rangée. Assurez-vous qu'aucun objet, tel que sac à main ou porte-documents, ne se trouve sur le plancher devant les sièges de deuxième rangée avant de les faire basculer.

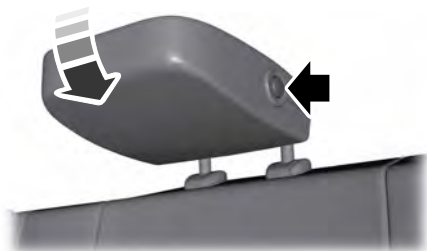
Nota : Pour la banquette de deuxième rangée, assurez-vous que la ceinture de sécurité centrale est déboutlée avant de rabattre le dossier.

Sièges

Nota : Pour faire basculer complètement le siège de deuxième rangée, il peut être nécessaire d'avancer le siège de première rangée.

Nota : Il peut être nécessaire de baisser l'appui-tête central. Voir **Appui-tête** (page 157).

Rabattez et faites basculer le siège de deuxième rangée pour accéder à la troisième rangée :



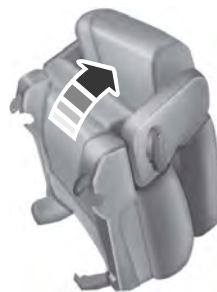
E193964

1. Rabattez l'appui-tête latéral.



E213288

2. Soulevez la poignée sur le côté du siège pour rabattre le dossier à plat.



E190844

3. Soulevez la poignée complètement jusqu'à ce que le siège se libère du plancher. Basculez le siège vers l'avant de façon à faciliter l'accès à la troisième rangée.



E190845

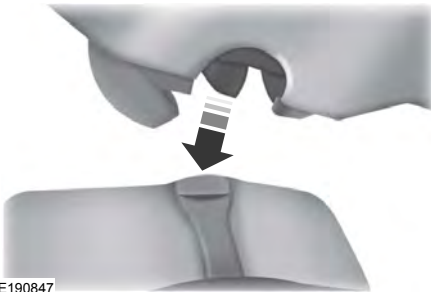
4. Pour ramener le dossier de siège au plancher à partir de la position basculée, basculez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans le plancher.

Sièges



E190846

5. Soulevez le dossier de siège vers l'arrière du véhicule, puis basculez le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller à la verticale. **Nota :** Le dossier ne se soulèvera pas si les crochets de verrouillage arrière ne sont pas engagés dans la gâche du plancher. Si le dossier de siège ne se soulève pas, répétez l'étape 4.
6. Replacez l'appuie-tête à sa position normale.



E190847

Assurez-vous que les crochets de verrouillage arrière sont bien engagés dans la gâche du plancher.

Nota : Assurez-vous que le siège et le dossier de siège sont fermement verrouillés. Assurez-vous qu'aucun objet sur le plancher n'entrave le système de blocage des sièges.

Accès aux sièges de troisième rangée (siège pliable et rabattable à réglage électrique selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne repliez jamais un siège s'il est occupé. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



E190848

La commande est située à l'arrière de l'encadrement de porte arrière. Appuyez sur cette commande et maintenez-la enfoncée pour rabattre le dossier de siège et basculer le siège vers l'avant afin de pouvoir accéder à la troisième rangée.

Sortie de la troisième rangée (siège à réglage manuel, siège pliable et rabattable à réglage électrique)

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.



Vérifiez sous l'assise de siège pour vous assurer qu'aucun chargement ou objet ne s'y trouve avant de remettre l'assise à sa position d'origine et de bien l'enclencher. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

Sièges

AVERTISSEMENTS

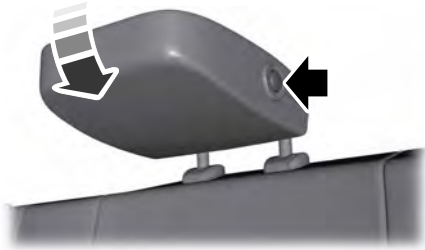


Ne réglez pas les sièges et ne débloquez pas leurs loquets de plancher pendant la conduite. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



Ne conduisez pas votre véhicule avec un siège déverrouillé ou en position rabattue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Nota : Il peut être nécessaire de baisser l'appui-tête central. Voir **Appui-tête** (page 157).



E193964

1. Rabattez l'appui-tête latéral.



E190849

2. Tirez sur la courroie située à l'arrière du siège de la deuxième rangée. Le dossier de siège est ainsi rabattu vers l'avant. Tirez sur la sangle une deuxième fois pour basculer le siège vers l'avant afin de faciliter la sortie du siège de troisième rangée.



E190850

3. Pour ramener le dossier de siège au plancher à partir de la position basculée, basculez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans le plancher.



E190846

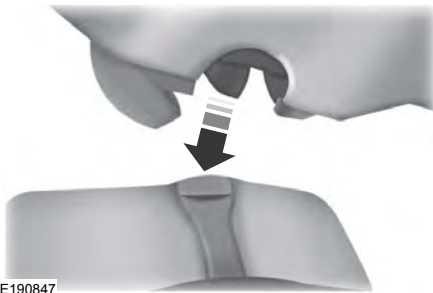
Sièges

4. Soulevez le dossier de siège vers l'arrière du véhicule, puis basculez le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller à la verticale. **Nota :** Le dossier ne se soulèvera pas si les crochets de verrouillage arrière ne sont pas engagés dans la gâche du plancher. Si le dossier de siège ne se soulève pas, répétez l'étape 3.
5. Remplacez l'appuie-tête à sa position normale.



E193843

2. Rabattez l'appuie-tête de la place latérale en tirant la sangle de déverrouillage de l'appuie-tête.



E190847

Assurez-vous que les crochets de verrouillage arrière sont bien engagés dans la gâche du plancher.

Nota : Assurez-vous que le siège et le dossier de siège sont fermement verrouillés. Assurez-vous qu'aucun objet sur le plancher n'entrave le système de blocage des sièges.

Rabattage du siège à réglage manuel de la troisième rangée

1. Retirez tous les objets se trouvant sur le siège et dans le logement de plancher.



E190854

3. De l'arrière du véhicule, rabattez le dossier de siège en tirant sur la sangle rouge et en la maintenant dans cette position, tout en poussant le dossier de siège vers l'avant. Relâchez la sangle dès que le dossier de siège commence à basculer vers l'avant.

Sièges



E190923

4. Libérez les fermetures de l'assise en tirant sur la courte sangle noire tout en tirant sur la sangle située sur le dessus du dossier de siège. Ceci permet au siège de se verrouiller complètement dans le bac du plancher.

Nota : *N'utilisez pas les ancrages de siège pour arrimer le chargement.*



E190924

Nota : *N'utilisez pas le dossier de la troisième rangée comme plancher de chargement quand le dossier du siège est rabattu.*

Nota : *Assurez-vous que la zone sous le siège ne contient aucun objet avant de le ranger.*

Redressement du siège à réglage manuel de la troisième rangée

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



N'utilisez pas les sièges dos à la route lorsque le véhicule roule. Cette position ne permet pas aux ceintures de sécurité de fonctionner correctement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



E190927

Nota : *Assurez-vous qu'il n'y a aucun objet tel que livre, sac à main ou porte-document sur le plancher avant de déployer le siège. La présence d'objets sur le plancher lorsque le siège est déployé risque d'endommager ce dernier.*

Nota : *Assurez-vous qu'il n'y a aucun objet sous le plancher avant de déployer le siège.*

Sièges



E190925

1. Déverrouillez et soulevez le siège de son logement de plancher en comprimant et en soulevant la poignée. Une fois à la verticale, poussez le siège de façon qu'il retombe dans ses ancrages de plancher.

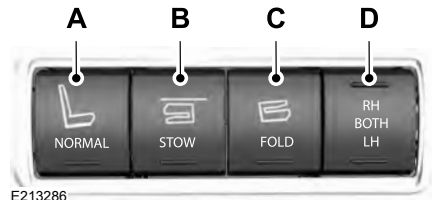


E190926

2. Pour redresser le dossier, tirez sur la sangle rouge. Puis, sans relâcher la sangle rouge, tirez sur la longue sangle située sur le dossier pour le soulever.
3. Relevez les appuie-têtes à leur position normale.

Sièges de troisième rangée PowerFold™ (selon l'équipement)

Les boutons de commande des sièges à réglage électrique de troisième rangée sont situés derrière les sièges de troisième rangée sur le panneau de garniture de custode gauche.



E213286

- A NORMAL : Appuyez sur ce bouton pour remettre le siège à la position normale.
- B STOW : Appuyez sur ce bouton pour ranger le siège dans le logement de plancher.
- C FOLD : Appuyez sur ce bouton pour rabattre le dossier de siège vers le bas.
- D RH / BOTH / LH : Appuyez sur ce bouton pour choisir le mode normal, ranger ou rabattre et actionner le siège droit, le siège gauche ou les deux.

Nota : Le siège de troisième rangée est aussi doté d'un dispositif de détection d'obstacle qui permet au siège de s'arrêter et d'inverser sa course en présence d'un obstacle, afin de pouvoir le retirer.

Nota : Le fait d'appuyer sur un bouton différent pendant l'exécution d'une commande de déplacement de siège électrique peut annuler celle-ci en plein milieu du déplacement. Laissez le premier déplacement de siège se terminer avant d'actionner une autre fonction.

Nota : Assurez-vous qu'il n'y a aucun objet tel que livre, sac à main ou porte-document sur le plancher avant de déployer le siège. La présence d'objets sur le plancher lorsque le siège est déployé risque d'endommager ce dernier.

Sièges

Nota : Afin de permettre au siège de passer en position complètement rangée, ne placez aucun objet sous le siège avant de le ranger. Retirez tous les objets se trouvant sur le siège et dans le logement de plancher.

Nota : Si le siège de troisième rangée s'arrête prématurément, ce qui est peu probable, ou s'il se déplace dans une position imprévue, appuyez sur le bouton FOLD (C) pour remettre le siège à l'état initial et le ramener à sa position normale.

Ces sièges offrent une commande à impulsion à réglage électrique qui vous permet de rabattre et de ranger les sièges.

- Les sièges repliables à réglage électrique fonctionnent uniquement lorsque le levier de vitesse est en position de stationnement (P) et que le hayon est ouvert.
- Si le contact est coupé et que la fonction est toujours activée, la protection antidécharge de la batterie la désactive après 10 minutes. Appuyez sur la touche de déverrouillage sur la télécommande d'entrée sans clé pour réactiver les sièges à réglage électrique ou déverrouillez le véhicule à l'aide du clavier d'entrée sans clé. Voir

Télécommande (page 58).

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Sièges avant

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.

Sièges



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.

Sièges chauffants de deuxième rangée (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas l'élément chauffant de siège en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.



E146322

Sièges

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, comme une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.

Sièges refroidissants

Nota : Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.



E146309

Sièges

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Nota : *Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges refroidissants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges refroidissants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.*

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température

Votre véhicule comporte des filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1^{er} avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

Nota : Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence " appuyer/maintenir/relâcher " jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de " mise en fonction et hors fonction " pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord, Étape 4.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.



E188213

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux

radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme "IC" : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 W, au risque de faire griller un fusible.

Nota : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommage la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Nota : Les prises de courant temporisées restent activées pendant 30 minutes si le véhicule est en mode accessoires. Si vous coupez le contact, les prises de courant temporisées restent activées pendant 75 minutes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement.

Prise de courant de 110 volts c.a.

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 110 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La prise de courant s'éteint lorsque vous coupez le contact, ou lorsque la tension de la batterie baisse en dessous de 11 volts.

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E247586

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Allumé : la prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Éteint : la prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignotant : la prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode de défaillance si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, notamment :

- Télévision à tube cathodique
- Appareil à moteur tel qu'aspirateur, scie électrique ou autre outil électrique, ou réfrigérateur à compresseur.

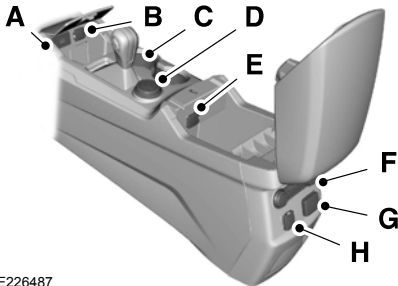
- Appareil de mesure qui traite des données précises, comme un dispositif médical ou un instrument de mesure.
- Autre appareil qui requiert une alimentation extrêmement stable, par exemple une couverture électrique commandée par microprocesseur ou une lampe à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



E226487

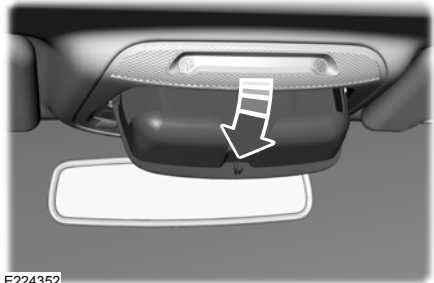
- A Port USB et carte SD.
- B Prise de courant.
- C Porte-gobelet.
- D Gestion du terrain et contrôle d'adhérence en descente.
- E Prise de courant c.a. ou port USB.
- F Commandes de chauffage-climatisation arrière.
- G Prise de courant c.a.
- H Chargeur USB intelligent.

Accoudoir de siège arrière



E190042

CONSOLE DE PAVILLON



E224352

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

(Selon l'équipement)



E72128

0 - Le contact est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

I - Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

II - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III - Permet de lancer le moteur.

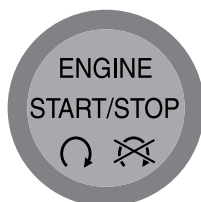
Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E146431

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : Coupe le contact.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le moteur.

- Enfoncez la pédale de frein puis appuyez sur le bouton (peu importe la durée). Un témoin sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : Vous pouvez actionner le démarreur pendant un temps total de 60 secondes (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, si vous actionnez le démarreur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la durée de lancement du moteur. Vous ne pourrez pas tenter à nouveau de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous serez limité à une durée de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de relancer le moteur durant 60 secondes.

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
- Établissez le contact. Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, lisez les instructions ci-dessous.

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules équipés d'une clé de contact

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé de contact en position de démarrage pour faire démarrer le moteur.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes maximum ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et effectuez une nouvelle tentative.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

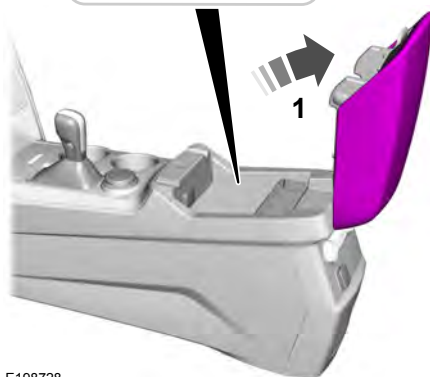
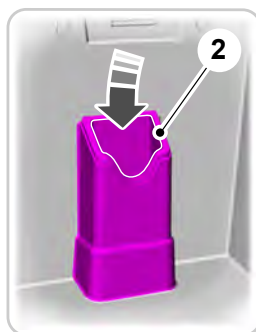
Nota : Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E198728

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Insérez la clé codée dans la fente de secours.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même si votre véhicule ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et maintenez-la enfoncée.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran

d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule de la manière habituelle.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique. Si vous l'avez désactivée, elle se réactive automatiquement au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou remettre la minuterie à zéro à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt (lorsque le contact est établi) à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115). La fonction ne reste hors fonction que pendant la durée du cycle d'allumage en cours.
- Lors d'un compte à rebours de 30 secondes, le système vous invite à appuyer sur OK ou RESET pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules équipés d'une clé de contact

1. Passez en position de stationnement (P).

Démarrage et arrêt du moteur

2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.

Nota : Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.

Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule est toujours en mouvement, vous perdez l'assistance au freinage et à la direction. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur est nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables, témoins et indicateurs peuvent être aussi désactivés. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules équipés d'une clé de contact

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Une fois votre véhicule à l'arrêt, passez en position de stationnement (P) et coupez le contact.

3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou actionnez-le trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous sentez une odeur d'échappement. Les gaz d'échappement comportent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez la commande de climatisation sur « air extérieur ».

Démarrage et arrêt du moteur

CHAUFFE-MOTEUR (selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

Démarrage et arrêt du moteur

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

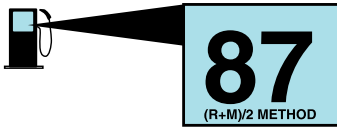
Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maux graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

Carburant et remplissage

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 273).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Carburant et remplissage

QUALITÉ DU CARBURANT - E85

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

Les véhicules à carburant mixte peuvent être identifiés de l'une des manières suivantes :

- Bouchon du réservoir de carburant jaune.
- Cadre jaune autour de l'orifice de remplissage de carburant.
- Boîtier de remplissage de carburant jaune.
- Étiquette E85 jaune sur la trappe du réservoir de carburant.



E161513

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85).

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 273).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Alternance entre carburant E85 et essence

Nous recommandons de ne pas alterner de manière répétée entre le carburant E85 et l'essence. Si vous passez du carburant E85 à l'essence ou de l'essence au carburant E85, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible (au moins la moitié du réservoir). Conduisez votre véhicule immédiatement sur 8 km (5 mi) minimum pour lui permettre de s'adapter au changement de concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, nous vous recommandons de remplir le réservoir d'essence ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Carburant et remplissage

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 193).

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS

de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

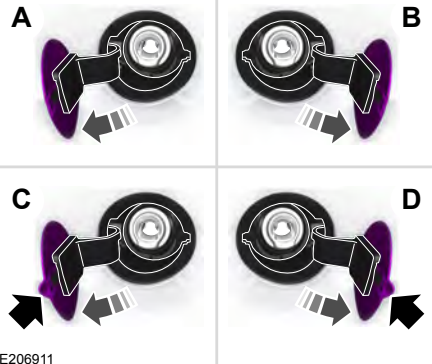


Patiencez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Nota : Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

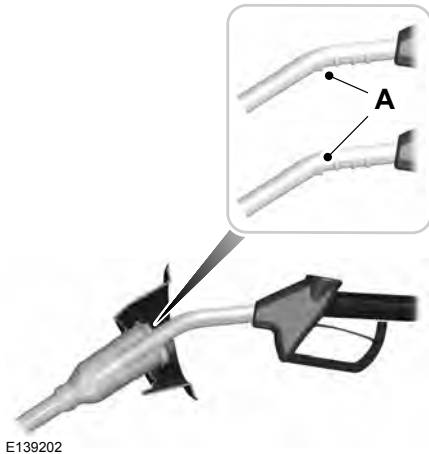


E206911

- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

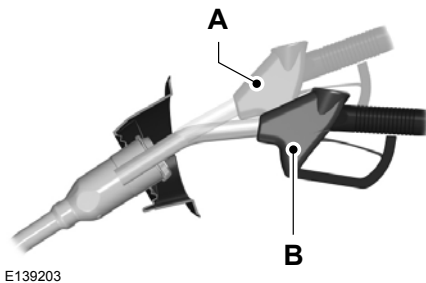
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

Carburant et remplissage

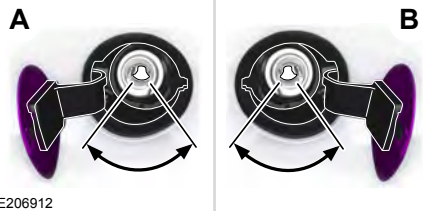


Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



5. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Carburant et remplissage

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
6. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisé qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Consommation de carburant

Votre véhicule calcule les données de consommation de carburant par le biais de la fonction de consommation de carburant moyenne de l'ordinateur de bord.

Les premiers 1 500 km (1 000 mi) de conduite constituent la période de rodage du moteur. Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 000 km (2 000 mi).

Facteurs ayant une incidence sur la consommation de carburant

- Pressions de gonflage des pneus incorrectes. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 369).
- Charger votre véhicule au maximum.
- Transporter des charges inutiles.
- Poser certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.).
- Utiliser un carburant mélangé à de l'alcool. Voir **Qualité du carburant** (page 191).

Carburant et remplissage

- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant peut être plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT



Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.

Dispositif antipollution

- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. **Démarrage-secours du véhicule** (page 289).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Dispositif antipollution

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 194).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Dispositif antipollution

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Nota : *Il se peut que le véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent ne se trouve pas à l'intérieur de votre véhicule.*

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager une position de gamme :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur l'avant du levier sélecteur.
3. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.



E142628

Position de stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Boîte de vitesses

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Assure un freinage moteur augmenté et une utilisation des rapports inférieurs prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- sélectionne plus rapidement les rapports et à des régimes plus élevés.

Mode remorquage (selon l'équipement)



Pour activer le mode remorquage, appuyez sur le bouton situé sous la commande des phares. Un témoin s'allume et un message s'affiche sur le tableau de bord lorsque le système est activé. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le système.

La fonction de mode remorquage :

- Réalise la montée des rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, ce qui ralentit votre véhicule et vous aide à en conserver la maîtrise en pente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

La fonction de traction améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque le mode de traction est activé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Boîte de vitesses

Pour éviter que le moteur tourne à un régime trop bas et qu'il cale, la boîte Select Shift rétrograde automatiquement si elle détermine que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine qu'aucune détérioration ne sera causée par un surrégime du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

Nota : *Le véhicule peut être muni de commandes au volant de direction ou au levier sélecteur de vitesse.*

La boîte Select Shift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime. Le changement de rapport doit être effectué manuellement en appuyant sur le bouton +. Prenez en compte le témoin de changement de rapport, qui indique à quel moment changer de rapport pour vous garantir le meilleur niveau d'efficacité et d'économie de carburant.

Tirez sur la palette + au volant de direction ou appuyez sur le bouton + sur le levier sélecteur de vitesse pour activer la fonction SelectShift.

- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.



E144821

Véhicules avec commandes au levier sélecteur de vitesse :

- Appuyez sur le commutateur à bascule (+) pour passer à la vitesse supérieure.
- Appuyez sur le commutateur à bascule (-) pour passer à la vitesse inférieure.

Select Shift en position de marche avant (D) :

- Mode manuel temporaire permettant d'effectuer des manœuvres plus précises lorsqu'un meilleur contrôle de la sélection de rapport est requis (par exemple, lors d'un remorquage ou d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des actions du conducteur (par exemple sur la direction ou la pédale d'accélérateur).

Select Shift en position sport (S) :

- Sélection manuelle permanente des rapports lorsqu'un contrôle total de la sélection de rapport est requis.

Pour quitter le mode SelectShift, engagez un autre rapport (par exemple la marche avant [D]).

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est requis mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport requis), le rapport actuel clignote trois fois.

Nota : *Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement pour un maximum de performances.*


Boîte de vitesses


Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)


| Passage de : | |
|--------------|-------------------|
| 1 - 2 | 24 km/h (15 mi/h) |
| 2 - 3 | 40 km/h (25 mi/h) |
| 3 - 4 | 64 km/h (40 mi/h) |
| 4 - 5 | 72 km/h (45 mi/h) |
| 5 - 6 | 80 km/h (50 mi/h) |

Neutralisation d'interverrouillage du sélecteur

AVERTISSEMENTS

 Pour cela, vous devez quitter la position de stationnement (P), ce qui signifie que le véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

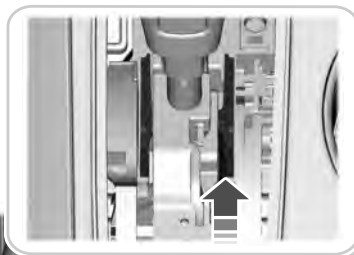
 Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

 Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer cette procédure.

1. Insérez un tournevis entre le soufflet du levier sélecteur et la bague de garniture pour dégager les languettes de la bague d'enjoliveur du panneau supérieur.
2. Utilisez l'outil pour dégager l'enjoliveur du levier sélecteur du panneau de garnissage supérieur.



E253790

Nota : N'appuyez pas sur le levier métallique supérieur afin de ne pas endommager le véhicule.

3. Repérez le levier blanc inférieur situé à droite du levier sélecteur.
4. Avec l'outil, déplacez le levier blanc inférieur vers l'avant du levier sélecteur.
5. En maintenant le levier blanc inférieur en position avant, déplacez le levier sélecteur hors de la position de stationnement.

Boîte de vitesses

6. Rattachez l'enjoliveur du levier sélecteur sur le panneau de garnissage supérieur en appuyant dessus jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
7. Appuyez sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et desserrez le frein de stationnement.

Nota : *Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure est utilisée.*

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ce système n'est pas proactif. Il permet d'anticiper le patinage des roues et de transférer le couple aux roues arrière avant que le patinage se produise. Même s'il n'y a pas de patinage, le système régule en permanence la répartition du couple pour tenter d'améliorer la tenue de route en ligne droite et dans les virages, sur route pavée ou hors route.

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si un composant nécessite un entretien, un message apparaît sur l'écran d'information.

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT



La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

La transmission 4x4 intelligente contrôle en permanence les conditions de fonctionnement et répartit automatiquement le couple moteur entre les roues avant et arrière. Il offre les avantages d'un système complètement automatique à ceux d'un véhicule à quatre roues motrices performant.

Le système à 4 roues motrices est toujours activé et ne nécessite aucune intervention de la part du conducteur. Il s'adapte à toutes les situations, que ce soit la conduite sur route, sur autoroute, hors route ou la conduite en hiver. Le conducteur peut optimiser la conduite à quatre roues motrices en commande 4WD en réglant le commutateur de gestion du terrain en fonction du type de terrain. Voir **Utilisation du système de gestion du terrain** (page 221).

Nota : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsqu'une anomalie du système à 4 roues motrices survient. Voir **Messages d'information** (page 130). Par défaut, une anomalie du système à 4 roues motrices fait passer le système en mode traction avant seulement. Si ce message s'affiche, faites réparer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsque le système à 4 roues motrices présente une surchauffe. Voir **Messages d'information** (page 130). Ce problème peut survenir lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmes avec un patinage excessif des roues, dans le sable profond par exemple. Pour reprendre aussitôt que possible en mode 4 roues motrices, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Après le redémarrage du moteur et le refroidissement suffisant de la transmission 4 roues motrices, le message d'avertissement s'efface et la fonction de transmission 4 roues motrices reprend son fonctionnement normal.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Ne montez jamais une roue de secours d'une taille différente de celle des pneus qui équipent votre véhicule. Si un mini-pneu de secours est installé, le système à 4 roues motrices pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode de traction avant seulement afin de protéger les composants de la transmission. Cette situation est indiquée par un avertissement à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 130). Si l'utilisation du pneu de secours provoque l'affichage d'un message d'avertissement à l'écran d'information, ce témoin doit s'éteindre après la repose du pneu normal réparé ou remplacé, et après avoir coupé puis rétabli le contact. Il est recommandé de remonter la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dès que possible. Une différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation du système à 4 roues motrices et le retour au mode de traction avant par défaut ou même endommager le système à 4 roues motrices.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du soubassement.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni dérapier.

Conduite dans des conditions particulières avec une transmission quatre roues motrices (4RM)

Nota : *Les véhicules à 4 roues motrices sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques de fonctionnement légèrement différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.*

Principes de base en conditions particulières

- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la chaussée.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes, et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner un dérapage ou un capotage du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage en position verrouillage ou arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage et retirez la clé chaque fois que vous quittez le véhicule.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la transmission et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du dispositif AdvanceTrac® avec Roll Stability Control™ (contrôle de stabilité antiretourneement), il peut être utile de désactiver ce dispositif lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles. Autrement dit, ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Toute manœuvre excessive du volant diminue le contrôle du véhicule plutôt que de l'améliorer. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez les manœuvres de direction, les

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

accélération et les freinages brusques qui pourraient augmenter les risques de perte de maîtrise, de capotage et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.
- Si la chaussée change (du béton au gravier par exemple), la réaction aux manœuvres sera différente (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante. Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez de rouler trop rapidement car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. En effet, le véhicule pourrait s'enliser à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Nota : La conduite en eau profonde peut endommager votre véhicule.

Si vous devez traverser un plan d'eau profonde, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau pénètre dans le circuit d'allumage, le moteur risque de caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à 4 roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.



E143950

Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company se joint au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence, de dérapage latéral et de capotage. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas un sommet en marche arrière sans l'aide d'une personne qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de reculer jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas en laissant la boîte au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne « pompez » pas sur la pédale de freins.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles antidérapants, il est impératif de conduire avec précaution. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques au volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la transmission.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à 4 roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Néanmoins, un véhicule à 4 roues motrices peut déraiper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à 4 roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et envisagez d'engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Puisque votre véhicule est équipé du freinage antiblocage sur les quatre roues, ne « pompez » pas sur la pédale de freins. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 216).

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des nécessaires de surbaissement ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de capotage en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires (comme une échelle ou une galerie porte-bagages).

Un entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, nuire à la performance du véhicule et diminuer la sécurité du conducteur et des passagers. Il est recommandé d'inspecter fréquemment les composants du châssis si le véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 345).

Nota : En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.



Voir **Témoins et indicateurs** (page 110).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute

sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

Freins

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Le système de freins antibloccage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Si le frein à main n'est pas serré et que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourra causer des dommages matériels ou des blessures en roulant.

Pour serrer le frein à main, enfoncez complètement la pédale de frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour relâcher le frein à main, enfoncez de nouveau complètement la pédale de frein de stationnement.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main. Ne pas stationner votre véhicule de manière sécuritaire risque de causer une collision ou des blessures. Voir **Frein de stationnement** (page 216).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Freins

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Nota : *Le système fonctionne uniquement lorsque vous immobilisez complètement votre véhicule en ayant engagé une vitesse de montée (par exemple, marche avant [D] lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou marche arrière [R] lorsque le véhicule fait face à une descente).*

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.*

Mise en fonction et hors fonction du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité

Contrôle de stabilité antiretournement

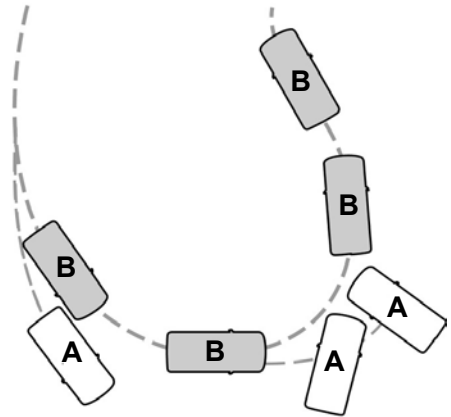
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Contrôle de la vitesse en courbe

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à suivre la route lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le contrôle de la vitesse en courbe intervient en réduisant la puissance du moteur et, au besoin, en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 218).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous ne pouvez pas mettre le contrôle de stabilité et le contrôle de stabilité antiretournement hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

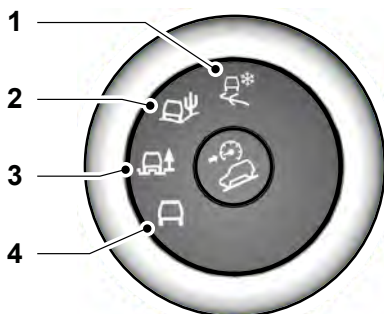
Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 218).

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

UTILISATION DU SYSTÈME DE GESTION DU TERRAIN

Le système de gestion du terrain optimise le comportement et le confort du véhicule et maximise la traction lors de la conduite sur différents types de terrain.

Tournez la commande située sur la console centrale pour choisir parmi les modes de réglage suivants :



E193313

- 1 Choisissez le mode **Gazon/Gravier/Neige** lorsqu'une surface solide est recouverte de matériaux épars ou glissants comme de la neige damée, de la glace, de l'eau, du gazon, ou encore, d'une mince couche de gravier ou de sable. Pour le gravier ou le sable profond, sélectionnez le mode Sable. Si votre véhicule n'arrive pas à obtenir de l'adhérence sur une couche de neige épaisse, il peut être utile de désactiver la

fonction antipatinage (remettez le dispositif antipatinage en fonction lorsque vous obtenez de l'adhérence). Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 218).

- 2 Sélectionnez le mode **Sable** lors de la conduite sur le sable sec et doux ou sur une épaisse couche de gravier. Sélectionnez le mode Boue/Ornières si vous devez conduire sur une couche de sable mouillé suffisamment épaisse pour risquer de faire s'enfoncer les roues de votre véhicule.
- 3 Sélectionnez le mode **Boue/Ornières** pour rouler sur un terrain boueux, plein d'ornières, mou ou inégal.
- 4 Le mode **Normal** est recommandé pour la conduite sur route, et devrait être sélectionné pour la conduite sur toute surface offrant une résistance semblable à celle des revêtements durs des routes ou lorsqu'il n'est plus nécessaire de choisir un mode spécial. Sélectionnez le mode Normal lors de la traction d'une remorque.

Nota : Les modes Sable et Boue/Ornières ne doivent être utilisés que pour la conduite hors route.

Nota : La partie contrôle de la vitesse en courbe du système AdvanceTrac® n'est pas disponible lorsque vous sélectionnez le mode Sable ou Boue/Ornières.

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

Si le système devient inopérant, il peut devenir difficile de sélectionner certains modes, auquel cas un message s'affiche. S'il devient inopérant en raison d'une défaillance, tous les témoins de mode de la commande s'éteignent et un des messages suivants s'affiche à l'écran d'information :

PANNE DU SYSTÈME DE GESTION DU TERRAIN :

Établir le contact, puis le couper pourrait effacer la panne. Si cela ne fonctionne pas, faire inspecter le système par un concessionnaire autorisé.

CHANGEMENT DE MODE REFUSÉ,

RÉESSAYEZ : Un changement de mode ne peut pas être fait au moment où le conducteur le demande. Essayez de nouveau le changement de mode.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS



Le contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour remplacer le jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule, d'avoir un accident ou de subir des blessures graves.



Le contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à zéro km/h (0 mi/h). Une fois le véhicule immobilisé, le frein de stationnement doit être serré ou le véhicule doit être placé à la position de stationnement **(P)** pour éviter qu'il ne roule de façon inopinée.

Le contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le contrôle en descente peut maintenir la vitesses de votre véhicule entre 5 km/h (3 mph) et 32 km/h (20 mph) en descente. Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système reste activé, mais la vitesse de descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le contrôle en descente exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement à l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Utilisation du contrôle en descente



Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé au centre de la commande de gestion du terrain. Un témoin s'allume dans la commande et un carillon retentit lorsque cette fonction s'active.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à parvenir à la vitesse désirée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à parvenir à la vitesse désirée.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et le contrôle en descente maintient la vitesse du véhicule choisie.

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

Nota : Il se peut que vous entendiez un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.

Modes de contrôle en descente

- Aux vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph) : Lorsque vous appuyez sur Contrôle en descente et que le contrôle en descente s'active, **CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV** apparaît dans l'afficheur multimessage pendant plusieurs secondes.
- Aux vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph) : Lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente et que les conditions ne sont pas correctes pour l'activation du contrôle en descente, le système de contrôle en descente s'active, le témoin sur le bouton s'allume en continu et **CONTRÔLE EN DESCENTE PRÊT** s'affiche dans l'afficheur multimessage pendant plusieurs secondes.
- Aux vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph) : Lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente, le système de contrôle en descente s'active, le témoin sur le bouton s'allume et **CONTRÔL DESCEN 20mi/h OU MOIN** s'affiche dans l'afficheur multimessage pendant plusieurs secondes.
- Pour que le contrôle en descente soit activé, le levier sélecteur doit être dans une position de marche avant ou en position de marche arrière (R). Si le véhicule est à la position de stationnement (P) ou point mort (N) et que vous appuyez sur le bouton, le message **CONTR DESCENTE SÉLECT RAPPORT** s'affiche à l'afficheur multimessage pendant plusieurs secondes.

Consultez l'afficheur multimessage pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 130).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.



Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir **Principes de fonctionnement** (page 65).

Nota : Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Quand une remorque est attelée à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand la remorque est attelée, ceci afin d'éviter ces alertes.

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 115).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 130).

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (Selon l'équipement)

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que votre véhicule se déplace à basse vitesse .



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. La distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 115). Si votre véhicule dispose d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse 2 secondes après l'immobilisation du véhicule. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

Si le levier sélecteur est en position de marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après 2 secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de 4 secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po), l'indication visuelle reste affichée.

Aides au stationnement

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 8 km/h (5 mph) ou moins et qu'un obstacle est situé dans la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après 4 secondes.

SONAR LATÉRAL (Selon l'équipement)

Le système de détection latérale utilise les capteurs latéraux avant et arrière pour détecter et cartographier les obstacles se trouvant dans la trajectoire du véhicule, près des côtés de votre véhicule. Les capteurs latéraux sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée.

Nota : Les obstacles qui entrent dans la zone de détection latérale sans être détectés et cartographiés par le capteur latéral avant ou arrière ne seront pas indiqués.



E187810

La zone de couverture s'étend jusqu'à 60 cm (24 po) des côtés de votre véhicule.

Lorsque le système détecte un objet à proximité du côté de votre véhicule, un signal sonore retentit. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche des obstacles présents dans la trajectoire de votre véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule. Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Aides au stationnement

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système de détection latérale émet un signal sonore si votre véhicule se déplace et si des obstacles situés sur votre trajectoire sont détectés à moins de 60 cm (24 po). Lorsque le véhicule s'immobilise, le signal sonore cesse après deux secondes.

Nota : Cette indication de distance reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Lorsque vous passez en mode de conduite (D) ou tout autre mode de marche avant, tel que le mode bas (L), sport (S) ou tout mode de marche avant de la boîte de vitesses manuelle, le système de détection latérale émet un signal sonore avec une indication visuelle de la distance si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et que des obstacles situés sur la trajectoire de votre véhicule sont détectés à 60 cm (24 po). Une fois le véhicule à l'arrêt, le signal sonore cesse après deux secondes et l'indication visuelle après quatre secondes.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système de détection latérale fournit uniquement une indication visuelle de la distance si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle avant ou arrière pour le sonar de recul est détecté à 60 cm (24 po) du côté de votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle de la distance cesse après quatre secondes.

Si le système de détection latérale est indisponible, les segments de l'indicateur de distance latérale ne s'affichent pas.

Le système de détection latérale est indisponible dans la situation suivante :

- Si vous désactivez le système antipatinage.

Le système de détection latérale peut rester indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur environ, ce qui correspond à l'initialisation du système, si :

- Vous établissez le contact, puis le coupez et l'établissez de nouveau.
- Votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux minutes.
- Les freins antiblocage sont activés.
- L'antipatinage est activé.
- Lorsque les informations sur l'angle du volant de direction ne sont pas disponibles, le système de détection latérale est indisponible. Vous devez conduire le véhicule pendant au moins 150 m (492 ft) à une vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph) pour restaurer les informations sur l'angle du volant de direction.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle

AVERTISSEMENTS



Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.

Aides au stationnement

AVERTISSEMENTS



Le stationnement actif ne freine jamais.



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle ou perpendiculaire libre et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez choisir de neutraliser le système en saisissant le volant ou en appuyant sur le bouton.

L'aide à la sortie du stationnement parallèle commande automatiquement la direction de votre véhicule pour sortir d'un emplacement de stationnement parallèle (mains libres) pendant que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.

- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont médiocres. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, l'échappement de moto, les freins à air de camion ou les avertisseurs sonores.*

Nota : *À la suite d'un changement de la taille des pneus, le système doit se recalibrer et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

N'utilisez pas le système dans les cas suivants :

- Vous avez attaché un objet étranger près des capteurs à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule. Par exemple, un porte-bicyclette ou une remorque.
- Vous fixez un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

Aides au stationnement

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle



Appuyez la touche de stationnement actif une fois pour chercher un emplacement de stationnement en créneau.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.



E130107

Nota : Vous pouvez également mettre le stationnement actif en fonction après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.

Nota : Conduisez le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Nota : Le système propose toujours le dernier espace de stationnement qu'il détecte. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.

Nota : Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.

Aides au stationnement

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.

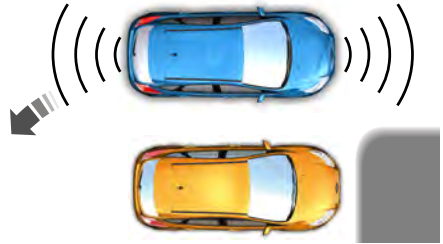


Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction et que rien n'entrave son mouvement, votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace (mains libres). Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.



Utilisation du stationnement actif – Stationnement perpendiculaire



Appuyez deux fois sur le bouton de stationnement actif pour chercher un espace de stationnement perpendiculaire.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph), le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : Si vous ne choisissez pas, le système cherche par défaut sur le côté passager.

Aides au stationnement

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

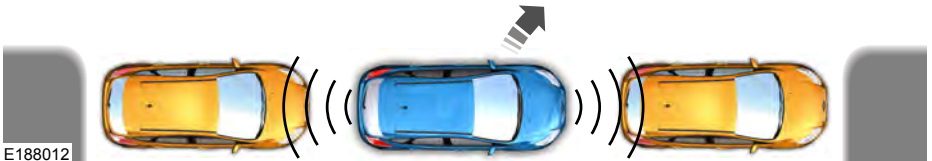
Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.*

Utilisation du stationnement actif – Aide à la sortie du stationnement parallèle



Appuyez sur le bouton de stationnement actif pendant que votre véhicule est au repos dans un espace de stationnement en créneau pour utiliser le stationnement actif en créneau.

Le système affiche un message demandant de sélectionner un côté. Utilisez le clignotant pour indiquer de quel côté du véhicule vous souhaitez sortir de l'espace de stationnement.



E188012

Le système détermine l'espace disponible à l'avant et l'arrière du véhicule, et dirige automatiquement votre véhicule hors de l'espace de stationnement parallèle (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Lorsque le système guide votre véhicule au-delà du véhicule ou de l'objet adjacent, il vous invite à reprendre le contrôle de la direction pour terminer la sortie de l'emplacement de stationnement.

Nota : *Si l'espace disponible devant votre véhicule permet de quitter facilement l'emplacement, la fonction d'aide à la sortie du stationnement parallèle peut ne pas être disponible.*

Nota : *Vous êtes responsable de la maîtrise de votre véhicule et vous devez vérifier si la voie est libre avant de vous engager dans la circulation.*

Nota : *N'utilisez pas ce système pour vous aider à quitter un emplacement de stationnement perpendiculaire. Une telle manœuvre pourrait causer des dommages à votre véhicule.*

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 5 km/h (3 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Aides au stationnement

Désactivation de la fonction de stationnement actif

Vous pouvez effectuer l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes pendant une recherche d'emplacement de stationnement.

- Roulez à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph) pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Désactivez l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les cas suivants :

- L'antipatinage est activé.
- Le système de freinage antiblocage s'active ou est défectueux.

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, accompagné d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour les anomalies systèmes fréquentes ou récurrentes.

Dépannage du système

| Symptôme | Cause possible |
|---|---|
| Le système ne cherche pas une place de stationnement. | Vous pouvez désactiver le système antipatinage. |
| | La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement. |
| Le système ne propose pas d'emplacement de stationnement. | Les capteurs peuvent être recouverts. Par exemple, à cause de neige, de glace ou de débris accumulés. Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système. |
| | L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule. |
| | Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule. |
| | L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po). |

Aides au stationnement

| Symptôme | Cause possible |
|---|--|
| | <p>La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph) pour un stationnement en parallèle, ou supérieure à 30 km/h (19 mph) pour un stationnement perpendiculaire.</p> <p>Vous avez récemment débranché ou remplacé la batterie. Après une déconnexion de batterie, vous devez conduire votre véhicule brièvement sur une route droite.</p> |
| Le système ne place pas le véhicule correctement. | <p>Votre véhicule roule dans la direction opposée à la position actuelle de la boîte de vitesses. Par exemple, il roule en avant alors que vous êtes en position de marche arrière (R).</p> |
| | <p>L'espace de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.</p> |
| | <p>Des véhicules en stationnement incorrect ou des objets occupent l'emplacement.</p> |
| | <p>Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.</p> |
| | <p>Vous avez installé ou entretenu les pneus incorrectement. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule.</p> |
| | <p>Une réparation ou une modification altère la fonction de détection.</p> |
| | <p>Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée d'un camion de déménagement.</p> |
| | <p>La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés change après que votre véhicule a dépassé l'emplacement.</p> |
| <p>La température autour de votre véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage.</p> | |

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.



Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Nota : Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par le véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E253742

La caméra est située sur le couvercle de coffre.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Nota : Le sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière le véhicule :

- Lignes de guidage actives (selon l'équipement) : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule.
- Ligne centrale : Cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Aides au stationnement

Nota : Si la marche arrière (R) est engagée et que le couvercle du coffre à bagages ou la hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

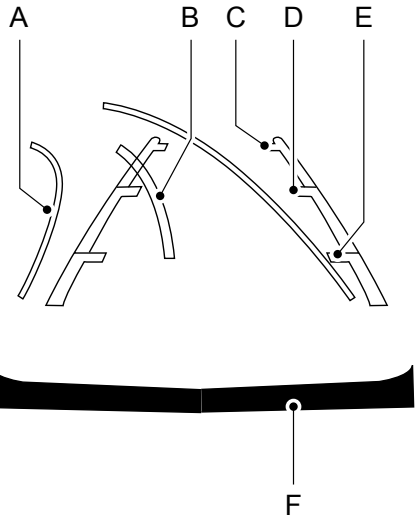
- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif. Vous pouvez aussi utiliser le lave-glacé arrière pour nettoyer la caméra. Voir **Essuie-glacé et lave-glacé de lunette arrière** (page 91).
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Paramètres de la caméra

Il est possible d'accéder aux paramètres de la caméra de recul à travers l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 115).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.



E142436

- A Lignes de guidage actives (selon l'équipement)
- B Axe
- C Ligne de guidage fixe : Zone verte
- D Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant de direction pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Lorsque le volant de direction est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone jaune ou rouge sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs de sonar de recul détectent un obstacle dans la zone couverte.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) en engagée.

Nota : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Les paramètres pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole à l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière le véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est actif uniquement lorsque la marche arrière (R) en engagée.

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir quitté la position de marche arrière (R) pour toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Le véhicule ralentisse jusqu'à atteindre environ 8 km/h (5 mph);
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Aides au stationnement

CAMÉRA À 180 DEGRÉS

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra avant ne dispense pas le conducteur de regarder vers l'avant du véhicule.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.



Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.



E253795

La caméra avant se situe dans la calandre. La caméra offre une image vidéo de la zone à l'avant du véhicule.

Nota : La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Nota : La caméra avant se désactive si la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph). Vous devez réactiver le système en utilisant le bouton du système de caméra une fois en dessous du seuil de vitesse.

Utilisation du système

Le système de caméra à 180 degrés se compose de caméras avant et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Vous permet de voir le trafic transversal devant et derrière votre véhicule.
- Permet une visibilité pendant les manœuvres de stationnement.



Le bouton du système de caméra est situé sur la partie centrale de la planche de bord et vous permet de basculer entre différentes vues.

Nota : Le système de caméra peut ne pas fonctionner correctement si de la boue, de l'eau ou des débris obstruent la vue de la caméra. Vous pouvez nettoyer la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un détergent non abrasif ou à l'aide de votre lave-glace avant ou arrière. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 89).

Vues de caméra

Appuyez sur la touche de caméra pour passer d'une vue à l'autre.

- **Vue arrière normale :** Fournit une image de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.
- **Vue arrière agrandie :** Fournit une image agrandie à 180 degrés de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement

- **Vue avant normale :** Fournit une image de ce qui se trouve directement devant votre véhicule lorsque celui-ci se trouve en position de point mort (N) ou de marche avant (D).
- **Vue avant agrandie :** Fournit une image agrandie à 180 degrés de ce qui se trouve directement devant votre véhicule lorsque celui-ci se trouve en position de point mort (N) ou de marche avant (D).

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante.

Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : *Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée lorsque vous franchissez une pente.*



E200995

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez sur le bouton **ON**.



Le témoin s'affiche à l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *La couleur du témoin change.*

Modification de la vitesse programmée

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
- Maintenez la touche **SET+** ou **SET-** enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CAN** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur le bouton **RES**.

Programmateur de vitesse


Mise hors fonction du régulateur de vitesse


Nota : Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.


Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)


AVERTISSEMENTS


 Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.


 N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.


 N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.


AVERTISSEMENTS


 N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage de deuxième monte. Les freins de remorque de deuxième monte ne fonctionneront pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

 N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. De plus, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.

 Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Nota : Vous devez faire preuve d'une vigilance en tout temps, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système fait appel à un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

Programmateur de vitesse



E200996

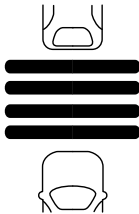
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur le bouton **ON**.



Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.



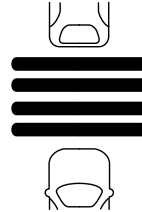
E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.

3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Un graphique de véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Programmateur de vitesse

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement que le vôtre, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie.
- Le véhicule ralentisse à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph).
- Une nouvelle distance entre véhicules soit programmée.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

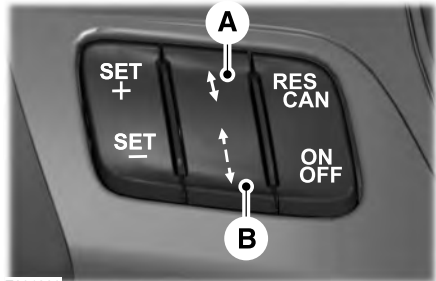
Si le système détecte que l'effort de freinage maximal sera insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Réglage de la distance de sécurité

Nota : Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste automatiquement en fonction de la vitesse de votre véhicule.

Nota : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de conduite.

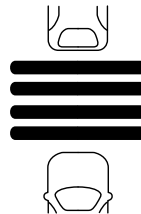
Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.



E201206

A Diminution de la distance.

B Augmentation de la distance.



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Programmeur de vitesse

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

| Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules | Comportement dynamique |
|--|------------------------|
| 1 | Sport |
| 2 | Normal |
| 3 | Normal |
| 4 | Confort |

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisie.

Neutralisation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui vous précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.



Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique du véhicule ne s'affiche pas à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse moindre s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez la touche lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CAN** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur le bouton **RES**. Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Désactivation automatique

Nota : *Si le régime moteur est trop faible, un son retentit et un message s'affiche à l'écran. Le freinage automatique se désactive.*

Programmateur de vitesse

Le système ne fonctionne pas à moins de 20 km/h (12 mph).

Utilisation en terrain montagneux

Nota : Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.

Lorsque le système est activé, sélectionnez une vitesse inférieure lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.

Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Anomalies de détection

AVERTISSEMENTS



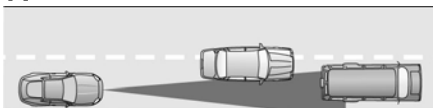
Rarement, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



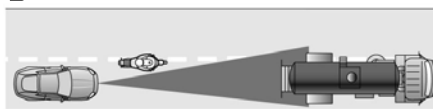
Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

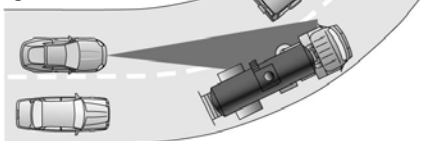
A



B



C



E71621

Programmateur de vitesse

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont totalement engagés sur votre voie.
- C La détection des véhicules qui vous précèdent peut s'avérer difficile à l'entrée et à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si votre véhicule subit un choc à l'avant ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar peut changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Système non disponible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'un des problèmes suivants :

- Un capteur obstrué.
- Une température élevée des freins.
- Une panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué



E145632

Nota : Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière la planche de bord.

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

| Cause | Mesure à prendre |
|---|---|
| La surface du radar est souillée ou obstruée. | Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction. |
| La surface du radar est propre, mais le message reste affiché. | Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction. |
| De fortes chutes de neige ou précipitations perturbent les signaux radar. | N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent. |

Programmateur de vitesse

| Cause | Mesure à prendre |
|--|---|
| L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar. | N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent. |
| Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité. | Patienter quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal. |

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur ne soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage en mode de régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas votre véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.



Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance n'est pas affiché et le système ne réagit pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne vous dispense pas de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.



Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.



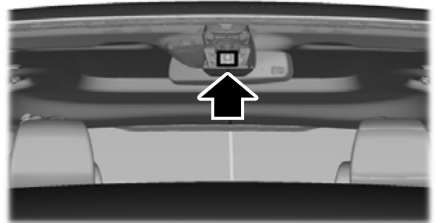
Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une tresse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.

Nota : S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph). En deçà de la vitesse d'activation, l'écran d'information informe le conducteur que le système est indisponible.



E249505

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message au tableau de bord.

Aides à la conduite

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

Mise en fonction et hors fonction du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).

Une fois activé, le système surveille votre niveau de vigilance à partir de votre comportement de conduite au regard des marquages de voie et d'autres facteurs déterminant.

Messages d'avertissement

Nota : Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).

Le système d'avertissement comprend deux niveaux : Le système commence par émettre un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système de l'une des deux manières suivantes :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.



Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS



Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Le capteur est situé près du rétroviseur.

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Nota : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est obstrué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part sur le volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Lorsque la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Nota : Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.

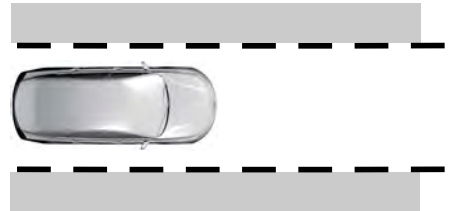


Appuyez sur le bouton placé sur le levier multifonction de la colonne de direction pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

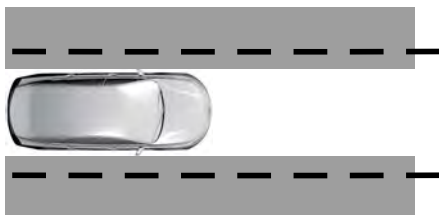
Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

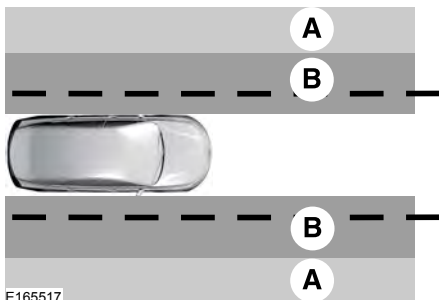
Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

Aides à la conduite



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165517

A Alerte

B Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Normal
- Élevée

Affichage du système



E151660

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marquages routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marquages routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur du marquage de voie change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

Aides à la conduite

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- La route ne comporte pas de marquages routiers ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué ou la caméra est incapable de détecter les marquages routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres, angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Dépannage

| Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie? |
|---|
| La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction |
| La lentille de la caméra capte les rayons du soleil |
| Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué. |
| Le véhicule roule trop près des marquages routiers. |
| Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes. |
| La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps. |
| Marquages routiers ambigus (surtout dans les zones de construction). |
| Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement. |
| Décalage soudain des marqueurs routiers. |
| Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac. |
| Le champ visuel de la caméra est obstrué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé. |

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?

Le véhicule qui précède est trop près.

Passage d'une voie avec marquages routiers à une voie sans marquages routiers, ou inversement.

Eau stagnante sur la route.

Marquages routiers à peine visibles (marquages routiers jaunes partiels sur les routes de béton).

Voie trop étroite ou trop large.

La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.

La route est étroite ou la chaussée accidentée.

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.

Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



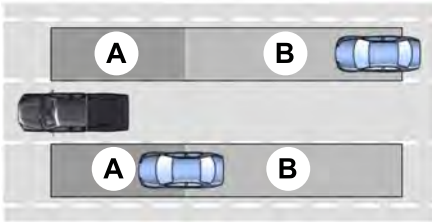
N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENTS



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Aides à la conduite



E249962

- A Zone d'angle mort
- B Zone d'angle mort étendue

Le système est conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort.

- Zone d'angle mort (A) : détection des véhicules à proximité qui roulent plus lentement, à partir des rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 5 m (16 ft) au-delà du pare-chocs.
- Zone d'angle mort étendue (B) : détection des véhicules à proximité qui roulent plus rapidement, à partir des rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs.

Nota : Le système n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets et il ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, les animaux ou les infrastructures (p. ex., barrières, glissières de sécurité, arbres). Il a été conçu pour signaler la présence de certains véhicules en mouvement dans les zones d'angle mort.

Nota : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation du système

Le système entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système se réactive lorsque le véhicule dépasse 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, le système est activé dans toutes les positions du levier sélecteur, sauf en marche arrière (R).

Nota : Sur les véhicules avec boîte automatique, le système ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).

Nota : La zone d'angle mort étendue n'est activée qu'aux vitesses supérieures à 48 km/h (30 mph).

Indicateurs et messages du système



E142442

Aides à la conduite

Le système allume un témoin d'alerte dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche le vôtre. Lorsque le système vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte brille avec moins d'intensité lorsque la luminosité ambiante diminue.

Capteurs obstrués



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le pare-chocs arrière, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue ou de neige devant les capteurs, ou la conduite par forte pluie peut nuire au bon fonctionnement du système ou générer de fausses alertes. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner une dégradation du fonctionnement du système. On parle alors d'obstruction.

Nota : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs et n'appliquez aucun produit de réparation sur ces surfaces, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Nota : *En cas de forte pluie, le témoin d'alerte peut s'allumer, même si aucun véhicule ne se trouve dans la zone d'angle mort.*

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche sur l'écran d'information. Les témoins d'alerte restent allumés et le système ne fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Vous pouvez effacer le message à l'écran d'information, mais il n'est pas possible d'éteindre les témoins d'alerte.

Pour remédier à une anomalie d'obstruction, procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée devant les capteurs, ou si la chute de neige ou la pluie baisse en intensité ou cesse complètement, roulez quelques minutes dans la circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis rétablissez de nouveau le contact du véhicule.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactivent automatiquement le système. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage, mais pas d'un module de remorquage d'usine, il est recommandé de désactiver le système manuellement. Le fonctionnement du système avec une remorque attelée nuit au rendement du système.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 130).

Activation et désactivation du système

Nota : *Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.*

Aides à la conduite

Vous pouvez temporairement désactiver le système dans l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 115). Lorsque vous désactivez le système, l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système, le témoin s'allume et vous ne recevez plus d'alertes. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système. Une fois le système désactivé de façon permanente, seul un concessionnaire autorisé peut le remettre en fonction.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENTS



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

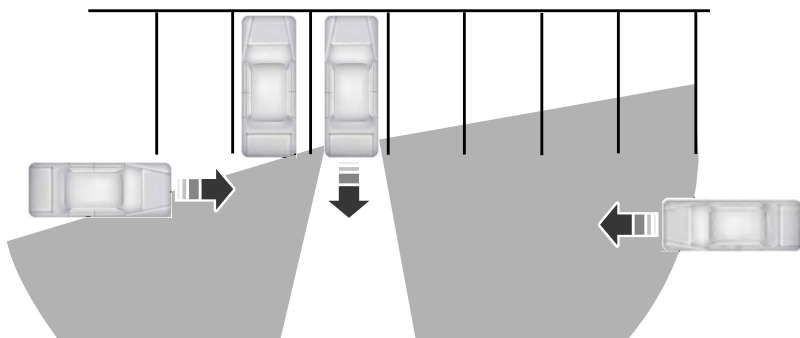
Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

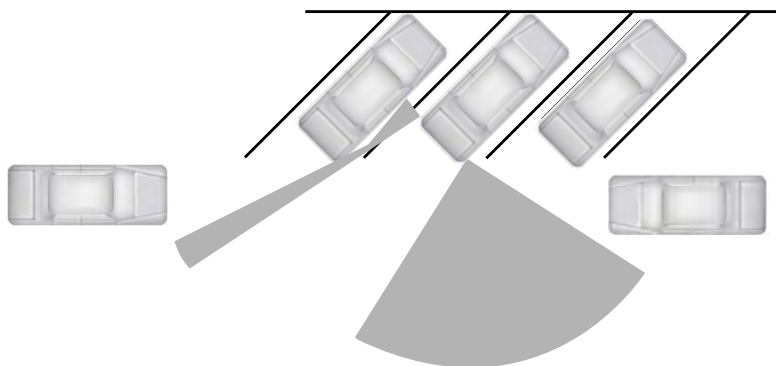
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

Aides à la conduite



E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.



E142441

Aides à la conduite

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Témoins, messages et alertes sonores du système

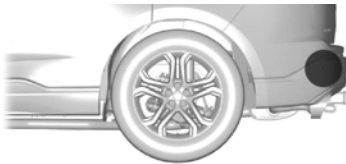


E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule éloigné).

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 130).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Les capteurs sont obstrués.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Messages d'information** (page 130).

Aides à la conduite

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 130). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 130).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en mode marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après

AVERTISSEMENTS

un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Aides à la conduite

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.



Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer votre jugement ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse adéquates.

Nota : *Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir de l'arrière ou des côtés de votre véhicule.*

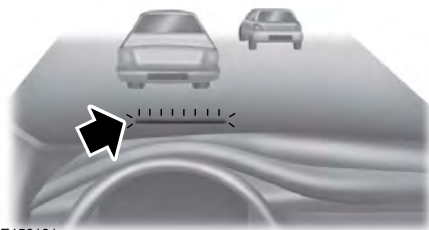
Nota : *Le système d'assistance pré-collision fonctionne aux vitesses supérieures à environ 8 km/h (5 mph).*



E156130

Il vous avertit de certains risques de collision. Le capteur du système détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction.

Aides à la conduite



E156131

Lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule, un témoin de couleur rouge clignote et une tonalité retentit.

L'assistance de freinage vous aide à réduire la vitesse d'impact en préchargeant les freins. Si le risque de collision continue d'augmenter malgré l'avertissement visuel et sonore, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour un freinage rapide. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais si la pédale de frein est enfoncée, ne serait-ce que légèrement, les freins sont serrés au maximum de leur capacité.

Utilisation du système d'assistance pré-collision

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système d'assistance pré-collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous freinez le véhicule préalablement à la collision. Comme dans toute situation de freinage, vous devez appuyer sur la pédale de frein.

Vous pouvez régler la sensibilité de la centrale d'alerte à travers l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).

Nota : Dans la mesure du possible, le constructeur recommande d'utiliser le réglage de sensibilité maximal. Si les avertissements s'avèrent trop fréquents, vous pouvez réduire la sensibilité du système. Une sensibilité réduite fait que les avertissements sont moins fréquents et plus tardifs. Voir **Généralités** (page 115).

Capteurs obstrués



E145632

Si un message de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, il se peut que de la saleté, de l'eau ou qu'un objet obstrue le capteur. Le capteur est situé derrière un cache, près de la grille de calandre inférieure côté conducteur. Si le capteur est obstrué de manière quelconque, votre véhicule ne bénéficiera d'aucune vision à travers le capteur et le système d'assistance pré-collision sera inopérant. Les causes possibles à l'origine d'un message de capteur obstrué et les mesures à prendre correspondantes sont indiquées ci-dessous.

Aides à la conduite

| Cause | Mesure à prendre |
|--|--|
| Le couvercle du capteur radar dans la grille de calandre est sale ou obstrué | Nettoyez le couvercle du capteur radar ou éliminez l'obstruction |
| La surface du couvercle de capteur radar est propre, mais le message reste affiché à l'écran | Attendez un court moment. La réinitialisation du radar peut prendre plusieurs minutes suite à l'élimination de l'obstruction |
| De fortes chutes de neige, fortes précipitations ou un brouillard épais perturbent les signaux radar | Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement |
| Les trombes d'eau, la neige ou la glace sur la chaussée interfèrent avec les signaux radar | Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement |

Limites du système

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système d'assistance pré-collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous appuyez d'abord sur les freins. Vous devez freiner comme vous le feriez dans une situation de freinage habituelle.

En raison de la nature de la technologie du radar, il arrive parfois que les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-uns :

- Des véhicules stationnés, ou se déplaçant à moins de 10 km/h (6 mph).
- Piétons et obstacles sur la chaussée.
- Véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Conditions météorologiques difficiles (voir la section sur les capteurs obstrués).

- Accumulation de débris sur la calandre près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués).
- Courte distance jusqu'au véhicule qui précède.
- Mouvements importants du volant et de la pédale (style de conduite très dynamique).

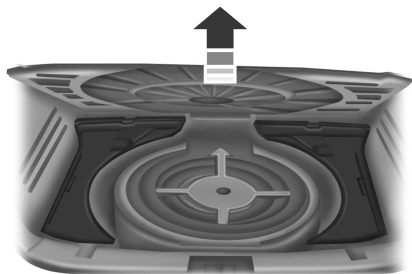
Si la partie avant de votre véhicule est endommagée, la zone de détection du capteur radar pourrait être modifiée. Cela peut se traduire par des avertissements de collision non signalés ou erronés. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la zone de détection et le fonctionnement corrects du capteur radar.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système de casiers de rangement

(Selon l'équipement)

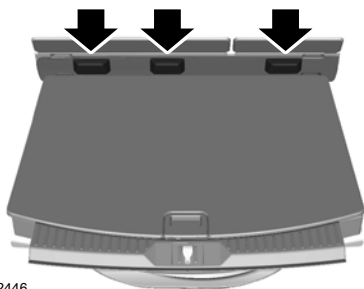


E142445

Le système se trouve dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

Plancher de chargement réglable

(Selon l'équipement)



E142446

Sur les véhicules dotées d'une roue de secours de taille standard, le plancher de chargement peut être réglé à deux positions. L'avant du plancher de chargement peut-être placé sur (position élevée) ou sous (position basse) les pièces d'appui derrière les sièges arrière. La partie arrière du plancher de chargement repose toujours sur les deux petites tablettes du panneau de garnissage.

FILETS DE RETENUE (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ce filet n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision ou d'arrêt soudain.

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement. Fixez le filet aux agrafes prévues à cet effet. Répétez la fixation sur les deux côtés du véhicule.


Transport de charge




E204323

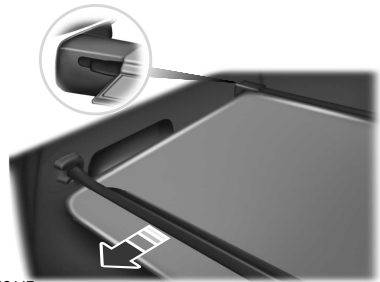
CACHE-BAGAGES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le cache-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.

 Ne placez aucun objet sur le cache-bagages car ils pourraient obstruer votre vue ou être projetés sur les occupants en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Servez-vous du cache-bagages pour couvrir les articles de l'aire de chargement.



E142447

Pour installer le couvre-bagages, insérez les extrémités du cache-bagages dans les supports de fixation situés derrière le siège arrière, sur les panneaux de garnissage arrière.


Pour manœuvrer le cache-bagages :

1. Tirez le rebord arrière du cache-bagages vers l'arrière.
2. Fixez les deux extrémités de la tige-support dans les fentes de retenue situées sur les panneaux de garnissage arrière.

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT

 Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Transport de charge

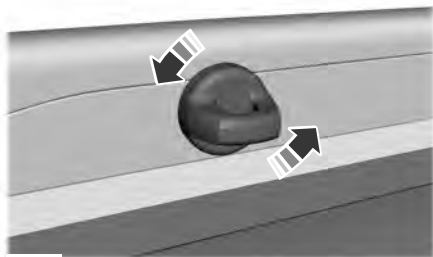
La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les barres transversales, est de :

- 45 kg (100 lb) pour les véhicules sans toit ouvrant transparent.
- 20 kg (45 lb) pour les véhicules avec toit ouvrant transparent.

Placez les charges directement sur les barres transversales fixées aux longerons pour un fonctionnement correct du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des barres transversales d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Trousse à molettes



E203659

Une trousse à molettes est comprise dans votre véhicule pour la fixation de charges légères sur votre toit. La trousse est rangée dans la boîte à gants.

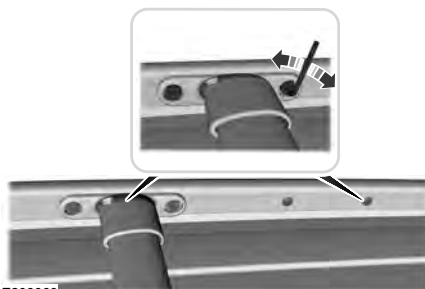
Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez des bagages sur la galerie de toit, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours. Assurez-vous que votre chargement est solidement arrimé avant le départ.

Nota : Des capuchons à pression peuvent se trouver dans le longeron, et doivent être déposés avant de poser les molettes. Ces capuchons peuvent être déposés à l'aide d'un outil Torx T25 ou d'un outil similaire.

Réglage de la barre transversale

(Selon l'équipement)

Nota : Pour moins de bruits de vent et une meilleure aérodynamique, posez uniquement les barres transversales lorsque vous en avez besoin pour transporter un chargement. Suivez les étapes pour repositionner ou déposer la barre transversale arrière. Vous pouvez déposer les fixations de la barre transversale avant en dévissant l'ensemble.



E203063

1. Déposez les boulons de la barre transversale des deux côtés de la partie avant de la barre transversale à l'aide de l'outil Torx T25 ou d'un outil similaire.
2. Déposez la barre transversale en faisant glisser les extrémités pour les extraire des longerons.
3. Déplacez la barre transversale sur la nouvelle position du longeron et faites-la glisser sur le longeron.
4. Repositionnez et serrez les boulons sur les deux côtés de la barre transversale à l'aide d'un outil Torx T25 ou d'un outil similaire.

Transport de charge

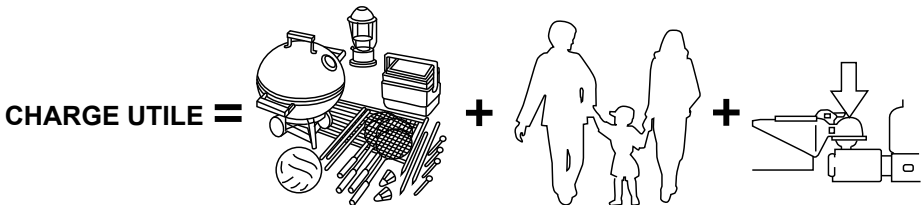
Nota : Des capuchons à pression peuvent se trouver sur la nouvelle position du longeron, et doivent être déposés avant de poser la barre transversale. Vous pouvez retirer ces capuchons à l'aide d'un outil Torx T25 ou d'un outil similaire.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Charge utile



E143816

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

| TIRE AND LOADING INFORMATION | | | |
|--------------------------------------|-----------|----------|---------|
| SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES | TOTAL : 5 | FRONT: 2 | REAR: 3 |

The combined weight of occupants and cargo should never exceed: **385 kg or 850 lbs.**

| TIRE | SIZE | COLD TIRE PRESSURE | SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION |
|-------|---------------|--------------------|---|
| FRONT | 235/45R18 94V | 235 KPA, 34 PSI | |
| REAR | 235/45R18 94V | 235 KPA, 34 PSI | |
| SPARE | NONE | NONE | |

| TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT | | | |
|---|-----------|--------------------|---------------------|
| SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES | TOTAL : 5 | FRONT AVANT : 2 | REAR ARRIERE : 3 |

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **396 kg or 875 lbs.**
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

| TIRE PNEU | SIZE DIMENSIONS | COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID | SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS |
|------------------------|--------------------|---|---|
| FRONT AVANT | 235/40R19 96V | 255 KPA, 37 PSI | |
| REAR ARRIERE | 235/40R19 96V | 255 KPA, 37 PSI | |
| SPARE DE SECOURS | T125/80R16 97M | 415 KPA, 60 PSI | |

E198719

Transport de charge

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

Transport de charge

autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour

transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À

Transport de charge

présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.

Nota : Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 275).

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 301).

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

Remorquage

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule de la hauteur et de la capacité de charge appropriées. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 267).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

Remorquage

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de la réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse de votre véhicule est trop élevée, le système peut s'activer maintes fois et réduire graduellement la vitesse de votre véhicule.

La fonction serre les freins de chaque roue et réduit le couple moteur afin de permettre la stabilisation du véhicule. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et un message s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 130). Ralentissez, immobilisez le véhicule avec précaution en bordure de route et vérifiez la répartition correcte de la charge. Voir **Transport de charge** (page 264).

Vous pouvez désactiver cette fonction à l'écran d'information. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,86 mètre² (20 pieds²) si votre véhicule peut remorquer une remorque de catégorie I ou 3,72 mètres² (40 pieds²) si votre véhicule peut remorquer une remorque de catégorie III.

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 ft) à partir d'une élévation de 300 m (1 000 ft).

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids spécifique. Les poids maximum de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Remorquage

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne

dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

| Moteur | PTRA maximal | Poids maximal de la remorque |
|--|---------------------|-------------------------------------|
| 2.3L GTDI 2 roues motrices ¹ | 3 130 kg (6 900 lb) | 907 kg (2 000 lb) |
| 3.5L TiVCT 2 roues motrices ¹ | 3 130 kg (6 900 lb) | 907 kg (2 000 lb) |
| 2.3L GTDI 2 roues motrices ² | 3 606 kg (7 950 lb) | 1 361 kg (3 000 lb) |
| 3.5L TiVCT 2 roues motrices ² | 4 513 kg (9 950 lb) | 2 268 kg (5 000 lb) ³ |
| 2.3L GTDI 4 roues motrices ¹ | 3 221 kg (7 100 lb) | 907 kg (2 000 lb) |
| 3.5L TiVCT 4 roues motrices ¹ | 3 221 kg (7 100 lb) | 907 kg (2 000 lb) |
| 2.3L GTDI 4 roues motrices ² | 3 697 kg (8 150 lb) | 1 361 kg (3 000 lb) |

Remorquage

| Moteur | PTRA maximal | Poids maximal de la remorque |
|--|----------------------|-------------------------------------|
| 3.5L TiVCT 4 roues motrices ² | 4 604 kg (10 150 lb) | 2 268 kg (5 000 lb) ³ |
| 3.5L GTDI 4 roues motrices ² | 4 717 kg (10 400 lb) | 2 268 kg (5 000 lb) ³ |

¹ Sans l'ensemble de remorquage.

² Avec l'ensemble de remorquage.

³ Pour la traction de remorques pesant jusqu'à 1 588 kg (3 500 lb), utilisez un attelage répartiteur de charge et une boule d'attelage appropriés qui répartissent uniformément le poids au timon de la remorque sur toute la structure inférieure du véhicule. Pour les remorques de plus de 3 500 lb (1 588 kg) et jusqu'au poids maximal autorisé pour votre véhicule, nous vous conseillons d'utiliser un attelage répartiteur de charge pour augmenter la charge sur l'essieu avant pendant le remorquage.

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- Ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 267).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de charge

AVERTISSEMENT



Une fois les barres-ressorts réglées, le pare-chocs arrière de votre véhicule ne doit pas être plus élevé qu'avant l'attelage de la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de poids, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Garez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. Cette mesure correspond à H1;
3. Attachez la remorque chargée au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.
4. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. Cette mesure correspond à H2;
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

Remorquage

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de la tension de barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage;
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez-les sous le timon de la remorque en laissant suffisamment de mou pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de la remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts et en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de position, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent correctement.

Avant d'atteler une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou autres obstacles.

Remorquage

Lors de la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;
- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans une pente longue et prononcée.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, sélectionnez un rapport de gamme inférieur. Ne freinez pas pendant de longues périodes sous peine de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.
- Si la boîte de vitesses possède la fonction d'assistance en côte ou de remorquage-charge lourde, utilisez cette fonction pour le remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser l'économie de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.

- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant pour orienter les roues du véhicule dans le sens contraire à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement du véhicule.
 3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P).
 4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non comprises avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC)

Nota : *Débranchez le faisceau de câblage de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou pour le sortir de l'eau :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Remorquage

Si ces recommandations sont ignorées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule et :

- Causer des dommages internes aux composants.
- Nuire à la maniabilité du véhicule, compromettre sa fiabilité et causer des anomalies de fonctionnement des dispositifs antipollution.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuite soit suspectée ou qu'une autre réparation de l'essieu soit requise.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 2.3L ECOBOOST™

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est orienté vers l'avant, en vue d'être remorqué dans ce même sens.
- Le levier sélecteur est en position de point mort **N**. Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur en position de point mort **N**, vous devez peut-être le débloquer manuellement. Voir **Boîte de vitesses** (page 204).
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir **Climatisation** (page 145).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but pour prévenir des dommages à la boîte de vitesses.

Les véhicules à traction avant ne peuvent **PAS** être remorqués les quatre roues au sol sous peine d'endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez placer les roues avant sur un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fabricant.

Les véhicules à traction intégrale ne peuvent **PAS** être remorqués les quatre roues au sol sous peine d'endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de remorquer votre véhicule avec les quatre (4) roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 3.5L DURATEC/3.5L ECOBOOST™

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Passez au point mort (N). Si vous ne pouvez pas passer au point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 204).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage de loisirs

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 145).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour objet de prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Vous pouvez remorquer votre véhicule équipé d'un moteur EcoBoost 3.5 L ou Duratec 3.5 L avec les quatre roues au sol.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

1. Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton de démarrage sans clé jusqu'à ce que le véhicule démarre.
2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (N).
3. Arrêtez le véhicule en appuyant une fois sur le bouton de démarrage sans clé.
4. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Vous avez besoin de la clé de porte pour verrouiller et déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).

Nota : Le système antivol est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Véhicules équipés d'une clé de contact

1. Enfoncez la pédale de frein, puis tournez la clé de contact jusqu'à ce que le véhicule démarre.

Remorquage

2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (N).
3. Coupez le contact en tournant la clé de contact au-delà de la position accessoires. La clé se trouve entre la position accessoires et la position arrêt. Voir **Commutateur d'allumage** (page 183).
4. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).

Nota : *Le système antivol est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.*

Faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Tous les véhicules

- Ne dépassez pas 105 km/h (65 mph).
- Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez sur la pédale de frein, passez en position de marche avant (D), puis en position de marche arrière (R) avant de revenir en position de point mort (N).

Véhicules à traction avant

Vous pouvez sinon tracter votre véhicule à traction avant avec les roues avant soulevées du sol à l'aide d'un chariot porte-roues, ou avec toutes les roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules à quatre roues motrices

Vous pouvez sinon tracter votre véhicule à quatre roues motrices avec toutes les quatre roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Ne remorquez pas votre véhicule à quatre roues motrices en soulevant les roues avant du sol (au moyen d'un chariot porte-roues) et en laissant les roues arrière au sol. Ceci endommagerait votre système à quatre roues motrices. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survivre le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

Conseils de conduite

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température pendant les premiers 12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi) de conduite.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176380

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :


- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;


Conseils de conduite


- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.


COUVRE-PLANCHER


AVERTISSEMENTS

 Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



E142666

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.

- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance routière, composez le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.



La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

Dépannage

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule a un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact.
3. Répétez les Étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **START/STOP** bouton pour démarrer votre véhicule.

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP**, ou appuyez sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS



N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.



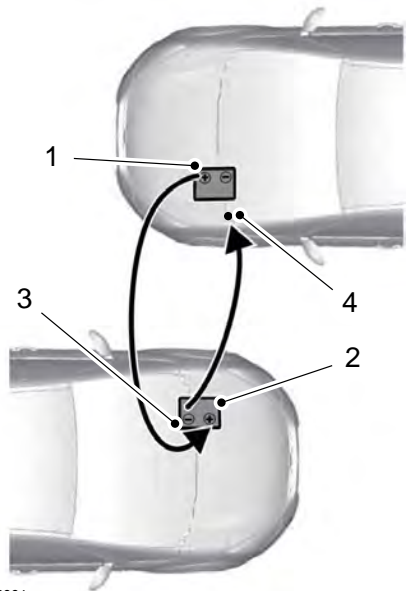
Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

Dépannage

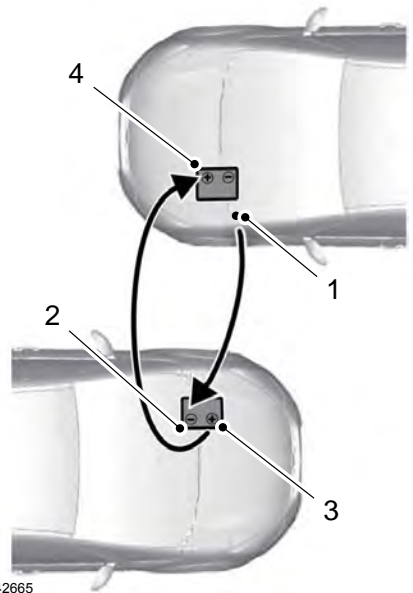
- Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

- Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
- Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
- Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

- Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Dépannage

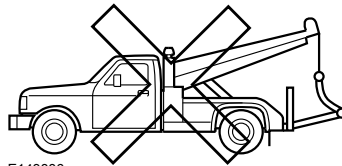
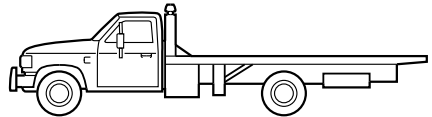
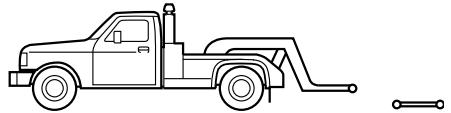
SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Dépannage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford.

Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

| |
|--|
| Site Web |
| www.owner.ford.com |

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

| |
|--|
| Site Web |
| www.ford.ca |

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

| Centre de relation avec la clientèle | Téléphone | Télécopieur | Adresse électronique |
|--------------------------------------|---|----------------|---|
| Asie-Pacifique | s.o. | s.o. | apemrc@ford.com |
| Caraïbes et Amérique du Sud | +1 313 594 4857 | - | expcac@ford.com |
| Moyen-Orient | Ford 80004443673 | 971 4 3327 266 | menacac@ford.com |
| | Lincoln 80004441067 | | |
| | EAU 80004441066 | | |
| | Arabie Saoudite 8008443673 | | |
| | Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078 | | |
| Porto Rico et É.-U. Îles vierges | +1-800-841-3673 | s.o. | prcac@ford.com |
| Afrique du Sud du Sahara | +1-313-594-4857 | s.o. | ssacrc@ford.com |
| Corée du Sud | +63-2-717-6410 | s.o. | infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com |

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence

Assistance à la clientèle

fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

| | |
|----------------|--|
| Site Web | http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais) |
| Site Web | http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français) |
| Télé- phone | 1-800-333-0510 |

Coordonnées de Ford Canada

| | |
|----------------|--|
| Site Web | www.ford.ca |
| Télé- phone | 1-800-565-3673 |

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, certaines fonctions doivent être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).



E193713

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composant protégé |
|--------------------------------|-------------------|--|
| 1 | 20 A ¹ | Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur. |
| 2 | 20 A ¹ | Émissions du moteur (témoin d'anomalie). |
| 3 | 20 A ¹ | Bobine de relais de commande d'embrayage du climatiseur. Compresseur de climatisation variable. Obturbateurs actifs de calandre. |
| 4 | 20 A ¹ | Bobines d'allumage. |
| 5 | — | Non utilisé. |
| 6 | — | Non utilisé. |
| 7 | — | Non utilisé. |
| 8 | — | Non utilisé. |
| 9 | — | Non utilisé. |
| 10 | 15 A ¹ | Les rétroviseurs chauffants. |
| 11 | — | Relais du ventilateur de refroidissement 3 côté droit. |
| 12 | 40 A ² | Lunette arrière chauffante. |
| 13 | — | Non utilisé. |
| 14 | — | Relais du module de commande du groupe motopropulseur. |
| 15 | 20 A ¹ | Alimentation du relais d'avertisseur sonore. |
| 16 | 10 A ¹ | Alimentation du relais d'embrayage du climatiseur. |
| 17 | — | Glace arrière chauffante et relais de rétroviseur chauffant. |
| 18 | — | Relais de ventilateur d'habitacle arrière. |
| 19 | — | Non utilisé. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composant protégé |
|--------------------------------|-------------------|--|
| 20 | — | Relais de motoventilateur de refroidissement gauche. |
| 21 | — | Relais du ventilateur de refroidissement (série)/parallèle. |
| 22 | 25 A ² | Relais 2 de ventilateur à commande électronique. |
| 23 | — | Non utilisé. |
| 24 | — | Non utilisé. |
| 25 | — | Non utilisé. |
| 26 | 30 A ² | Électrovannes du système de freinage antiblocage. |
| 27 | 30 A ² | Alimentation du relais de chargeur de batterie de remorque. |
| 28 | — | Non utilisé. |
| 29 | — | Relais de démarreur. |
| 30 | — | Non utilisé. |
| 31 | 10 A ¹ | Colonne de direction à commande électrique. |
| 32 | 10 A ¹ | Module de freinage antiblocage. |
| 33 | 10 A ¹ | Module de commande du groupe motopropulseur (position du commutateur d'allumage - Run). |
| 34 | 10 A ¹ | Système de surveillance des angles morts. Régulateur de vitesse adaptatif Caméra avant. Caméra arrière. |
| 35 | — | Non utilisé. |
| 36 | — | Relais de moteur de ventilateur. |
| 37 | — | Relais de chargeur de batterie de remorque. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composant protégé |
|--------------------------------|-------------------|---|
| 38 | — | Relais d'embrayage du compresseur de climatiseur. |
| 39 | — | Relais d'avertisseur sonore |
| 40 | — | Non utilisé. |
| 41 | 40 A ² | Ventilateur d'habitacle arrière. |
| 42 | — | Non utilisé. |
| 43 | 40 A ² | Ventilateur d'habitacle avant. |
| 44 | 50 A ³ | Bus du module de qualité de tension. |
| 45 | 40 A ³ | Relais 1 de ventilateur à commande électronique. |
| 46 | 30 A ³ | Commande de freins de remorque. |
| 47 | — | Non utilisé. |
| 48 | 50 A ³ | Bus RP1 de module de commande sur carrosserie. |
| 49 | — | Non utilisé. |
| 50 | 50 A ³ | Bus RP2 de module de commande sur carrosserie. |
| 51 | 50 A ³ | Relais 3 de ventilateur à commande électronique. |
| 52 | 60 A ³ | Pompe de freinage antiblocage |
| 53 | — | Non utilisé. |
| 54 | — | Non utilisé. |
| 55 | — | Non utilisé. |
| 56 | 40 A ² | Convertisseur continu-alternatif. |
| 57 | — | Non utilisé. |
| 58 | — | Non utilisé. |
| 59 | — | Non utilisé. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composant protégé |
|--------------------------------|-------------------|--|
| 60 | 20 A ² | Prise de courant (bac de console avant). |
| 61 | — | Non utilisé. |
| 62 | 20 A ² | Prise de courant (planche de bord). |
| 63 | 30 A ² | Pompe d'alimentation. |
| 64 | — | Non utilisé. |
| 65 | 20 A ² | Prise de courant (2e rangée) (sans chargeur USB). |
| 66 | — | Non utilisé. |
| 67 | 20 A ² | Prise de courant (aire de chargement). |
| 68 | — | Non utilisé. |
| 69 | 30 A ² | Hayon à commande électrique. |
| 70 | 15 A ² | Feux stop et clignotants côté gauche et côté droit de remorque. |
| 71 | — | Non utilisé. |
| 72 | 30 A ² | Sièges chauffants/refroidissants. |
| 73 | 30 A ² | Module de siège conducteur Alimentation du siège conducteur. |
| 74 | 30 A ² | Alimentation du siège passager. |
| 75 | 30 A ² | Moteur des essuie-glaces avant. |
| 76 | — | Non utilisé. |
| 77 | — | Non utilisé. |
| 78 | 30 A ² | Relais du module de siège rabattable de 3e rangée à commande électrique. |
| 79 | 30 A ² | Relais de démarreur. |
| 80 | — | Non utilisé. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composant protégé |
|--------------------------------|-------------------|---|
| 81 | 10 A ¹ | Relais de feu de recul de remorque. |
| 82 | — | Non utilisé. |
| 83 | 10 A ¹ | Contacteur des feux stop. |
| 84 | — | Non utilisé. |
| 85 | 5 A ¹ | Chargeur USB de 2e rangée (selon l'équipement). |
| 86 | — | Non utilisé. |
| 87 | — | Non utilisé. |
| 88 | — | Non utilisé. |
| 89 | — | Non utilisé. |
| 90 | — | Non utilisé. |
| 91 | — | Non utilisé. |
| 92 | 15 A ¹ | Relais du module de siège multicontours. |
| 93 | 10 A ¹ | Détection d'alternateur. |
| 94 | 15 A ¹ | Relais de lave-glace arrière. |
| 95 | 15 A ¹ | Relais d'essuie-glace arrière. |
| 96 | 10 A ¹ | Alimentation de la bobine de relais du module de commande du groupe motopropulseur. |
| 97 | 5 A ¹ | Capteur de pluie. |
| 98 | 20 A ¹ | Moteurs de siège de 2e rangée. |
| 99 | 20 A ¹ | Relais de feux de stationnement de remorque. |

¹ Micro-fusible 2

² Fusible M-CASE

³ Fusible J-CASE.

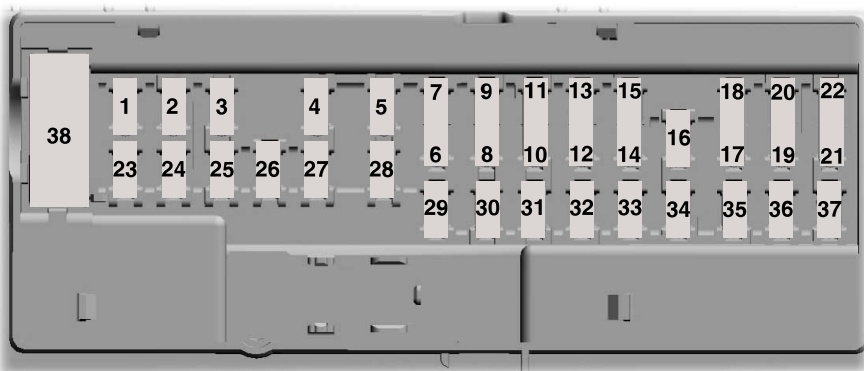
Fusibles

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de

direction.

Nota : Il est plus facile d'accéder au porte-fusibles si vous retirez la garniture de finition.



E145984

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composants protégés |
|--------------------------------|--------------------|---|
| 1 | 10 A ¹ | Lampes sur demande. Protection antidécharge de la batterie. |
| 2 | 7,5 A ¹ | Commande de siège à mémoire (alimentation du support lombaire). |
| 3 | 20 A ¹ | Relais de déverrouillage conducteur. |
| 4 | 5 A ¹ | Boîtier électronique de commande des freins de deuxième monte. |
| 5 | 20 A ¹ | Module de siège chauffant arrière. |
| 6 | — | Non utilisé. |
| 7 | — | Non utilisé. |
| 8 | — | Non utilisé. |
| 9 | — | Non utilisé. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composants protégés |
|--------------------------------|--------------------|---|
| 10 | 5 A ² | Modem intégré. Hayon mains libres. |
| 11 | 5 A ² | Module de chauffage et de climatisation arrière. Clavier d'entrée sans clé SecuriCode™. Module de hayon à commande électrique |
| 12 | 7,5 A ² | Module de chauffage et climatisation avant. |
| 13 | 7,5 A ² | Tableau de bord. Connecteur de liaison de données intelligent. Module de commande de colonne de direction |
| 14 | 10 A ² | Module d'alimentation prolongée |
| 15 | 10 A ² | Alimentation de la prise de diagnostic. Affichage tête haute. |
| 16 | — | Non utilisé. |
| 17 | 5 A ² | Panneau de finition électronique. |
| 18 | 5 A ² | Commutateur de démarrage à bouton-poussoir Commutateur d'allumage. Neutralisation de clé. |
| 19 | 7,5 A ² | Contacteur d'annulation de surmultipliée. |
| 20 | — | Non utilisé. |
| 21 | 5 A ² | Commutateur de gestion du terrain. Affichage tête haute. Capteur d'humidité. |
| 22 | 5 A ² | Capteur de poids de l'occupant. |
| 23 | 10 A ¹ | Alimentation prolongée des accessoires. Glaces électriques. Toit ouvrant transparent Relais des rétroviseurs rabattables. Convertisseur continu-alternatif. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composants protégés |
|--------------------------------|-------------------|--|
| | | Éclairage de la commande de glace/toit ouvrant transparent. |
| 24 | 20 A ¹ | Relais de verrouillage centralisé. |
| 25 | 30 A ¹ | Moteur de lève-glace intelligent avant gauche. Module de zone de porte. |
| 26 | 30 A ¹ | Moteur de lève-glace intelligent avant droit. Module de zone de porte. |
| 27 | 30 A ¹ | Toit ouvrant transparent |
| 28 | 20 A ¹ | Amplificateur Sony - 10 chaînes. |
| 29 | 30 A ¹ | Amplificateur Sony - 14 chaînes. |
| 30 | — | Non utilisé. |
| 31 | — | Non utilisé. |
| 32 | 10 A ¹ | Module SYNC. Module GPS. Affichage. Récepteur de fréquence radio. |
| 33 | 20 A ¹ | Radio. |
| 34 | 30 A ¹ | Relais de démarreur. |
| 35 | 5 A ¹ | Module de commande des dispositifs de retenue. Module d'alimentation prolongée |
| 36 | 15 A ¹ | Module d'avertisseur de déviation de trajectoire. Feux de route automatiques. Rétroviseurs à électrochrome. Sièges arrière chauffants |
| 37 | 20 A ¹ | Volant de direction chauffant. |
| 38 | 30 A ³ | Moteur de glace avant gauche. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou de relais | Intensité | Composants protégés |
|--------------------------------|-----------|---|
| | | Moteurs de glace arrière à commande électrique. |

¹ Micro-fusible 2

² Micro-fusible 3

³ Disjoncteur

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

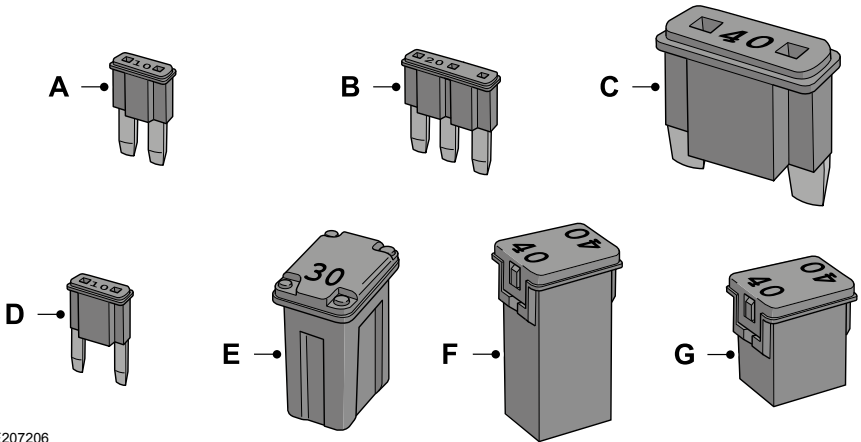


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

| Référence | Type de fusible |
|-----------|---------------------------|
| A | Micro 2 |
| B | Micro 3 |
| C | Maxi |
| D | Mini |
| E | Boîtier en M |
| F | Boîtier en J |
| G | Boîtier en J à profil bas |

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

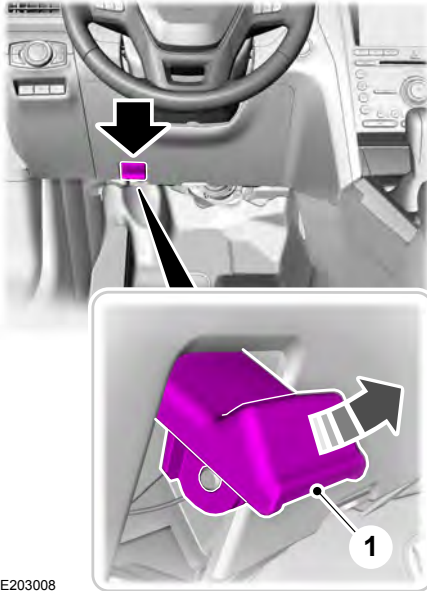


Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

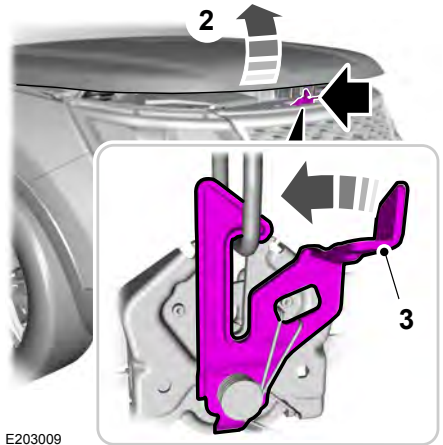
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E203008

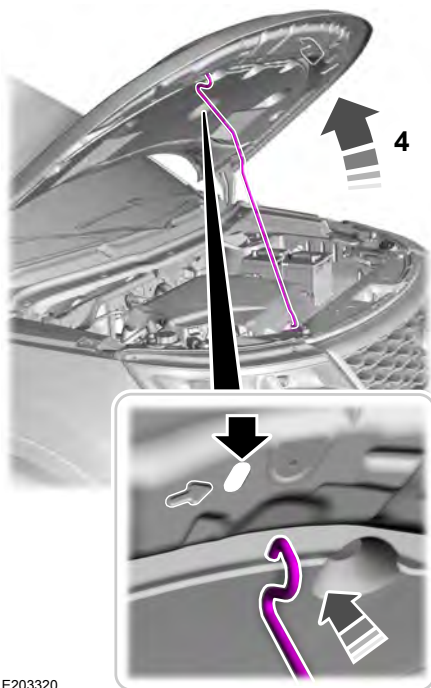
1. Dans l'habitacle, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.
2. Soulevez légèrement le capot.



E203009

3. Déplacez le loquet vers la gauche.

Entretien



4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.

Fermeture du capot

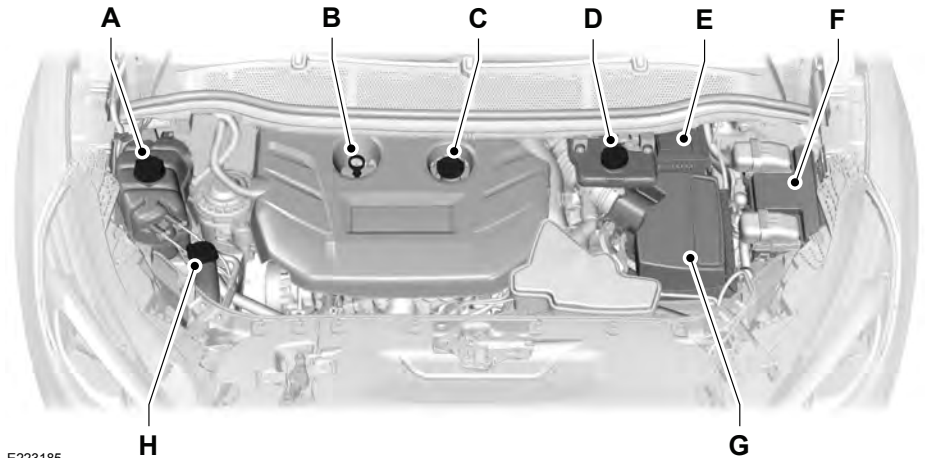
1. Retirez la béquille de capot du taquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

E203320

Entretien

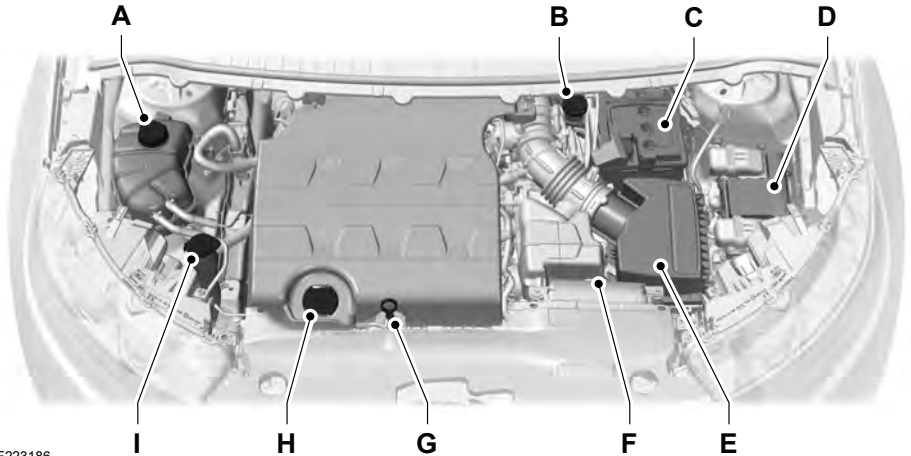
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.3L ECOBOOST™



E223185

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 320).
- B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 318).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 318).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 327).
- E Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 301).
- G Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 338).
- H Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 328).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L DURATEC

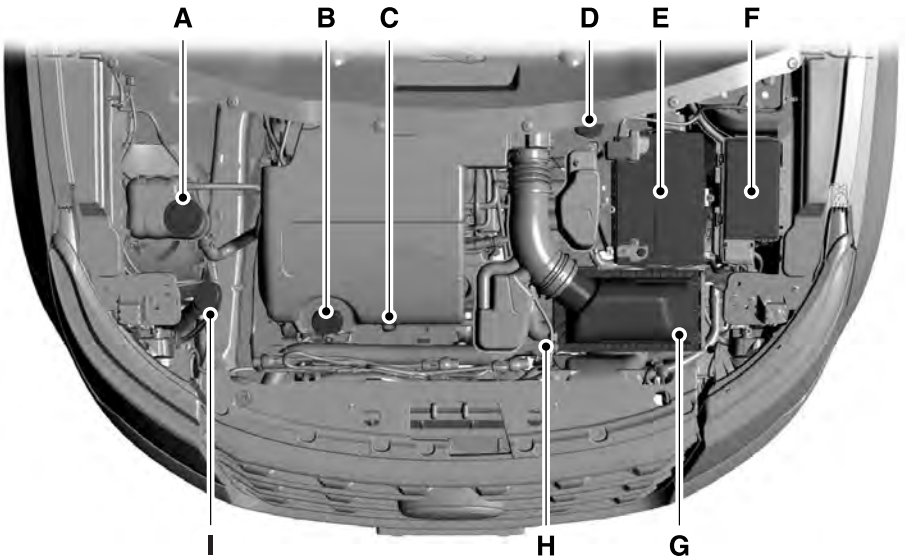


E223186

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 320).
- B Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 327).
- C Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).
- D Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 301).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 338).
- F Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 325).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 318).
- H Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 318).
- I Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 328).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3.5L ECOBOOST™



E261854

- A. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 320).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 318).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 318).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 327).
- E. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 328).
- F. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 301).
- G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 338).
- H. Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 325).
- I. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 328).

Entretien

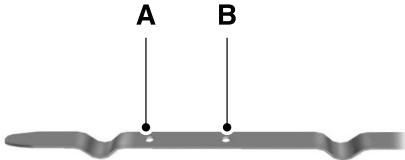
JAUGED'HUILE MOTEUR -2.3L ECOBOOST™



E161560

- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGED'HUILE MOTEUR -3.5L DURATEC/3.5L ECOBOOST™



E146429

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 313).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 315).
7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Aperçu sous le capot** (page 315).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 392).
9. Si le niveau d'huile est correct, remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Entretien

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 315). Tournez le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 392). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.

Nota : Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

Entretien

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

| Message | Mesure à prendre et description |
|------------------------|---|
| Réglages | Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant. |
| Véhicule | Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant. |
| Durée d'huile | Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant. |
| Tenir OK pr réinitial. | Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie |
| | Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} % |
| | Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée |

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.



Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 379). Ne mélangez pas différentes couleurs ou

différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 379). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 379).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.

Entretien

4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 379).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENTS



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Entretien

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 2.3L ECOBOOST™

Nota : *Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses au besoin.*

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566). Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 3.5L DURATEC/3.5L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT



Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile de boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

La boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine ou si le passage des vitesses est lent, vérifiez son niveau d'huile. Si vous remarquez une trace de fuite, contactez un concessionnaire autorisé.

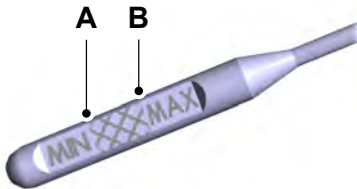
Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses

AVERTISSEMENT



La jauge et ses composants environnants sont chauds. Utilisez des gants pour déplacer des composants et vérifier le niveau d'huile de boîte de vitesses. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

Ne vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement 82°C (179°F)-93°C (199°F) La température normale de fonctionnement est atteinte après environ 30 km (20 mi) de conduite.



E190273

- A Minimum.
- B Maximum.

Nota : Le niveau d'huile doit être vérifié moteur en marche et boîte de vitesses en position de stationnement (P).

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Tournez le bouchon d'huile de boîte de vitesses automatique dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Voir **Aperçu sous le capot** (page 316).

3. Retirez le bouchon et la jauge et essuyez cette dernière avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez le bouchon et la jauge, puis retirez-les de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.
4. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX. S'il est au repère MIN, faites l'appoint immédiatement. Consultez **Ajust d'huile de boîte de vitesses**.
5. Remettez en place le bouchon et la jauge d'huile de boîte de vitesses automatique. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Niveau d'huile trop bas

Si le niveau d'huile est dans la plage minimale (sous le point A), ajoutez de l'huile spécifiée jusqu'à atteindre la zone hachurée. Voir **Capacités et spécifications** (page 392).

Nota : Si le niveau d'huile est inférieur à la plage minimale, ne conduisez pas votre véhicule. Un niveau d'huile bas peut endommager la boîte de vitesses.

Niveau d'huile correct

Si le niveau d'huile est dans la zone hachurée (entre les points A et B), n'ajoutez pas d'huile.

Niveau d'huile trop élevé

Si le niveau d'huile est au-dessus de la plage maximale (au-dessus du point B), il faudra peut-être en enlever. Un niveau d'huile excessif peut être causé par une surchauffe du moteur. Si vous avez conduit votre véhicule à vitesse élevée, tracté une remorque ou effectué un trajet urbain par temps chaud, laissez votre véhicule refroidir pendant au moins 30 minutes avant de vérifier une nouvelle fois le niveau.

Entretien

Nota : La boîte de vitesses peut être endommagée si son niveau d'huile est excessif.

Ajout d'huile de boîte de vitesses*

1. Tournez le bouchon d'huile de boîte de vitesses automatique dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Retirez le bouchon et la jauge et essuyez cette dernière avec un chiffon propre et non pelucheux.
3. Ajoutez de l'huile conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 392). Versez l'huile directement dans le puit de jauge d'huile de boîte de vitesses automatique.
4. Réinsérez le bouchon et la jauge, puis retirez-les de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.
5. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX.
6. Remettez en place le bouchon et la jauge d'huile de boîte de vitesses automatique. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

*Véhicules avec moteur EcoBoost

AVERTISSEMENT



Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le filtre à air est débranché.

1. Desserrez le collier fixant le filtre à air au flexible en caoutchouc.
2. Déposez les boulons de fixation du filtre à air.
3. Soulevez le filtre à air pour l'extraire des pions de positionnement.
4. Tournez légèrement le filtre à air dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses.
6. Remettez le filtre à air dans l'ordre inverse. Serrez les boulons de fixation du filtre à air jusqu'à sentir une forte résistance.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41,0°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Nota : Les lave-glaces avant et arrière s'alimentent au même réservoir.

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme aux normes Ford.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas la fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformé à la spécification Ford.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Nota : *Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Nota : *Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.*

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains

Entretien

paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez à fond la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page 403). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 99). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 403).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.
7. Alors que le moteur tourne, appuyez sur la pédale de frein et passez en position de point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.

9. Roulez sur au moins 20 km (12 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoppatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

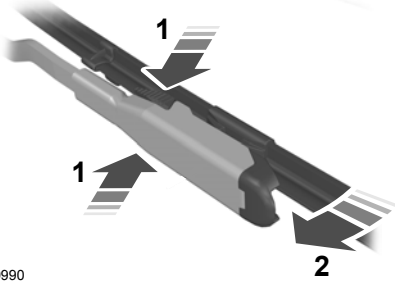
REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez améliorer la performance des essuie-glaces en nettoyant les balais d'essuie-glaces et le pare-brise.

Entretien

Pour de meilleures performances, remplacez les balais d'essuie-glaces au moins une fois par an.

Balais d'essuie-glace de pare-brise



E129990

1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.

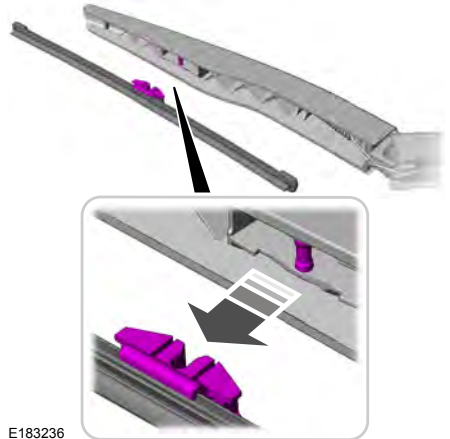
Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière



E183236

1. Levez le bras d'essuie-glace.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

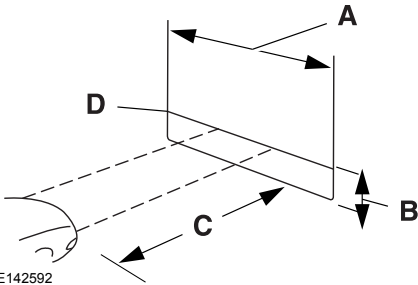
2. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.



E142592

- A 2,4 m (8 pi)
- B Du sol au centre de l'ampoule de feu de route du phare
- C 7,6 m (25 pi)
- D Ligne de référence horizontale



E142465

4. Sur la paroi ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité plate au niveau du haut du faisceau lumineux. Si le bord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité plate n'est pas sur la ligne de référence horizontale, réglez le phare.

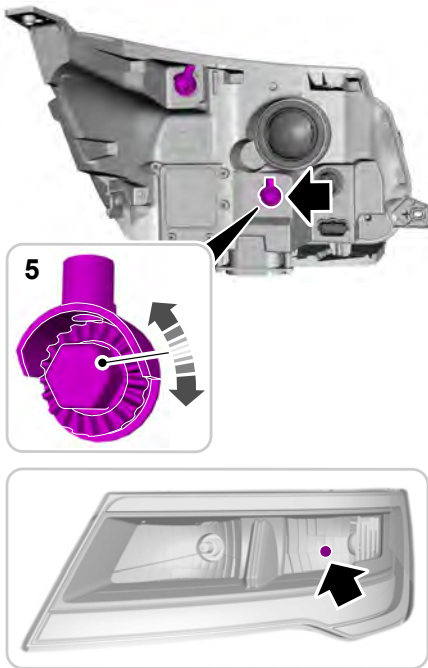
Procédure de réglage vertical

1. Garez votre véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 m (25 pi) d'un mur ou d'un écran.
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre de l'ampoule de feu de route, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 m (8 pi) sur le mur ou l'écran à cette hauteur.

Nota : La lentille présente parfois un repère d'identification permettant de localiser plus facilement l'axe de l'ampoule de feu de route. Se reporter à l'étape 4 du graphique ci-dessous.

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

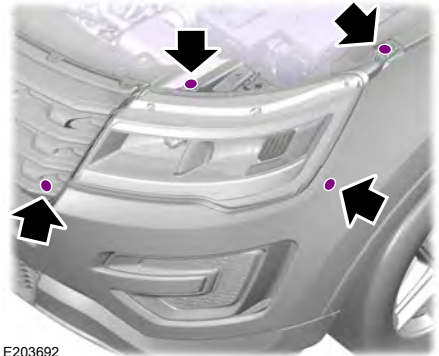
3. Allumez les feux de croisement et ouvrez le capot.



E203691

5. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un outil approprié tel qu'un tournevis ou une clé à douille pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

DÉPOSE D'UN PHARE



E203692

Pour accéder aux boulons de fixation du phare et pour retirer le boîtier de phare, retirez tout d'abord le bouclier et le pare-chocs avant. Il est recommandé de faire appel à un concessionnaire autorisé.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENTS



Éteignez les feux et coupez le contact. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves.

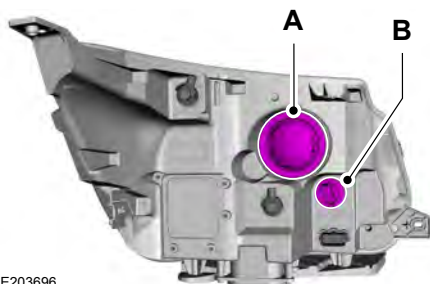


Les ampoules peuvent devenir très chaudes. Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

N'utilisez que des ampoules aux spécifications appropriées. Voir **Tableau de spécifications des ampoules** (page 336). Pour la reposes, procédez dans l'ordre inverse, sauf indication contraire.

Entretien

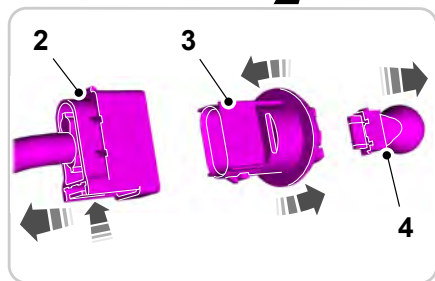
Phare



E203696

- A Feu de route.
- B Indicateur de direction avant.

Indicateur de direction avant.



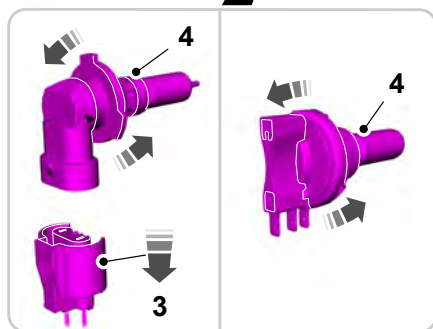
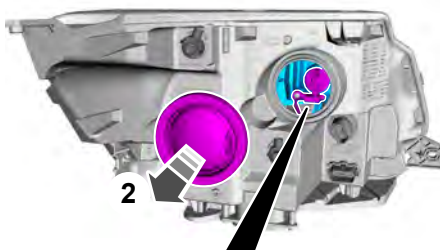
E203698

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.
2. Débranchez le connecteur.

3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Feu de route

Ampoule halogène



E203697

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.
2. Retirez soigneusement le couvercle.
3. Débranchez le connecteur.
4. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

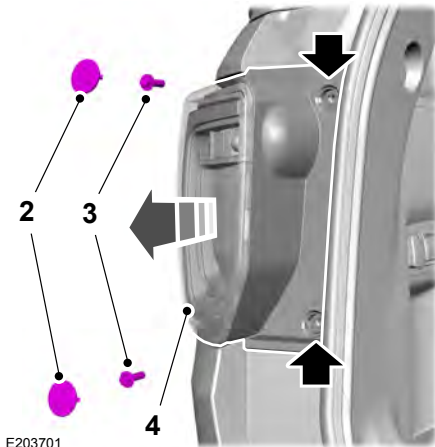
Entretien

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Ampoule à DEL (selon l'équipement)

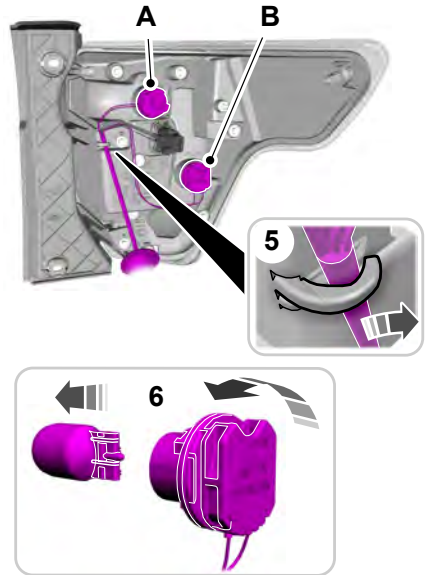
Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Clignotant arrière et feux de recul



E203701

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.
2. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour retirer avec précaution le couvercle du boîtier.
3. Retirez les boulons de fixation du bloc optique.
4. Retirez doucement le bloc de feux arrière du véhicule.
5. Libérez le file du clip de fixation.
6. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
7. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.



E203702

- A Feu de recul.
B Indicateur de direction arrière.

Feux à DEL

Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

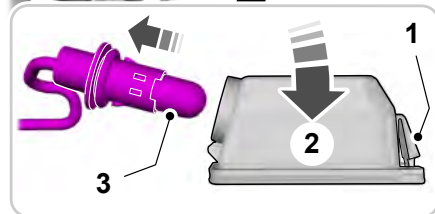
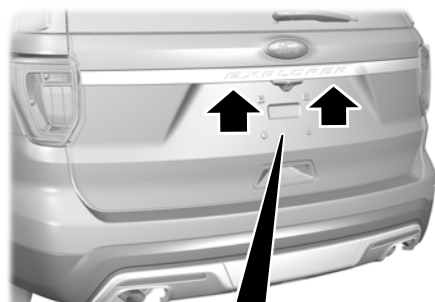
Les feux suivants sont à DEL :

- Antibrouillards avant
- Feux de position latéraux avant.
- Feux distinctifs avant.
- Feux de jour.
- Feux de route des phares (selon l'équipement).
- Feu de croisement.
- Clignotant latéral.

Entretien

- Feu de position latéral arrière.
- Feux stop et arrière.
- Feu stop central en hauteur.

Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation



E203703

1. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour retirer soigneusement la lampe.
2. Tournez la porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage extérieur

| Lampe | Caractéristiques | Puissance (Watt) |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Feux de position latéraux avant. | DEL | DEL |
| Feux distinctifs avant. | DEL | DEL |
| Indicateur de direction avant. | 3757NAK | 27 |
| Feux de jour. | DEL | DEL |
| Feu de croisement. | DEL | DEL |
| Feux de route des phares (halogène). | 9005LL | 55 |
| Feux de route des phares (DEL). | DEL | DEL |
| Antibrouillards avant. | DEL | DEL |

Entretien

| Lampe | Caractéristiques | Puissance (Watt) |
|---|------------------|------------------|
| Clignotant latéral. | DEL | DEL |
| Feu de position latéral arrière. | DEL | DEL |
| Feux stop et arrière. | DEL | DEL |
| Feu stop central en hauteur. | DEL | DEL |
| Indicateur de direction arrière. | WY21W | 21 |
| Feux de recul. | W21W | 21 |
| Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation | W5W | 5 |

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.


Éclairage intérieur

| Lampe | Caractéristiques | Puissance (Watt) |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| Lampe de boîte à gants. | 194 | 4 |
| Lampe intérieure. | W5W | 5 |
| Éclairage de miroir de courtoisie. | A6224PF | - |
| Éclairage de console au pavillon. | W5W | 5 |
| Plafonnier arrière. | DEL | DEL |
| Éclairage de coffre à bagages. | DEL | DEL |

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

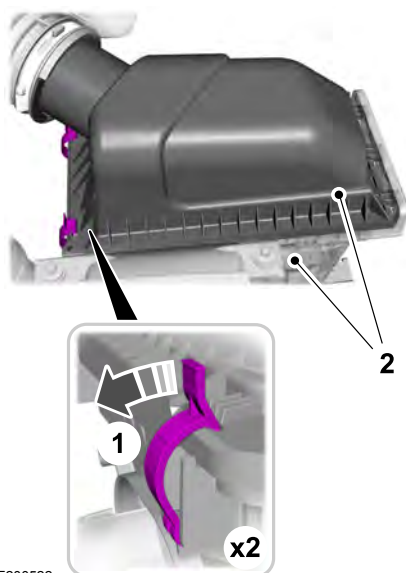
 Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Lors du changement du filtre à air du moteur, évitez la pénétration de débris ou de corps étrangers dans le circuit d'admission d'air. Les composants du moteur susceptibles d'être endommagés ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Remplacez le filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Une utilisation incorrecte des composants peut entraîner des dommages ne relevant pas de la garantie du véhicule. Voir **Pièces Motorcraft** (page 381).

Pour remplacer le filtre à air, procédez ainsi :



1. Retirez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez le filtre à air de son boîtier.
4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
5. Remplacez le filtre à air. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
6. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.

Entretien

7. Engagez les clips pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada) | |
| Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada) | ESR-M5B194-B |
| Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada) | ESR-M14P4-A |
| Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.) | ESR-M14P3-A |
| Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada) | |
| Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada) | WSS-M99P43-B |
| Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada) | |
| Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérissant (É.-U.) | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement) | WSS-M14P19-A |
| Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada) | |
| Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada) | ESR-M14P5-A |
| Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.) | |
| Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.) | ESR-M14P5-A |
| Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A (É.-U. et Canada) | |

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooining superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essayez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récuser en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooining superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Porte-bagages.
- Pare-chocs.
- Poignées de porte grenues.
- Moulures latérales.
- Boîtiers de miroirs.
- Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.

Entretien du véhicule

- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Entretien du véhicule

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 345).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyeur pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyeur pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyeur ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
 5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
 6. Séchez la surface avec un chiffon doux.
- Solutions à base d'alcool;
 - Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES (Selon l'équipement)

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- Produits de nettoyage domestiques;

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées; l'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Ford autorisé pour y faire reprogrammer le système. Si vous tentez d'utiliser une dimension des jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec un concessionnaire autorisé.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 352).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées par Ford figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte; à côté du siège du conducteur).

Ford recommande fortement de se conformer en permanence à ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Nota : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Nota : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Réglez la pression de votre pneu de recharge à la valeur maximale donnée pour votre véhicule et la combinaison de dimension des pneus (selon l'équipement).

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.



La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.



En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Nota : *Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.*



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices

(Selon l'équipement)

Nota : *Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.*

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut se servir de la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre d'affronter des terrains ou des conditions routières peu adaptées aux véhicules à deux roues motrices.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite au besoin. Pour des renseignements sur le fonctionnement de la boîte de transfert et les procédures de changement de vitesses, Voir **Quatre roues motrices** (page 209). Pour des renseignements sur l'entretien de la boîte de transfert, Voir **Entretien** (page 312). Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

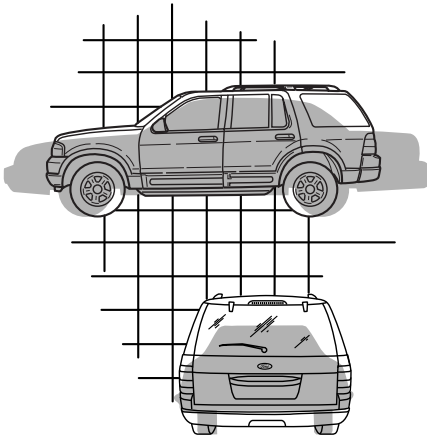
Sur certains véhicules à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits sont normaux et ne doivent pas vous inquiéter.

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée. Voir **Principes de fonctionnement** (page 209).

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

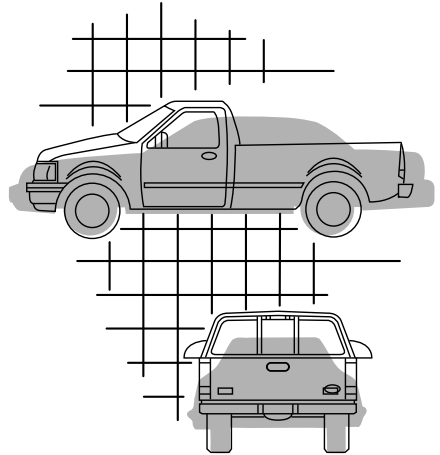
Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

Jantes et pneus



E145299

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le département des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal

de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Le département des Transports des États-Unis - Indices de qualité des pneus :

Le département des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme fédérale de sécurité n° 139 concernant les véhicules automobiles (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** Numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

Jantes et pneus

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle** : Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : La pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le

montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Partie du pneu qui se trouve entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement** : Partie du pneu se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

***Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

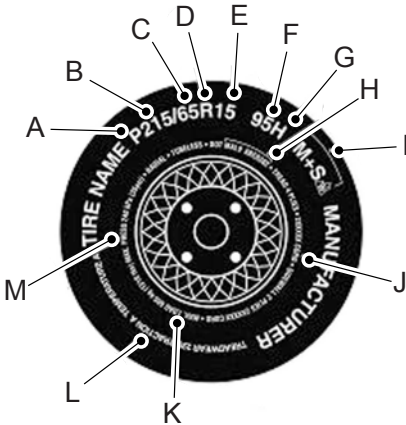
Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

Jantes et pneus

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. P : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Jantes et pneus

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

| Code de vitesse | Indice de vitesse |
|-----------------|--------------------|
| M | 130 km/h (81 mph) |
| N | 140 km/h (87 mph) |
| Q | 159 km/h (99 mph) |
| R | 171 km/h (106 mph) |
| S | 180 km/h (112 mph) |
| T | 190 km/h (118 mph) |
| U | 200 km/h (124 mph) |

| Code de vitesse | Indice de vitesse |
|-----------------|--------------------|
| H | 210 km/h (130 mph) |
| V | 240 km/h (149 mph) |
| W | 270 km/h (168 mph) |
| Y | 299 km/h (186 mph) |

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e

semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S** : Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toute saison.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :**

Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge** : Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Indice d'usure** : L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence** : Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température** : Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale** : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du

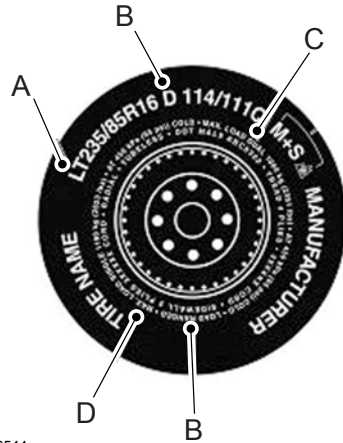
Jantes et pneus

véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de gonflage : Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

Jantes et pneus

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

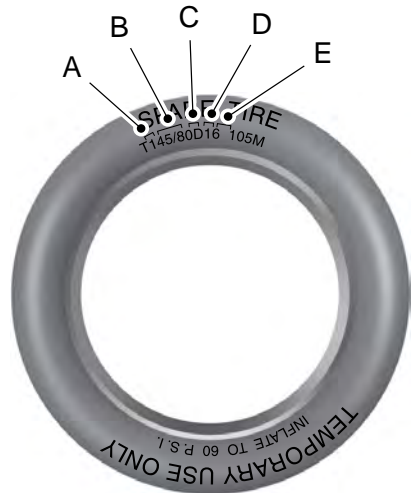
D. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Pressions recommandées et gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette. Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Jantes et pneus

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage recommandées par Ford par taille de pneu, ainsi que d'autres renseignements importants.

La pression de gonflage des pneus recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le pied milieu, ou sur le rebord de la porte du conducteur).

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

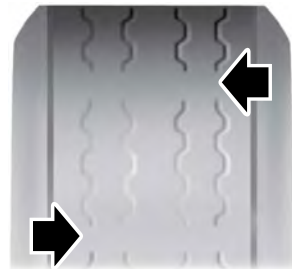
Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez la présence de trous, fissures ou entailles dans les pneus et les

tiges, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).


Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommmages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Viellissement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus

AVERTISSEMENTS

tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.



Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers;
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques;
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route;
- *Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

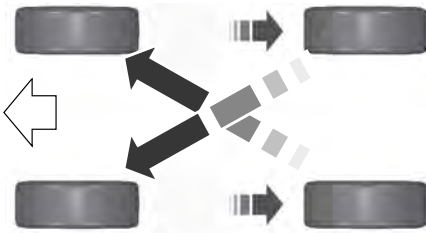
Nota : *Si les pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées, puis de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.*

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisé pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation de vos pneus à l'intervalle recommandé vous assure une usure plus uniforme des pneus, une meilleure performance et une plus longue durée de vie. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Jantes et pneus



E142547

dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous ne recommandons pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de pneus ou de jantes non recommandé(e)s par Ford peut compromettre la sécurité et les performances de votre véhicule. Ceci pourrait alors occasionner la perte de contrôle du véhicule, son capotage et des blessures graves voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Il est fortement conseillé de respecter la pression de gonflage recommandée par Ford inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule (à l'exception des pneus Sport 265/45ZR20) peuvent comporter une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires.

L'utilisation de chaînes antidérapantes ou de câbles antidérapants peut ne pas être compatible avec les jantes et pneus montés en usine. Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford pour l'utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les ensembles jantes et pneus suivants : Jante

18 po x 8 po x 44 mm et pneu P245/60 R18. Veuillez n'installer que des chaînes ou des câbles cotés de dimension 10 mm ou moins, comme indiqué sur le flanc du pneu. Les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas toutes à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur. Les chaînes doivent être montées par paires sur les pneus avant uniquement. Si vous devez utiliser des chaînes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus neige sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus.
- Lors de la conduite avec des câbles antidérapants, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

Jantes et pneus

- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les câbles sur des revêtements secs.
- Si un pneu de secours temporaire est monté sur votre véhicule, n'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur l'essieu comportant le pneu de secours temporaire.

Si vous avez des questions concernant les chaînes antidérapantes ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaison en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du

véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de

Jantes et pneus

sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La présence des lettres « IC » devant le numéro d'accréditation radio signifie que le produit répond aux caractéristiques techniques d'Industrie Canada.*

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

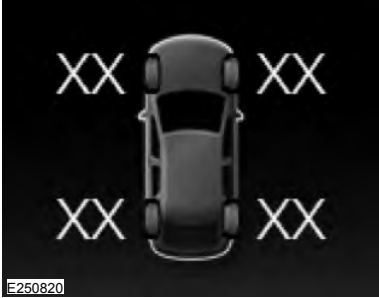
Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Jantes et pneus

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Jantes et pneus

| Témoin de sous-gonflage | Cause possible | Solution |
|-----------------------------|--|--|
| Témoin allumé en permanence | Pneu(s) sous-gonflé(s) | Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne. |
| | Roue de secours utilisée | Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre. |
| | Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Témoin qui clignote | Roue de secours utilisée | Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre. |
| | Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Gonflage des pneus

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Jantes et pneus

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourriez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de scellant anticrevaillon car ils risquent d'endommager le système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENTS



Tout capteur de pression de pneu endommagé peut cesser de fonctionner.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaillon se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer les pneus crevés par un concessionnaire ou un technicien qualifié pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 369). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Jantes et pneus

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours type T : Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Roue de secours de dimensions normales, mais différente avec étiquette : La jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter de remorque.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de la roue de secours de taille différente.

- Utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours de taille différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différentes ci-dessus à l'un des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'une roue de secours de taille différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours normale de taille différente peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.

Jantes et pneus

- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de changement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



Pour éviter que votre véhicule entre en mouvement lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.



N'effectuez aucune intervention sur votre véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

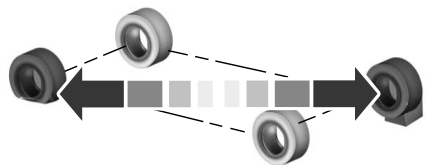


Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, contactez votre concessionnaire autorisé.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est sur le cric.

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.



E142551

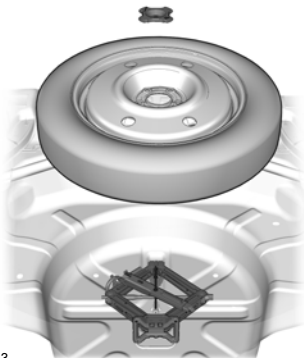
Jantes et pneus

3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être changée.



E194295

4. Tournez les deux boutons sur l'isolant de plancher dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez l'isolant de plancher et le panneau de plancher moqueté situé à l'arrière du véhicule.



E226763

5. Retirez l'écrou à oreilles qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
6. Retirez la roue de secours de son logement.
7. Retirez le boulon à oreilles qui fixe la trousse de cric en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

8. Retirez la trousse de cric qui inclut le cric, le démonte-roue, le boulon en L et le crochet de remorquage.
9. Tournez la vis-mère (à l'emplacement de fixation du démonte-roue) du cric à la main pour dégager le démonte-roue du cric. Appuyez sur le bouton situé sur le démonte-roue pour rallonger la poignée. Repliez la douille de clé vers le bas.
10. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



E145908

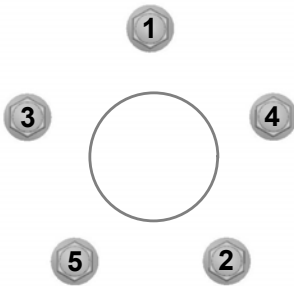
11. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement du cric.
12. Les points de levage sont indiqués par de petites flèches frappées sur le bas de caisse.



E201156

Jantes et pneus

13. Soulevez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens des aiguilles d'une montre.
14. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
15. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.
16. Abaissez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

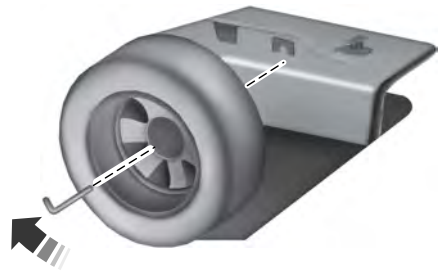


E75442

17. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 378).

Rangement du pneu à plat

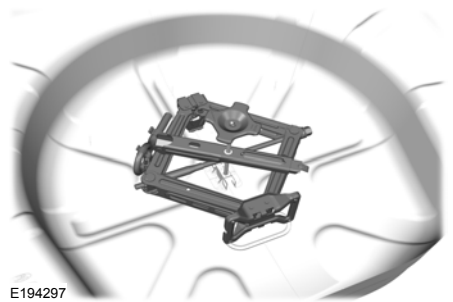
1. Tenez le pneu à plat verticalement dans le bac pour la mini-roue de secours avec le corps de valve du pneu orienté vers l'arrière et vers le coffre à bagages.



E194296

2. Fixez le pneu à plat sur le panneau arrière du coffre à bagages en insérant le boulon en L dans l'un des orifices de boulons de roue.
3. Tournez le boulon en L dans le sens des aiguilles d'une montre dans le trou fileté du panneau arrière du coffre à bagages jusqu'à ce que le pneu soit fixé.
4. Débloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être changée.

Rangement du cric




E194297

Si la roue est en position verticale dans le logement de la roue de secours, le cric ne rentrera pas dans sa position habituelle. Fixez le cric dans la position alternative en insérant le boulon à oreilles dans l'orifice du cric comme illustré.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues

AVERTISSEMENT

 Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logé sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans contact métal à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule est en mouvement et provoquer la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures graves voire mortelles.

| Taille de boulon | lb-pi (N.m)* |
|------------------|--------------|
| 1/2-20 x 1,5 | 100 (135) |

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).



E145950

A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

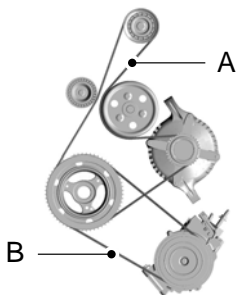
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.3L ECOBOOST™

| Moteur | EcoBoost 2.3 L |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Cylindrée (po ³) | 138 |
| Carburant requis | Indice d'octane minimal de 87 |
| Ordre d'allumage | 1-3-4-2 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 0,027 - 0,031 in (0,70 - 0,80 mm) |
| Rapport volumétrique | 10:1 |

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur EcoBoost 2.3 L



E161383

- A. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
- B. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

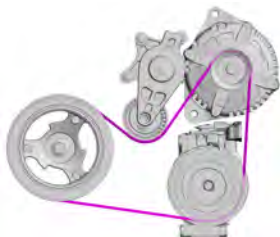
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L DURATEC

| Moteur | 3.5L V6 |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Cylindrée (po ³) | 214 |
| Carburant requis | Indice d'octane minimal de 87 |
| Ordre d'allumage | 1-4-2-5-3-6 |
| Allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 0,049 - 0,053 in (1,25 mm - 1,35 mm) |
| Rapport volumétrique | 10,8:1 |

Montage de la courroie d'entraînement

Moteur 3.5 L



E191904

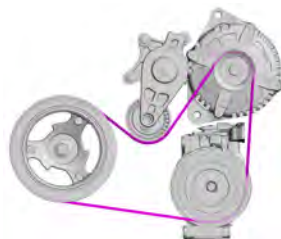
SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3.5L ECOBOOST™

| Moteur | Moteur 3.5L EcoBoost |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Cylindrée (po ³) | 214 |
| Carburant requis | Indice d'octane minimal de 87 |
| Ordre d'allumage | 1-4-2-5-3-6 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 0,033 - 0,037 in (0,75 mm - 0,85 mm) |
| Rapport volumétrique | 10,0:1 |

Capacités et spécifications

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 3.5L EcoBoost



E191904

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.3L ECOBOOST™

| Composant | Référence pièce |
|--------------------------|---------------------------|
| Filtre à air | FA-1884 |
| Filtre à huile | FL-910-S |
| Batterie | BXT-59 BXT-65-650* |
| Bougies | SP-537 |
| Filtre à air d'habitacle | FP-68 |
| Balai d'essuie-glace | WW-2600 (côté conducteur) |

Capacités et spécifications

| Composant | Référence pièce |
|---|-------------------------|
| | WW-2206 (côté passager) |
| Balai d'essuie-glace de lunette arrière | WW-1106 |

* Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L DURATEC

| Composant | Référence pièce |
|---|--|
| Filtre à air | FA-1884 |
| Filtre à huile | FL-500-S |
| Batterie | BXT-59 BXT-65-650* |
| Bougies | SP-520 |
| Filtre à air d'habitacle | FP-68 |
| Balai d'essuie-glace | WW-2600 (côté conducteur) WW-2206 (côté passager) |
| Balai d'essuie-glace de lunette arrière | WW-1106 |

* Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 3.5L ECOBOOST™

| Composant | Référence pièce |
|---|--|
| Filtre à air | FA-1884 |
| Filtre à huile | FL-500-S |
| Batterie | BXT-59 BXT-65-650* |
| Bougies | SP-534 |
| Filtre à air d'habitacle | FP-68 |
| Balai d'essuie-glace | WW-2600 (côté conducteur) WW-2206 (côté passager) |
| Balai d'essuie-glace de lunette arrière | WW-1106 |

* Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 566).

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE


MFD. BY FORD MOTOR CO.

| | | | |
|-------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| DATE: XX/XX | GVWR: XXXX KG (XXXX LB) | | |
| FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) | REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) | WITH TIRES XXXXXXXXXX | WITH TIRES XXXXXXXXXX |
| XXXXXXXXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXXXXXXXX | RIMS XXXXXXXX | RIMS XXXXXXXX |
| AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD | AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD | | |

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 TYPE: XXXX

XXXXX
XXXXX



| | | | | | | | | |
|-------------|----|----------------|-------|-----|----------------|----|------|-----------|
| EXT PNT: XX | WB | INT TR | TP/PS | TR | AXLE | TR | SPR | DSO: XXXX |
| XXX | XX | XXX | X | XX | X | XX | XXXX | XXXX |
| | | XXXXXXXXXXXXXX | | XXX | XXXX-XXXXXX-XX | | | |

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES


MFD. BY FORD MOTOR CO.

| | | | |
|-------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| DATE: XX/XX | GVWR: XXXX KG (XXXX LB) | | |
| FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) | REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) | WITH TIRES XXXXXXXXXX | WITH TIRES XXXXXXXXXX |
| XXXXXXXXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXXXXXXXX | RIMS XXXXXXXX | RIMS XXXXXXXX |
| AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD | AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD | | |

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 TYPE: XXXX

XXXXX
XXXXX



| | | | | | | | | |
|-------------|----|----------------|-------|-----|----------------|----|------|-----------|
| EXT PNT: XX | WB | INT TR | TP/PS | TR | AXLE | TR | SPR | DSO: XXXX |
| XXX | XX | XXX | X | XX | X | XX | XXXX | XXXX |
| | | XXXXXXXXXXXXXX | | XXX | XXXX-XXXXXX-XX | | | |

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

| Description | Code |
|---|------|
| Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F35 | 6 |
| Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F55 | C |
| Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F50 | J |

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.3L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

| Pièce | Contenance |
|---|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile) | 5,4 L (5,7 pte) |
| Liquide de refroidissement moteur | 11 L (11,6 pte) |
| Liquide de frein | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour essieu arrière (quatre roues motrices) | 1 L (2,11 chopines) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique | 8,5 L (9,0 pte) * |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) | 700 ml (23,7 fl oz) |
| Liquide lave-glace | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant | 70,4 L (18,6 gal) |
| Frigorigène de climatisation | 1,276 kg (2,81 lb) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation | 215 ml (7,3 fl oz) |

* Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12 | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur optionnelle (É.-U.) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12 | WSS-M2C946-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | WSS-M6C65-A2 |
| Huile pour pont arrière (É.-U.) : Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL | WSP-M2C197-A |
| Huile pour pont arrière (Canada) Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-1L | WSP-M2C197-A |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U.) : | WSS-M2C938-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------------------|
| Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) (É.-U.) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière XY-75W140-QL | WSL-M2C192-A |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) (Canada) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière CXY-75W140-1L | WSL-M2C192-A |
| Liquide lave-glace (É.-U.) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F) | WSS-M14P19-A |
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D | WSH-M1C231-B |
| Graisse pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement, pivots et pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1 | ESA-M1C75-B |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-MIC93-B |
| Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 | - |
| Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | - |

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

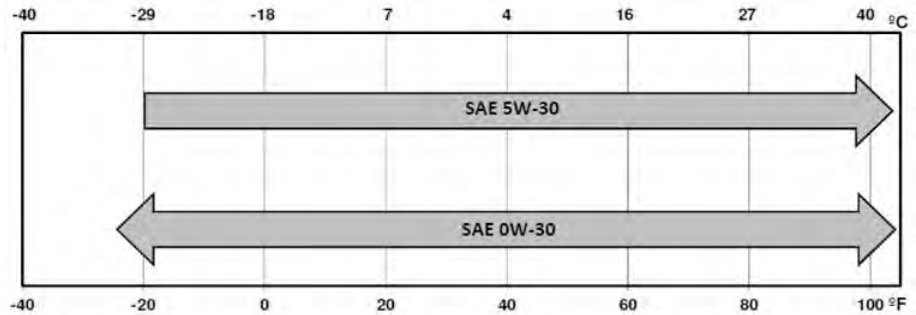
Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de recharge pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de recharge pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-30 XO-0W30-QSP | WSS-M2C953-A1 |



E240523

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.5L DURATEC

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

| Pièce | Contenance |
|---|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile) | 5,7 L (6,0 pte) |
| Liquide de refroidissement moteur (sans remorquage) | 12,4 L (13,1 pte) |
| Liquide de refroidissement moteur (avec remorquage) | 12,7 L (13,4 pte) |
| Liquide de frein | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour essieu arrière (quatre roues motrices) | 1 L (2,11 chopines) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (6F50) | 10,3 L (10,9 pte)* |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (6F55) | 11 L (11,6 pte)* |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) | 0,53 L (17,9 fl oz) |
| Liquide lave-glace | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant | 70,4 L (18,6 gal) |
| Frigorigène de climatisation (traction avant) | 1,16 kg (2,56 lb) |
| Frigorigène de climatisation (quatre roues motrices) | 1,08 kg (2,38 lb) |

Capacités et spécifications

| Pièce | Contenance |
|--|--------------------|
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation (traction avant) | 195 ml (6,6 fl oz) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation (quatre roues motrices) | 215 ml (7,3 fl oz) |

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W30-QSP | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12 | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-20 MXO-5W30-QSP | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W30-QFS | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-20 CXO-5W30-LFS12 | WSS-M2C945-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Mexique) : | WSS-M97B44-D2 |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------------------|
| Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft® VC-3DIL-B | |
| Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | WSS-M6C65-A2 |
| Huile pour pont arrière (É.-U. et Mexique) Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL | WSP-M2C197-A |
| Huile pour pont arrière (Canada) Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-1L | WSP-M2C197-A |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de transfert (PTU) (quatre roues motrices) (États-Unis et Mexique) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière XY-75W140-QL | WSL-M2C192-A |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) (Canada) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière CXY-75W140-1L | WSL-M2C192-A |
| Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® | WSS-M14P19-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| CXC-37-(A, B, D, F) | |
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19 | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D | WSH-M1C231-B |
| Graisse pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement, pivots et pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1 | ESA-M1C75-B |
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-M1C93-B |
| Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 | - |
| Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | - |
| Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1 | - |

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Capacités et spécifications

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

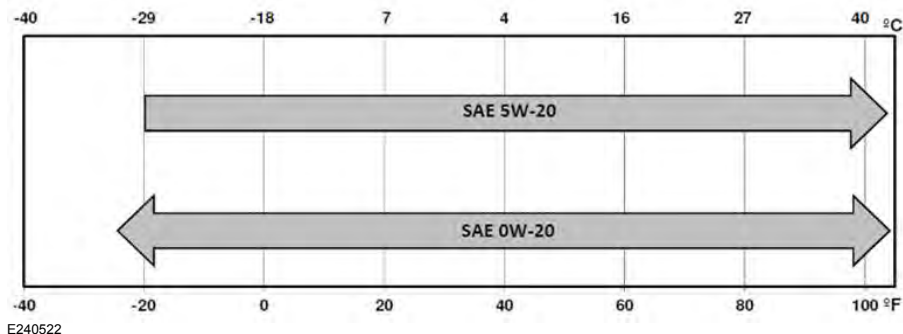
Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-20 XO-0W20-QSP | WSS-M2C947-A |

Capacités et spécifications



CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3.5L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

| Référence | Contenance |
|---|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile) | 5,7 L (6,0 pte) |
| Liquide de refroidissement moteur | 12,4 L (13,1 pte) |
| Liquide de frein | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour essieu arrière (quatre roues motrices) | 1 L (2,11 chopines) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (6F50) | 10,3 L (10,9 pte) * |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (6F55) | 11 L (11,6 pte) * |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) | 0,53 L (17,9 fl oz) |

Capacités et spécifications

| Référence | Contenance |
|--|--------------------|
| Liquide lave-glace | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant | 70,4 L (18,6 gal) |
| Frigorigène de climatisation | 1,28 kg (2,8 lb) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation | 215 ml (7,3 fl oz) |

* Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12 | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur optionnelle (É.-U.) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12 | WSS-M2C946-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de frein : | WSS-M6C65-A2 |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------------------|
| Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | |
| Huile pour pont arrière (É.-U.) : Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL | WSP-M2C197-A |
| Huile pour pont arrière (Canada) Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-1L | WSP-M2C197-A |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U.) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) (É.-U.) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière XY-75W140-QL | WSL-M2C192-A |
| Huile pour boîte de transfert (quatre roues motrices) (Canada) Lubrifiant synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière CXY-75W140-1L | WSL-M2C192-A |
| Liquide lave-glace (É.-U.) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérisant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F) | WSS-M14P19-A |
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D | WSH-M1C231-B |
| Graisse pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement, pivots et pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1 | ESA-M1C75-B |
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-M1C93-B |
| Barilletts de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 | - |
| Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | - |

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®.

En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

Capacités et spécifications



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

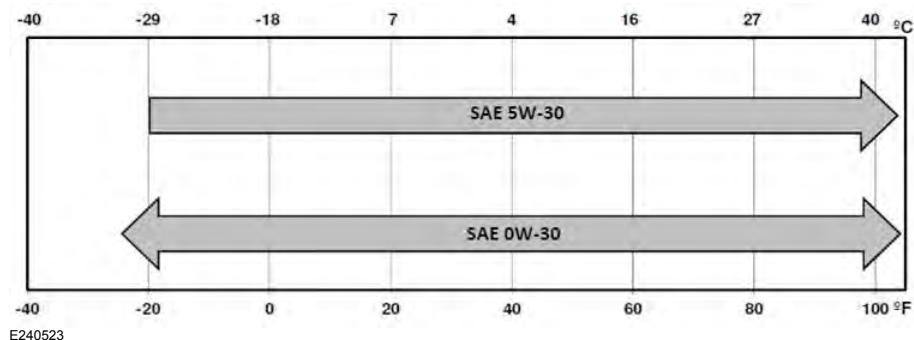
Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-30 XO-0W30-QSP | WSS-M2C953-A1 |

Capacités et spécifications



Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

| Facteurs pouvant influencer la réception radio | |
|--|--|
| Distance et puissance du signal | Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Réception de signaux puissants avec surcharge | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine. |

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et

WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

AVERTISSEMENT



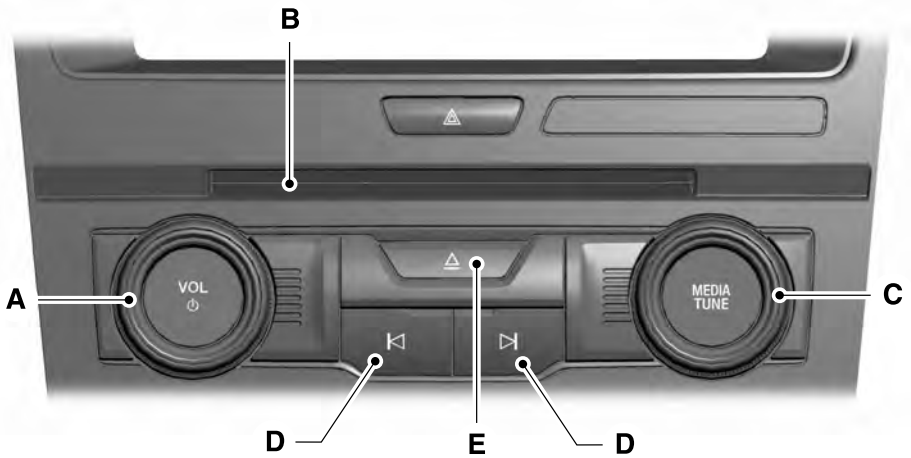
La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

Chaîne audio

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Nota : En fonction des options de votre véhicule, votre chaîne audio peut ne pas être équipée d'un lecteur CD.



E194336

- A **Vol et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- B **Fente de disque compact :** Vous permet d'insérer un disque compact.
- C **MEDIA et TUNE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux appareils que vous branchez dans votre véhicule ou pour alterner entre eux. Tournez ce bouton pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.

Chaîne audio

- D **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez le bouton enfoncé pour, selon le cas, faire avancer ou reculer rapidement la piste actuelle.
- E **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

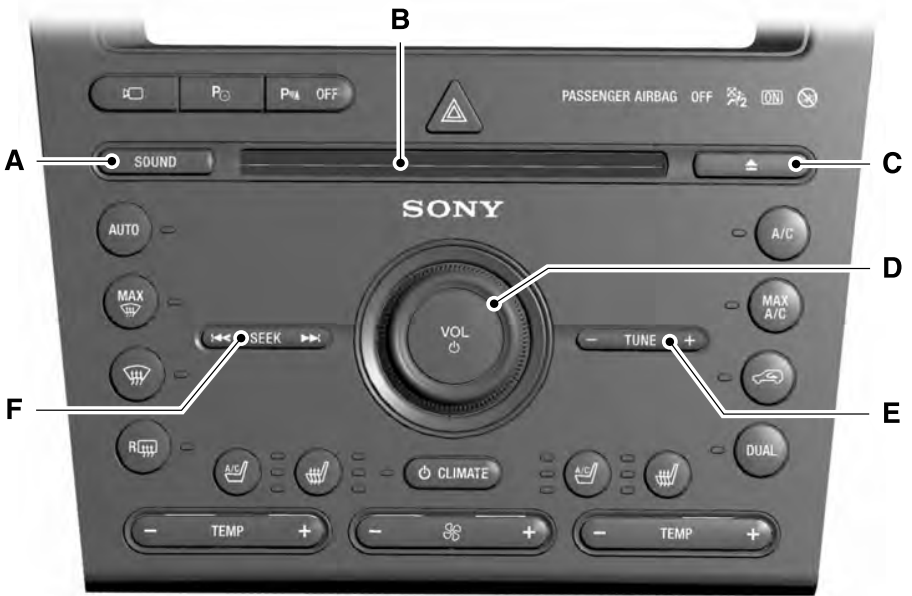


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser les équipements à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Nota : L'écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez la documentation SYNC.

Chaîne audio



E194337

- A **SON :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- B **Fente de CD :** Vous permet d'insérer un disque compact.
- C **ÉJECTION :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- D **Vol et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.

Chaîne audio

- E TUNE :** En mode radio, appuyez sur ce bouton pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- F Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez le bouton enfoncé pour, selon le cas, faire avancer ou reculer rapidement la piste actuelle.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT



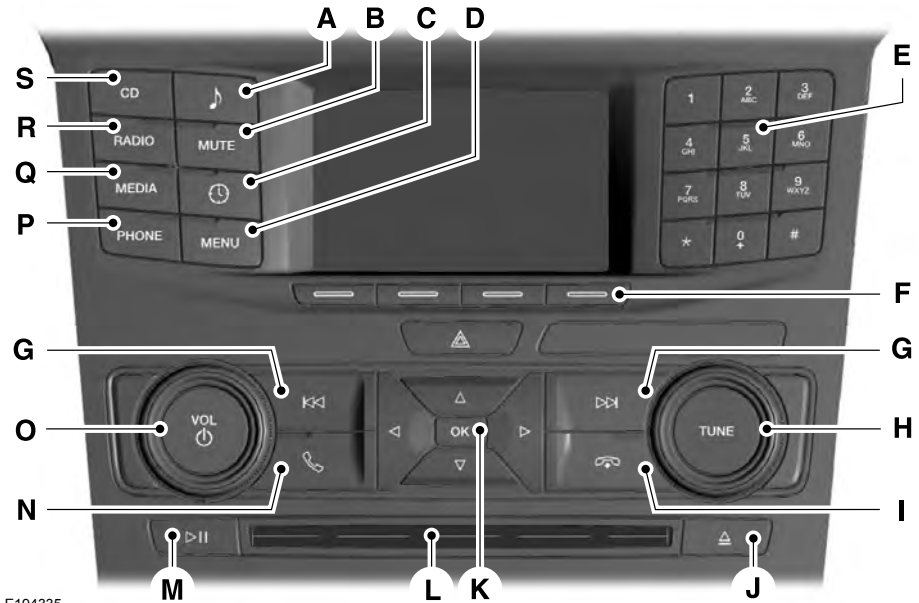
La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Vous pouvez utiliser votre chaîne stéréo jusqu'à une heure après avoir coupé le contact. Appuyez sur le bouton **VOL** pour commander la chaîne lorsque le contact est coupé. Le système se désactive après une heure.*

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Nota : *En fonction des options de votre véhicule, votre chaîne audio peut ne pas être équipée d'un lecteur CD.*

Chaîne audio



E194335

- A **SON** : Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, médiums, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les paramètres de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- B **MUTE** : Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio en sourdine.
- C **Horloge** : Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de réglage de la montre. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge. Si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher l'heure.
- D **MENU** : Appuyez sur ce bouton pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Voir **Structure de menus**.

Chaîne audio

- E Clavier numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez un bouton de pré-réglage enfoncé jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.
- F Touches de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode (la radio ou le lecteur de disques compacts, par exemple) sélectionné.
- G Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez le bouton enfoncé pour, selon le cas, faire avancer ou reculer rapidement la piste actuelle.
- H TUNE :** En mode radio, tournez ce bouton pour parcourir manuellement la bande de fréquences radios. En mode SIRIUS, tournez ce bouton pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- I Terminer un appel :** Appuyez pour mettre fin à un appel téléphonique.
- J Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- K OK et flèches :** Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.
- L Fente de disque compact :** Vous permet d'insérer un disque compact.
- M Lecture-pause :** appuyez sur ce bouton pour lire une piste de CD ou pour en interrompre la lecture.
- N Répondre ou passer un appel téléphonique :** Appuyez sur cette touche pour répondre ou passer un appel téléphonique.
- O Vol et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour régler le volume. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- P TÉLÉPHONE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez la documentation SYNC.
- Q MEDIA :** Appuyez sur ce bouton pour ouvrir le menu de source multimédia. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil multimédia SYNC ou faire défiler les sources multimédias à l'aide des flèches. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

Chaîne audio

- R **RADIO** : Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de radio.
- S **CD** : Appuyez sur cette touche pour écouter un CD. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de répétition ou de lecture aléatoire à l'écran.

Structure de menu

Nota : Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.

Appuyez sur le bouton **MENU**.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection.

| Radio | |
|-----------------------------------|--|
| Recherche manuelle | Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences. |
| Balayage | Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence. |
| AST | Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST. |
| Établir catég. pour rech/Balayage | Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple). |
| Affichage du texte RDS | Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie. |

Chaîne audio

| SIRIUS | |
|---|--|
| Balayage | Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence. |
| N ^o série électronique (ESN) | Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro pour communiquer avec SIRIUS afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi. |
| Vérif. guide canaux | Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station. Dès que vous sautez ou verrouillez une station, vous pouvez y avoir accès uniquement en appuyant sur Synt directe ou en entrant le numéro de la station. Vous aurez besoin de votre PIN pour verrouiller et déverrouiller une station. |
| Établir catég. pour rech/Balayage | Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie. |
| Notific. | Sélectionnez cette option pour changer les paramètres d'alarme pour vos pistes, vos artistes ou vos équipes sportives. Le système vous alerte lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes. |
| Déverrouiller toutes les stations | Permet de déverrouiller les stations précédemment verrouillées à l'aide de votre code NIP. |
| Ne pas sauter de station | Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant. |
| Verrouillage parental | Sélectionnez cette option pour créer un code NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234. |

Chaîne audio

| Réglages audio | |
|-----------------------------|--|
| Volume asservi à la vitesse | Cette fonction règle le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7. |
| Son | Sélectionnez cette option pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite. |
| Mode d'occupat. | Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position d'occupant choisie. |
| DSP | Choisir entre les modes stéréo. |

| Réglages en mode lecteur de disques compacts | |
|---|---|
| Balayage de toutes les pistes | Sélectionnez cette option pour balayer toutes les sélections de disque. |
| Balayage du dossier | Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel. |
| Compression de disque compact | Sélectionnez cette option pour équilibrer les passages doux et les passages forts et ainsi harmoniser l'écoute. |

| Réglage de l'horloge | |
|-----------------------------|---|
| Régler la date et l'heure | Sélectionnez cet article pour régler l'heure et la date. |
| 24 heures | Sélectionnez cette option pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures. |

| Réglages d'affichage | |
|-----------------------------|--|
| Luminosité | Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage. |
| Langue | Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol). |
| TEMP. Réglage | Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius. |

Chaîne audio

RADIO NUMÉRIQUE (Selon

l'équipement)

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes dans tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- **Balayage** vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de pré réglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de pré réglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *À l'instar de toute station radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter une station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

Chaîne audio

Réception et stations HD Radio - Dépannage

| Problèmes potentiels de réception | |
|--|---|
| Zone de réception | Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal. |
| | Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible. |
| Passage en alternance de station | Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa. |

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Chaîne audio

| Problèmes de station potentiels | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause | Mesure à prendre |
| Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore. | Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique. | Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion. |
| Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance. | La radio passe du mode analogique au mode numérique. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez. |
| Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un pré-réglage d'une station multidiffusion ou Synt directe . | La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit. | Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Il suffit d'attendre que le son revienne. |
| Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe. | La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez. | Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante. |
| L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture. | Problème de traitement de données du diffuseur radio. | Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. * |
| Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée | Problème de traitement de données du diffuseur radio. | Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. * |
| Aucune station HD2 à HD7 repérée lorsque le bouton Balaye est enfoncé. | La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balaye . | Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. |

*<http://hdradio.com/stations/feedback>

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS États-Unis et patentes étrangères. HD Radio et les logos de HD et HD Radio sont des marques déposées de DTS. Ford Motor Company et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs relatifs la réception radio satellite

| Problèmes potentiels de réception de radio satellite | |
|---|--|
| Antenne obstruée | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Station surchargée | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine. |
| Interférence du signal radio satellite | Il se peut que l'affichage indique ACQUISITION... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |

Chaîne audio

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E208625

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Chaîne audio

Dépannage

| Message | Anomalie | Mesure à prendre |
|--|--|---|
| Acquisition... | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné. | Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants. |
| Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS | Défaillance du module interne ou du système. | Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation. |
| Canal non valide | Le canal n'est plus disponible. | Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage. |
| Désinscription canal | Votre abonnement ne comprend pas ce canal. | Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal. |
| Pas de signal | Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule. | Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |
| Mise à jour en cours... | La mise à jour de la programmation du canal est en cours. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes. |
| Quest? Appelez 1-888-539-7474 | Votre service de radio satellite n'est plus disponible. | Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement. |

Chaîne audio

| Message | Anomalie | Mesure à prendre |
|---|---|---|
| Aucune station detect. Vérif. guide canaux | Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés. | Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal. |
| Abonnement mis à jour | SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule. | Aucune intervention n'est nécessaire. |

PORT USB

AVERTISSEMENT



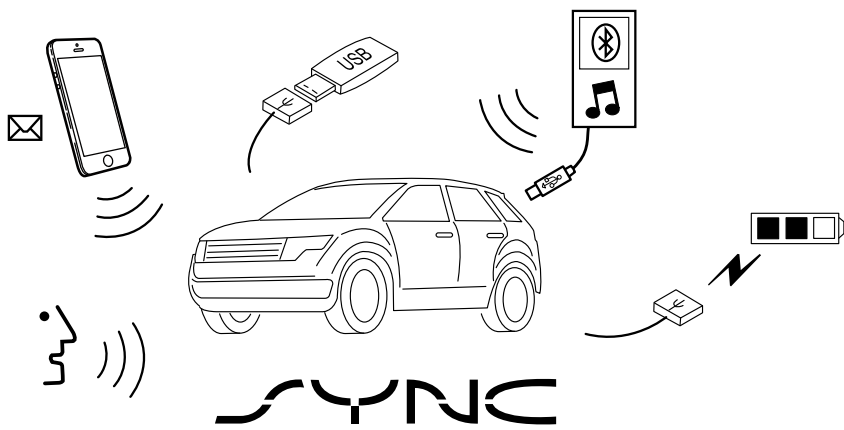
La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E201595

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Spotify et Glympe au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 441).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

| Commandes vocales globales | |
|--------------------------------|--|
| (annuler terminer) | Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus. |
| aide | Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives. |
| (menu principal recommencer) | Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des commandes suivantes : | |
| interaction standard | Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.) |
| interaction avancée | Fournit une interaction et un guidage moins présents. |

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des commandes suivantes : | |
| messages [guide] de confirmation désactivés | Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres. |
| messages [guide] de confirmation activés | Clarifie votre commande vocale par une courte question. |

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des options suivantes : | |
| confirmation de téléphone activée | Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel. |
| confirmation de téléphone désactivée | Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres. |

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| SYNC-Réglages |
| Param. voix |

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Utilisation de la chaîne audio

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**. Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|--|--|
| (jumeler (téléphone Bluetooth [audio]) ajouter [un] téléphone) | Suivez les instructions sur l'écran audio. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

| Commande vocale |
|---|
| (téléphone Blackberry iPhone) |
| Puis énoncez l'une des commandes suivantes : |
| appeler ____ |
| appeler ____ à la maison |
| appeler ____ au (travail bureau) |
| appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile) |
| appeler ____ sur (un autre l'autre (numéro [[de] téléphone])) |
| composer [[un le ce] numéro] ¹ |
| ([aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone) ² |
| (appel en attente mettre l'appel en attente) [activé] ² |
| (conférencer l'appel conférence téléphonique) ² |
| touche discrétion [activée] ² |
| touche discrétion désactivée ² |
| (activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée) |
| (désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée) |

| Commande vocale |
|---|
| (messages message) [texte] ³ |
| aide |

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

| Commandes vocales |
|--|
| 411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un) |
| 700 (sept cent) |
| 800 (huit cent) |
| 900 (neuf cent) |
| Effacer (supprime tous les caractères entrés) |
| Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés) |
| Numéro <0-9> |
| Plus |
| Dièse (#) |
| Étoile (*) |

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

| Commande vocale |
|--|
| (messages message) [texte] |
| Puis énoncez l'une des commandes suivantes : |
| (écouter lire) (message ligne [texte]) |
| acheminer (ce message le message les messages [texte]) |
| répondre au (message [texte]) |
| appeler [destinataire] |

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyez sur :

| Option de menu |
|----------------|
| Écoute |

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

| Commande vocale | |
|--|---|
| (connecter appareil dispositif) — | Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio). |

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

| Commande vocale | |
|----------------------------------|---|
| appeler [nom] | |
| composer [[un le ce] numéro] | SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire : |

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

| Commande vocale | |
|------------------------|-----------------------------------|
| (composer envoyer) | Ceci démarre l'appel. |
| (supprimer corriger) | Ceci efface les chiffres énoncés. |

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Accepter |

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Refuser |

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| Mic.Off | Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option. |
| Confid. | Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé. |
| Attente | Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente. |
| Composition | Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe). |
| Joindre appels | Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus . |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| | 3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK . |
| Répertoire | Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection. |
| Histor. appels | Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection. |

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------|---|
| Composition | Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio. |
| Répertoire | Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire. |

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|------------------|--|
| | <p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p> |
| Histor. appels | <p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p> <p>2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.</p> <p>3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p> |
| Comp.abrégée | Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé. |
| Messages texte | Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes. |
| Appareils BT | Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression). |
| Réglag. appareil | Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone. |

Messages texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3 mph) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

| Commande vocale | Description et mesure à prendre |
|--|---|
| (écouter lire) (message ligne [texte]) | Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte. |

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

| Option de menu | Description et mesure à prendre | |
|----------------|---|--|
| Ignorer | Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes. | |
| Affich. | Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez : | |
| | Plus... | Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes : |
| | Rép. à l'expéd | Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer. |
| | Appeler expéd. | Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message. |
| Transférer msg | Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro. | |

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| Nouv. | Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis. |
| Affich. | Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message. |
| Suppr. | Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir. |
| Plus... | Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire. |

Envoi d'un message texte

Nota : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Nota : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|------------------|--|
| Régler maître | Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth. |
| État téléphone | Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone. |
| Param. sonnerie | Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité. |
| Notif. Msg Text | Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité. |
| Préf. répertoire | Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous. |

| Option de menu | Préférences de répertoire | |
|-----------------|---|------------|
| Ajout contacts | Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. | |
| Suppr. | Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone. | |
| Téléch. imméd. | Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système. | |
| Télécharg. auto | Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement. | |
| | Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC. | |
| | Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité. | |
| Préf. tri | L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner : | |
| | Prénom/nom | Nom/prénom |

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Ajouter | <p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sauter l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| | 5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web. |
| Suppr. | Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler. |
| Maître | À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix. |
| Relier | Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth. |
| Dissoc. | Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage. |

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| Bluetooth activé | Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option. |
| Régl. val. défaut | Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. |
| Réinitialisation | Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut. |
| Installation app. | Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB. |
| Infos système | Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. |
| Param. voix | Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 423). |
| Rechercher USB | Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu. |

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 47). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 287). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur Menu puis Sélectionner

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-------------------|--|
| SYNC-Applications | |
| 911 Assist | Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt. |

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------|--|
| Rappel vocal activé | Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule. |
| Rappel désactivé | Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone. |

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|------------------|--|
| SYNCApplications | |
| App. mobiles | Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez : |
| | Rech. nouv. app. |

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles) | Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage). |
| aide | Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles. |

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles) | SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC. |
| (lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles) | SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles. |
| (trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles) | SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC. |
| aide | |
| Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC. | |

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

SYNCTM (Selon l'équipement)

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
 - Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
 - Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| SYNCApplcations | |
| Applis mobiles | |
| Toutes les app. | Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas. |

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| Màj requise | Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise. |
| Déjà à jour | Aucune mise à jour n'est requise. |
| MAJ en cours... | Le système tente de recevoir une mise à jour. |

Paramètres de mise à jour

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Demander MAJ | Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire. |
| Désactiver MAJ | Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC. |

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 | Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias. |

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

| Message | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Rechercher USB | En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée. |

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

| Message |
|------------|
| Lire tout |
| Sélections |
| Pistes |
| Artistes |

| Message |
|-------------------|
| Albums |
| Genres |
| Rechercher USB |
| Réinitialiser USB |

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description et mesure à prendre |
|---|---|
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 | Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

| Commande | Description et mesure à prendre |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| pause | Suspend la lecture par l'appareil. |
| (Jouer [tout] lecture en cours) | Reprend la lecture par l'appareil. |
| jouer [album] ___ [de ___] | |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Commande | Description et mesure à prendre |
|--|--|
| jouer tout | Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière. |
| jouer [artiste] ___ | |
| jouer [genre] ___ | |
| (jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___ | |
| (piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante) | Joue la piste suivante du support actuel. |
| (piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente) | Joue la piste précédente du support actuel. |
| ((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style)) | Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé. |
| jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___] | |
| [mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction) | |
| répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé] | Répète la piste actuelle. |
| lecture aléatoire [tout] [activée] | Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils). |
| (lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée | |
| ((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce) | À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours. |

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer Bluetooth Audio, appuyez sur la touche MEDIA puis sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| BT Stéreo |

Puis une des commandes suivantes :

| Commande vocale |
|--|
| pause |
| (Jouer [tout] lecture en cours) |
| (piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante) |
| (piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente) |

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

| Message | Description et mesure à prendre |
|---------|----------------------------------|
| Options | Ceci conduit au menu multimédia. |

Puis une des commandes suivantes :

| Message | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| Lect. aléatoire | Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez. |
| Répéter piste | Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez. |
| Mus. similaire | Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide. |
| Réinitialiser USB | Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB. |

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

| Message | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Rechercher USB | Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste. |

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Lire tout | Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique.* Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. |
| Sélections | Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK . |
| Pistes | Rechercher une piste indexée spécifique et la lire.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK . |
| Artistes | Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Albums | Trier tous les fichiers multimédias indexés par album.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Genres | Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Rechercher USB | Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| | 2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK . |
| Réinitialiser USB | Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB. |

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

| Accès aux supports USB et affichage |
|--|
| (naviguer afficher rechercher) tous les albums |
| (naviguer afficher rechercher) tous les artistes |
| (naviguer afficher rechercher) tous les (genres styles) |
| (naviguer afficher rechercher) toutes les listes d'écoute |
| (naviguer afficher rechercher) (toutes [les] chansons toutes [les] pistes tous [les] morceaux) |
| (naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) album ____ |

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ____

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

| Commande vocale |
|-----------------|
| USB 1 |
| USB 2 |

Nota : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 427).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale |
|---|
| (système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système]) |
| Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser. |
| [syntoniser aller à] AM |

| Commande vocale |
|--|
| [syntoniser aller à] AM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM |
| [syntoniser aller à] AM 2 |
| Bluetooth [audio] |
| jouer (disque compact [lecteur] CD) |
| [syntoniser aller à] FM |
| [syntoniser aller à] FM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM |
| [syntoniser aller à] FM 2 |
| Radio |
| (syntoniser aller à) SAT * |
| Sirius * |
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 |
| ((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce) |
| aide |

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

| Commande vocale |
|--|
| Radio |
| Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes. |
| [syntoniser aller à] AM |
| [syntoniser aller à] AM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM |
| [syntoniser aller à] AM 2 |
| [syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM]) |
| [syntoniser aller à] (AM pré-réglage pré-réglage AM) ___ |
| [syntoniser aller à] (AM pré-réglage pré-réglage AM) 1 ___ |
| [syntoniser aller à] FM |
| [syntoniser aller à] FM 1 |
| [syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM pré-réglage ___ |
| [syntoniser aller à] FM 2 |
| [syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)]) |
| [syntoniser aller à] (FM pré-réglage pré-réglage FM) ___ |
| ___ HD ___ * |
| [syntoniser aller à] (FM pré-réglage pré-réglage FM) 2 ___ |
| HD ___ * |
| [syntoniser aller à] pré-réglage ___ |

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

| Commandes vocales |
|--|
| (syntoniser aller à) SAT |
| [syntoniser aller à] SAT 1 |
| [syntoniser aller à] SAT 2 |
| [syntoniser aller à] SAT 3 |
| [syntoniser aller à] pré-réglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 1 pré-réglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 2 pré-réglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 3 pré-réglage ___ |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Commandes vocales | |
|--|--|
| (syntoniser aller à) [Sirius] | |
| Aide | |
| [syntoniser aller à] Sirius [canal] ____ | Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius. |

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

| Commande vocale |
|--|
| jouer (disque compact [lecteur] CD) |
| Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes. |
| pause |
| (Jouer [tout] lecture en cours) |
| [jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante) |
| [jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente) |

| Commande vocale |
|--|
| [jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ____ |
| (répéter rejouer) (morceau piste chanson) |
| (répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute) |
| [mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction) |
| (lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée] |
| lecture aléatoire du disque [activée] |
| lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée] |
| (lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée |

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Le bruit ambiant est excessif durant un appel. | Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC. | Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio. |
| Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre. | Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. | Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. |
| SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire. | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p> | <p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.</p> |
| Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts. | Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone. | <p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|--|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | <p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p> |
| <p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p> | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p> | <p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p> |

SYNCTTM (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire. |
| La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC. | Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. | Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. |

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil. | Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil. | Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. |
| SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid. |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|--|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Bluetooth Audio n'est pas disponible. | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p> | <p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p> |
| SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil. | <p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p> | <p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p> |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| <p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p> | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p> | <p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p> |
| <p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p> | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> | <p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas. |
| SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel. | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> | <p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p> |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p> | <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p> |

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| <p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p> | <p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p> | <p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC. |
| Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile. | Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone. |
| Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple. | Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | <p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p> |
| <p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p> | <p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p> | <p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p> |
| <p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p> | <p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p> | <p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la. |
| J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant. | Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas. | Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil. |
| Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC. | Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC. | Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone. |

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration de votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de chauffage et de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration SYNC 3 permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E205444

E

| Élément | Élément de menu | Mesure à prendre et description |
|---------|------------------------|--|
| A | Barre d'état | Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation et de chauffage, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages texte. |
| B | Accueil | Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous le sélectionnez, vous retournez à l'écran d'accueil. |
| C | Horloge | L'heure courante s'affiche à cet endroit. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 529). |
| D | Température extérieure | Cette fonction affiche la température extérieure courante. |
| E | Barre de fonctions | Vous pouvez toucher l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction. |

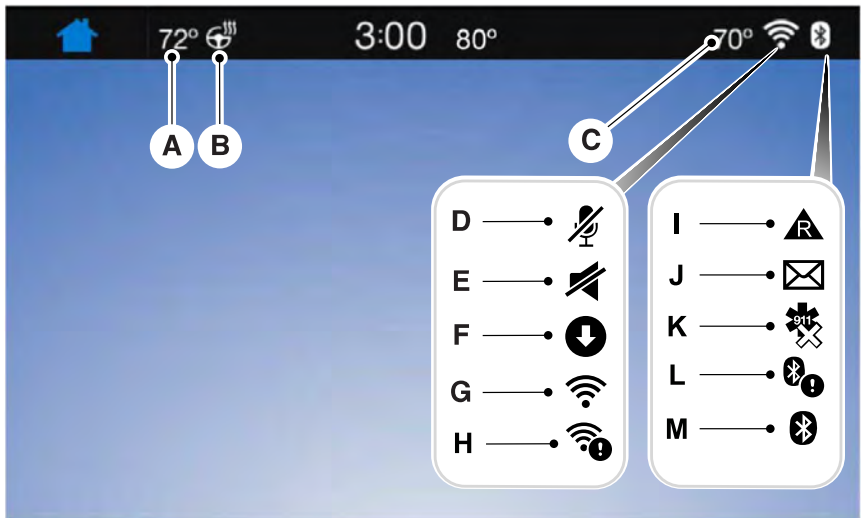
SYNC™ 3

L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : Le système dispose d'une fonction qui permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E223130

SYNC™ 3

| Référence | Élément | Description |
|-----------|--|---|
| A | Température conducteur | Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et de climatisation. |
| B | Volant de direction chauffant (selon l'équipement) | Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant de direction chauffant à l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement en l'absence de bouton physique de volant de direction chauffant. |
| C | Température passager | Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche à cet endroit. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas. |
| D | Microphone en sourdine | Cette icône s'affiche lorsque le microphone du téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre. |
| E | Sourdine | Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mise en sourdine. |
| F | Téléchargement | Cette icône s'affiche lorsque le SYNC 3 a reçu une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel. |
| G | Wi-Fi | Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté. |
| H | Réseau Wi-Fi à portée | Un réseau Wi-Fi disponible est à portée. |
| I | Itinérance | Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire est itinérant. |
| J | Message texte | Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone. |
| K | Fonction Assistance 911 désactivée | Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC. |
| L | Alerte Bluetooth | L'icône d'alerte Bluetooth s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active. |
| M | Bluetooth | Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active. |

SYNC™ 3

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous

pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

| Élément de la barre de fonctions | Fonctions |
|------------------------------------|---|
| Audio | Permet de commander le média en cours de lecture dans le véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB. |
| Climatisation | Permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la circulation de l'air à l'intérieur du véhicule. |
| Téléphone | Permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté. |
| Navigation (selon l'équipement) | Permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire. |
| Applications | Permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur un iPhone ou un appareil Android. Permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement). |
| Réglages | Vous pouvez personnaliser le système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec le véhicule. |

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris la demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à la demande.

Lors de l'utilisation de commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 487).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule (Selon l'équipement)

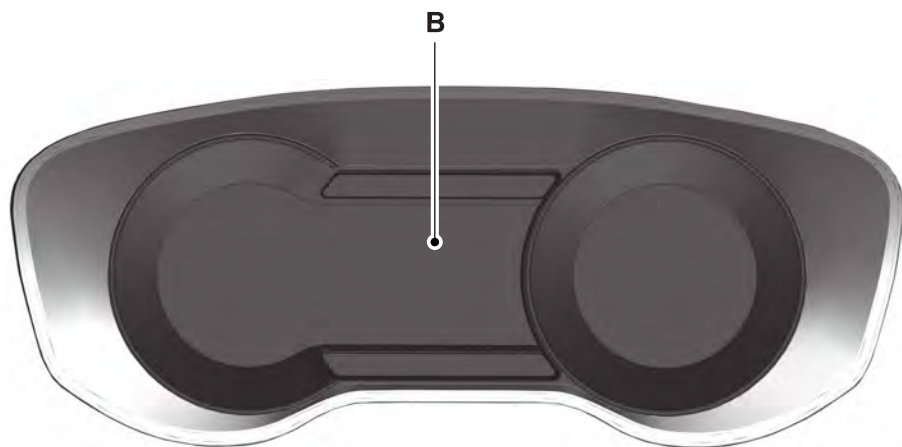
En fonction du véhicule et des options sélectionnées, vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 à l'écran d'information. Les fonctions sont visibles sur le côté droit de l'écran (A) ou au centre de celui-ci (B).

SYNC™ 3



E208626

SYNC™ 3



E208634

Vous pouvez effectuer les réglages suivants à l'aide de l'écran d'information SYNC 3 :

| Option | Information |
|------------|--|
| Audio | Information sur la lecture audio en cours. |
| | Sélectionner la source. |
| Navigation | Afficher la route courante et la limite de vitesse (si l'information est disponible). |
| | Afficher l'itinéraire courant, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire. |
| | Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas s'affiche. |
| Téléphone | Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : * |

| Option | Information | | | | |
|--------------------|---|-----------------|-----------------|----------------|--|
| Composition rapide | Tous les appels | Appels entrants | Appels sortants | Appels manqués | |
| | Si vous êtes en communication, l'information de l'appel s'affiche à l'écran d'information. | | | | |
| | Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant du côté droit. | | | | |

* En fonction des options du véhicule, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez les touches **OK** et fléchées du côté droit du volant pour faire défiler les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et propose différentes options.

- Utilisez les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour parcourir les différents modes.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour passer au mode et celle de gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : *Si le véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au menu du compas, le graphique du compas s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation des commandes au volant de direction

En fonction du véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant de direction pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Sourdine : Met en sourdine la sortie audio.

Commande vocale : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

PROCHAINE STATION :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

STATION PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou refuser un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, l'option **PROCHAINE STATION** peut être associée à **REJETER APPEL** et **STATION PRÉCÉDENTE** peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 84).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

En fonction du véhicule et des options choisies, la planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt :** Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- Touches **Recherche automatique** et **Syntonisation :** Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection :** Permet d'éjecter un CD du système audio.

- **SOURCE** ou **MEDIA :** Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON :** Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres sonores ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez une de ces commandes enfoncées pour mémoriser une station ou appuyez sur celles-ci pour sélectionner un pré-réglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 403).
- **AFFICHAGE :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres de climatisation. Voir **Climatisation** (page 145).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENTS



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe

d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web

www.owner.ford.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 529).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone activé Bluetooth relié doit avoir une couverture de réseau adéquate et un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour vous permettre d'annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone du volant de direction enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.

- Ne laissez aucun dispositif de lecture dans le véhicule en cas de conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi du dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs, SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinéma ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

| Fonctions limitées | |
|----------------------------|---|
| Téléphone cellulaire | Jumelage d'un téléphone Bluetooth. |
| | La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents. |
| Fonctionnalités du système | Modification du code du clavier. |

SYNC™ 3

| Fonctions limitées | |
|---------------------------|---|
| | Activation du mode voiturier. |
| | Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs. |
| Wi-Fi | Modification des paramètres Wi-Fi. |
| | Modification de la liste des réseaux sans fil. |
| | Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi. |
| Messages texte | Affichage des messages textes reçus. |
| Navigation | Saisie d'une destination à l'aide du clavier. |
| | Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter. |

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Il permet de gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

| Site Web |
|--|
| www.owner.ford.com www.syncmyride.ca |

| Site Web |
|--|
| www.syncmaroute.ca |

SYNC Connect avec Ford Pass

Avec un véhicule équipé de SYNC Connect, vous pouvez utiliser Ford Pass pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. Ford Pass est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

Mise à jour du système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

| Site Web |
|--|
| www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour connaître les conditions minimales requises. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans le véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation devrait commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du moteur.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour le système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, le véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

| Élément de menu | |
|---------------------------|---|
| Réglages | |
| Wi-Fi | |
| Réseaux Wi-Fi disponibles | Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il faut parfois saisir le code de sécurité. Le système confirme qu'il s'est connecté au réseau. |

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 529). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 545).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

| Élément de menu | |
|--------------------------------------|--|
| Réglages | |
| Général | |
| Mises à jour automatiques du système | Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si ce n'est déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction. |

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, le système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale du système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche à l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

| Élément de menu | |
|--------------------------------------|---|
| Réglages | |
| Général | |
| Mises à jour automatiques du système | Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques. |

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE.

États-Unis : 1-800-392-3673.

Au Canada : 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier en raison des jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ

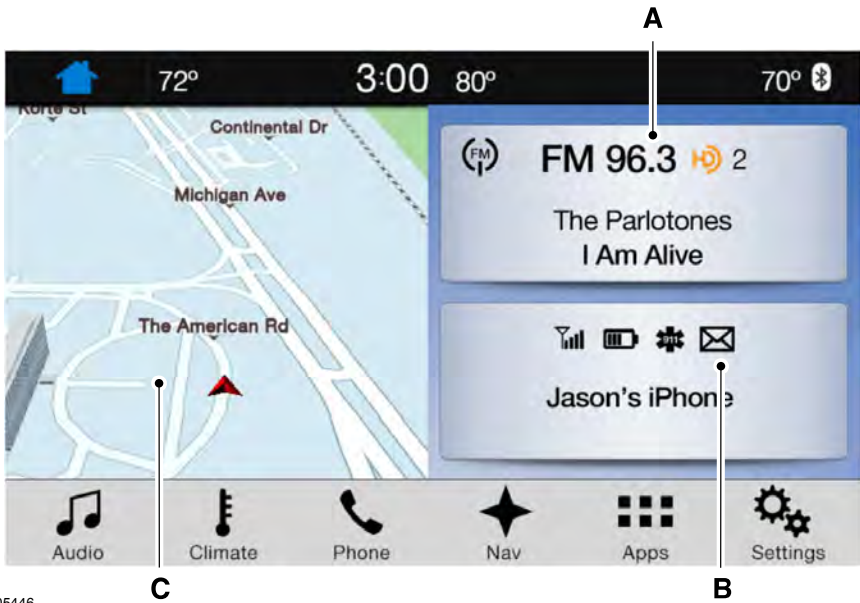
10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et les autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir davantage sur la réinitialisation générale,

consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 529). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada n'accèdent pas aux données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

| Élément | Vignette | Affichage d'écran d'accueil |
|---------|-------------------------|--|
| A | Audio | Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas. |
| B | Téléphone | Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance. |
| C | Navigation ¹ | Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. |

SYNC™ 3

| Élément | Vignette | Affichage d'écran d'accueil |
|---------|----------|---|
| | | Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio. |

¹ (selon l'équipement).

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation.

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|------------------------|--|
| Menu principal | Vous ramène au menu principal. |
| Retourner | Vous ramène à l'écran précédent. |
| Annuler | Met fin à la session vocale. |
| Liste de commandes | Fournit une liste de commandes vocales possibles. |
| ___ liste de commandes | Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer : |
| | Liste des commandes du téléphone |
| | Liste des commandes de navigation |

SYNC™ 3

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|-----------------|--|
| Page suivante | Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies. |
| Page précédente | Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies. |
| Aide | Indique les commandes accessibles à l'écran actuel. |

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description |
|--|---|
| Sirius canal ___ 1 | Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme " Canal Sirius 16 ". |
| Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple " The Pulse ". | |
| AM ___ FM ___ | Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que " 88,7 FM " ou " 1580 AM ". |
| ___ HD ___ 1 | Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que " FM 88,7 HD 1 ". |
| Stéréo Bluetooth | Permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté. |
| USB | Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB. |

SYNC™ 3

| Commande vocale | Description |
|--|---|
| Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____ | Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Jouer artiste Les Beatles " ou " Jouer chanson Penny Lane ". |
| Rechercher ____ | Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Rechercher Les Beatles " ou " Rechercher folk ". |

¹ Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

| Commande vocale | Description |
|--|--|
| Climatisation régler température à ____ degrés | Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F). |

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

SYNC™ 3

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description |
|-------------------|--|
| Coupler téléphone | Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 529). |

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

| Commande vocale | Description |
|-----------------|---|
| Appeler ___ | Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que " Appeler Jenny ". |
| Appeler ___ ___ | Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que " Appeler Jenny à la maison ". |
| Composer ___ | Permet de composer un numéro précis tel que " Composer le 867-5309 ". |

Veillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

| Commande vocale | Description |
|-----------------|--|
| <0-9> | Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro. |
| Composer | Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique. |
| Supprimer | Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé. |
| Effacer | Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet. |

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

| Commande vocale | Description |
|-----------------------------------|---|
| Écouter message | |
| Écouter message texte numéro ____ | Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre. |
| Répondre au message | |

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

| Commande vocale | Description |
|------------------------------------|--|
| Trouver une adresse | Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier. |
| Trouver ____ | Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que " Trouver des restaurants ". |
| Trouver un POI | Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt. |
| Trouver une intersection | Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections. |
| Destination ____ à proximité | Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher. |
| Trouver une destination précédente | Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes. |

SYNC™ 3

| Commande vocale | Description |
|--------------------------|---|
| Destinations favorites | Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées. |
| Destination mon domicile | Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile. |
| Destination mon travail | Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail. |

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

| Commande vocale | Description |
|---------------------------|--|
| Annuler itinéraire | Annule l'itinéraire actuel. |
| Détour | Permet de sélectionner un autre itinéraire. |
| Répéter instruction | Répète la dernière invite de guidage. |
| Afficher itinéraire | Affiche l'itinéraire actif. |
| Afficher liste de virages | Affiche la liste des manœuvres à venir. |
| Où suis-je? | Fournit l'emplacement actuel. |
| Zoom avant | Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte. |
| Zoom arrière | Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte. |

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

| Commande vocale | Description |
|----------------------------|---|
| Applications mobiles | SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3. |
| Liste des applications | SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles. |
| Trouver des applis mobiles | SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile. |

SYNC™ 3

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

| Commande vocale | Description |
|---|---|
| Dites le nom d'une application | Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3. |
| Dites le nom d'une application suivi d'aide | SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3. |

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

| Commande vocale | Description |
|---------------------------------------|---|
| Afficher circulation routière | Affiche une liste d'incidents de circulation. |
| Afficher carte météorologique | Affiche la carte météorologique actuelle. |
| Afficher prix du carburant | Affiche une liste de prix de carburant. |
| Prévisions météo- logiques 5 jours | Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours. |
| Aide | |

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

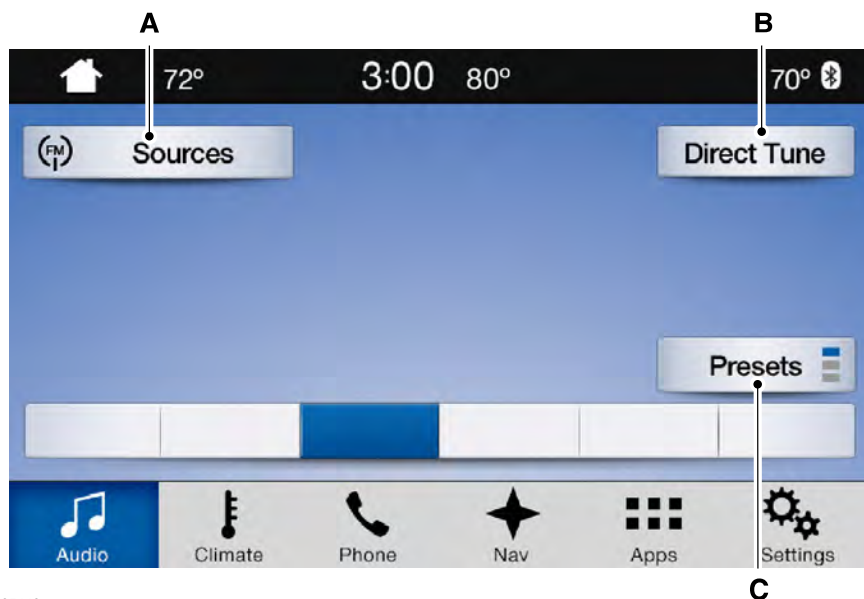
| Commande vocale | Description |
|---------------------------------------|---|
| Paramètres vocaux | Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux. |
| Mode d'interaction standard | Définit les invites standard avec invites plus longues. |
| Mode d'interaction avancée | Définit les invites avancées avec invites plus courtes. |
| Confirmation de Téléphone Activée | Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique. |
| Confirmation de Téléphone Désactivée | Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel. |
| Liste de Commandes Vocales Activée | Le système affiche une brève liste de commandes accessibles. |
| Liste de Commandes Vocales Désactivée | Le système n'affiche pas la liste des commandes. |

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

| Message | Message et description |
|---------|------------------------|
| A | Sources |
| B | Syntoniser |
| C | Préréglag. |

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

SYNC™ 3

| Élément de menu | |
|-------------------|--|
| AM | |
| FM | |
| SIRIUS | ¹ |
| CD | ¹ |
| USB | Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici. |
| Bluetooth stéréo | |
| Applica- tions | Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles. |

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Élément de menu |
|-----------------|
| Syntoniser |

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

| Élément de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| Entrer | Appuyez pour diffuser la station saisie. |
| Annuler | Appuyez pour quitter sans changer de station. |

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations pré-réglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de pré-réglages, appuyez sur la touche de pré-réglage. Le voyant sur la touche de pré-réglage indique quelle banque de pré-réglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.



E234451

Le radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

| Élément de menu | Mesure à prendre et description | |
|-----------------|--|---|
| Naviguer | Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles. | |
| Syntoniser | Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner : | |
| | Entrer | Le système se syntonise sur la station sélectionnée. |
| | Annuler | Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue. |

SYNC™ 3

| Élément de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| | Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent. |
| Rejouer | Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent. |
| | En direct |
| Alerte | Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 529). |

Préréglages mémorisés

Pour définir un préréglage, sintonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations préréglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 529).

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

| Problèmes de réception possibles | |
|---|--|
| Antenne obstruée | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Station surchargée | Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |
| Interférence du signal radio satellite | L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |

| Conseils de dépannage | | |
|--|--|---|
| Message | Cause | Mesure à prendre |
| Acquisition signal | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné. | Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants. |
| Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS | Défaillance d'un module interne ou d'un système. | Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation. |
| Station introuvable | Le canal n'est plus disponible. | Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre présélectionné. |
| Désinscription station | Votre abonnement ne comprend pas ce canal. | Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal. |
| Acquisition signal satellite | Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule. | Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |

SYNC™ 3

| Conseils de dépannage | | |
|-------------------------------------|---|--|
| Message | Cause | Mesure à prendre |
| Mise à jour en cours... | La mise à jour de la programmation du canal est en cours. | Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes. |
| Questions? Appelez: | Votre service de radio satellite n'est plus disponible. | Contactez SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement. |
| Pas trouvée. Vérifier guide chaînes | Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés. | Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station. |
| Mise à jour abonnement SIRIUS... | SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule. | Aucune. |

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir

Paramètres (page 529).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

| Message | Mesure à prendre et description |
|------------|---|
| Préréglag. | Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique. |

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

| Problèmes de réception possibles | |
|---|--|
| Zone de réception | Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal. |
| | Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible. |
| Passage en alternance de station | Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa. |

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNC™ 3

| Problèmes possibles relatifs aux stations | | |
|---|--|---|
| Problèmes | Cause | Mesure à prendre |
| Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore. | Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique. | Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion. |
| Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance. | La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique. | Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez. |
| Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe. | La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit. | Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne. |
| Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe. | La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez. | Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel. |
| L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹ |
| Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹ |

¹ Vous trouverez ce formulaire ici :

| Site Web |
|---|
| http://hdradio.com/stations/feedback |

SYNC™ 3

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS Inc. et patentes étrangères. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la

discretion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

| Bouton | Fonction |
|-------------------|---|
| Naviguer | Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste. |
| étalonnés | Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît). |
| Lecture aléatoire | Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire. |

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

| Bouton | Fonction |
|-------------------|--|
| étalonnés | Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit). |
| Lecture aléatoire | Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire. |

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

SYNC™ 3

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

| Bouton | Fonction |
|---------------|--|
| Naviguer | Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours. |
| Nouv. rech. | Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous. |
| | Lire tout |
| | Listes d'écoute |
| | Artiste |
| | Albums |
| | Pistes |
| | Genres |
| | Balados |
| | Livres audio |
| Compositeurs | |
| Sauter A - Z | Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée. |
| EXPL. USB | Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB. |

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 526).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

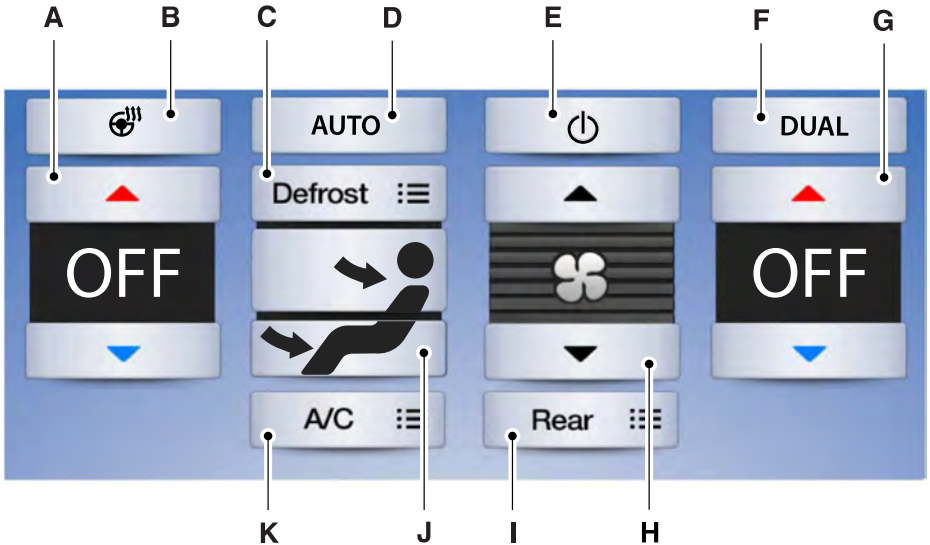
Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 529).



E223958

A **Température conducteur :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

B **Volant de direction chauffant**

Nota : Cette fonction n'intervient qu'à l'établissement du contact.

Touchez cette icône pour activer et désactiver le volant chauffant. Le volant de direction chauffant se réchauffe à 23 °C (74 °F) en environ 5 minutes à des températures aussi basses que -20 °C (-4 °F). Le volant conserve une température d'environ 90 °F (32 °C) et fonctionne indépendamment des sièges chauffants et autres fonctions de climatisation. La résistance chauffante est située entre le revêtement en cuir et le noyau en mousse pour produire une chaleur maximale sans compromettre la sensation du volant.

Nota : Le volant chauffant peut rester activé après le démarrage à distance du véhicule, selon vos réglages de démarrage à distance. Le volant chauffant peut aussi s'activer quand vous démarrez le véhicule, s'il était activé à la dernière coupure du contact.

Remarque : Pour les volants de direction à garniture en bois, la fonction de chauffage ne chauffe pas le volant entre les positions 10 et 2 heures.

- C **Dégivrage:** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de dégivrage.
- DÉGIVRAGE MAX :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la température côté conducteur et côté passager est réglée au niveau le plus élevé. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- DÉGIVRAGE :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.
- Lunette arrière chauffante:** Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 155).
- D **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.
- E **MARCHE/ARRÊT :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- F **DUAL :** Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver et lier la température côté passager à celle côté conducteur, appuyez sur la touche DEUX ZONE.
- Nota :** La température côté passager et l'indication DUAL s'activent automatiquement lorsque vous-même, ou le passager, réglez la température passager.
- G **Température passager:** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
- H **VITESSE DU VENTILATEUR :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- Nota :** Vous ne pouvez pas régler la vitesse du ventilateur quand le système est en mode AUTO ou A/C MAX.
- I **Arrière :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de commande arrière.
- Touchez l'icône de marche/arrêt pour activer ou désactiver les fonctions de commande de climatisation arrière.

Appuyez sur **Commande arrière** pour permettre aux passagers des sièges arrière de régler les paramètres de climatisation arrière. Appuyez de nouveau sur cette touche pour empêcher les passagers de modifier les paramètres. La **commande arrière** se désactive automatiquement lorsque vous utilisez l'écran tactile pour régler les paramètres de climatisation arrière.

Si votre véhicule est équipé des commandes de climatisation arrière, sélectionnez **Auto** pour synchroniser les paramètres de climatisation arrière aux paramètres automatiques du conducteur.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour régler la température.

- J **Commandes manuelles de répartition de l'air** : Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger le débit d'air vers la zone désirée.

Planche de bord : Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

Plancher : Répartit l'air entre les bouches de désenclauage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

- K **A/C** : Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.

A/C MAX : Appuyez sur cette touche pour activer et maximiser le refroidissement. La température sur les côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

A/C : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si vous désactivez la climatisation.

Recyclage de l'air : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air. Lorsque le recyclage de l'air est activé, il peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation) et empêcher également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Remarque : L'air recirculé peut passer automatiquement hors fonction (ou le système peut empêcher son activation) dans tous les modes de circulation d'air sauf MAX A/C (climatisation maximale) pour réduire la formation de buée. Il peut aussi être automatiquement activé et désactivé en modes de débit d'air Planche de bord ou Planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Ajouter tél. |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|--------------------------------------|
| Ajouter tél. |
| Puis sélectionnez : |
| Trouver d'autres appareils Bluetooth |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.

SYNC™ 3

4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

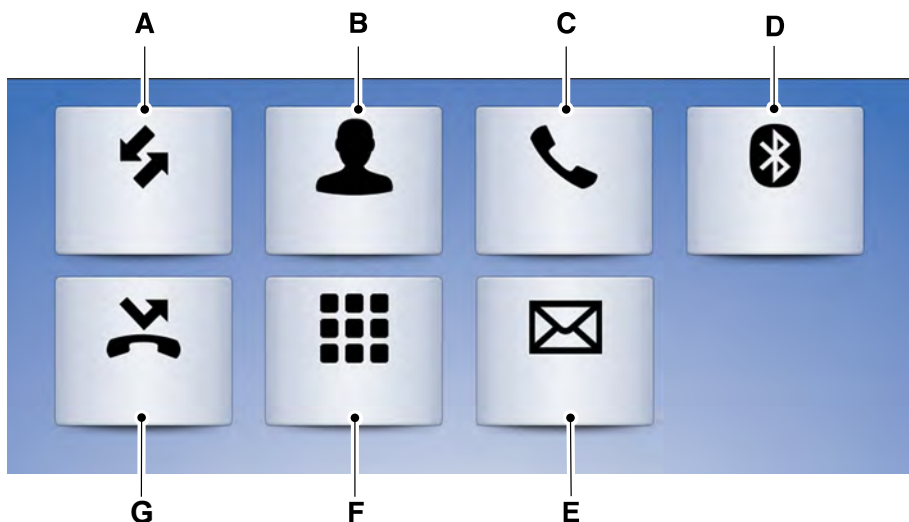
D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

| Sites Web |
|--|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.



E251249

SYNC™ 3

| Élément | Option de menu | Mesure à prendre et description | | | |
|---------|-----------------------|---|----------|--|---------|
| A | Appels récents | Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir : | | | |
| | | Tous | Entrants | Sortants | Manqués |
| B | Contacts | Tous les contacts présents sur votre téléphones'affichent par ordre alphabétique. | | | |
| | | Sauter A - Z | | La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher. | |
| C | Réglages du téléphone | Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. | | | |
| D | Changer l'appareil | Donne accès à la liste des appareils Bluetooth jumelés ou connectés pour permettre de changer ou de sélectionner un appareil. | | | |
| E | Messages texte | Affiche tous les messages texte récents. | | | |
| F | Clavier tél. | Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres. | | | |
| | | Appeler | | Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel. | |
| G | Ne pas déranger | Touchez ce bouton pour rejeter automatiquement tous les appels entrants. Les notification de message texte ne s'affichent pas à l'écran. Toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux. | | | |

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 487). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|--|
| Contacts | Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les |

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| | photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel. |

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Appels récents | Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel. |

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Clavier tél. | Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler. |
| Appeler | Le système commence l'appel. |

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Accepter |

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Rejeter |

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 529).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

| Élément | |
|----------|---|
| Terminer | Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant. |
| Clavier | Permet d'accéder au clavier du téléphone. |
| Sourdine | Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone. |
| Privé | Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3. |

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Nota : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|--|
| Écouter | Pour que SYNC 3 lise le message pour vous. |
| Voir | Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile. |
| Appeler | Permet d'appeler le contact. |
| Répon. | Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès. |
| Fermer | Permet de quitter l'écran. |

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.
- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 420).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

| Option de menu |
|---|
| Préférences d'Apple CarPlay |
| <p>Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :</p> |
| Désactiver |

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : *Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.*

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : *L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.*

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 420).
3. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------------------|
| Préférences d'Android Auto |
| Activer Android Auto |

Nota : *L'application Android Auto doit être activée une fois branchée à votre appareil.*

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

| Option de menu |
|--|
| Préférences d'Android Auto |
| <p>Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :</p> |
| Désactiver |

Nota : *Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.*

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : *Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.*

NAVIGATION (Selon l'équipement)

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D

– Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il

arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 529).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

| |
|---------------|
| Bouton |
| Début |

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

| Option de menu | Description |
|--|---|
| Destinat. | |
| Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants : | |
| Recherche | Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple " 12 Mainstreet Dearborn MI " |
| | Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir " 6N340 Fairway Lane " ou " 340 Fairway Lane ". |
| | Ville (nom ou code postal) |
| | Point d'intérêt (nom ou catégorie) |
| | Intersection (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) |

SYNC™ 3

| Option de menu | Description | | | | |
|--------------------------|--|-----------|---|-----|---|
| | <p>(rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)</p> <p>Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.</p> <p>Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.</p> | | | | |
| Destinations précédentes | <p>Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.</p> <table border="1" data-bbox="277 620 999 684"> <tr> <td data-bbox="277 620 380 684">Eff. Tout</td> <td data-bbox="380 620 999 684">Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table> | Eff. Tout | Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes. | | |
| Eff. Tout | Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes. | | | | |
| Maison | <p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :</p> <table border="1" data-bbox="277 817 999 931"> <tr> <td data-bbox="277 817 380 872">Maison</td> <td data-bbox="380 817 999 872">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="277 872 380 931">Oui</td> <td data-bbox="380 872 999 931">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table> <p>Sauvegard.</p> | Maison | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez : | Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : |
| Maison | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez : | | | | |
| Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : | | | | |
| Bureau | <p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :</p> <table border="1" data-bbox="277 1099 999 1213"> <tr> <td data-bbox="277 1099 380 1154">Bureau</td> <td data-bbox="380 1099 999 1154">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="277 1154 380 1213">Oui</td> <td data-bbox="380 1154 999 1213">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table> <p>Sauvegard.</p> | Bureau | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez : | Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : |
| Bureau | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez : | | | | |
| Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : | | | | |
| Favoris | <p>Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :</p> | | | | |

SYNC™ 3

| Option de menu | Description | |
|-------------------------------------|--|--|
| | Ajouter un favori | Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination. |
| | Rechercher | Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie. |
| | Sauvegard. | Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran. |
| | L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris. | |
| Catégories de points d'intérêt (PI) | Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) : | |
| | Restauration | |
| | Carbur. | |
| | Hôtel | |
| | Guichet automatique | |
| | Voir tous | Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez. |
| | Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes : | |
| | Près d'ici | |
| | Le long de l'itinéraire | |
| | Près de ma destination | |
| Dans une ville | | |

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|---|---|
| Sauvegard. | Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris. | |
| Commencer | Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes. | |
| | Le plus rapide | Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible. |
| | Le plus court | Utilise la distance la plus courte possible. |
| | L'itinéraire le plus économique | Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant. |
| | La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également. | |
| Annuler | Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte. | |

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|--|
| Commencer | Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement. |

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

SYNC™ 3

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

| Bouton | | |
|---|---|---|
| Menu | | |
| Vous pouvez sélectionner : | | |
| Affich. | Carte complète | Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation. |
| | Info sortie d'autoroute | L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez. |
| | Liste virages | Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur : |
| | | Éviter |
| Liste de circul. | Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire. | |
| Réglages de navigation | Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 529). | |
| Où suis-je? | Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche. | |
| Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé : | | |

SYNC™ 3

| Bouton | | | | |
|--|--|--|-----------------|--|
| Annuler itinéraire | Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte. | | | |
| Visioner itinéraire | Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet. | | | |
| Détour | Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel. | | | |
| Modifier points de passage | Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement. | | | |
| | Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement. | | | |
| | <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :</td> <td>Optimiser ordre</td> </tr> <tr> <td>Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :</td> <td>Aller</td> </tr> </table> | Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre | Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : |
| Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre | | | |
| Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : | Aller | | | |

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

| Option de menu | |
|--|---|
| Ajout. pt pass. | La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement. |
| Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre |
| Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : | Aller |

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

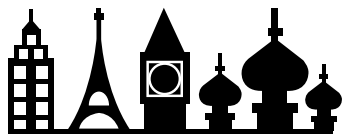
Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 526).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

| |
|--|
| Site Web |
| www.navigation.com/sync |

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

SYNC™ 3

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

| Sites Web |
|--|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca |

| Sites Web |
|--|
| www.syncmaroute.ca |

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Les autres applications vous permettent de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons de le faire à la maison ou à l'extérieur de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement via Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Pour utiliser une application avec SYNC 3, l'application doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------------------|--|
| Trouver des applis mobiles | SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile. |

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 529).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

SYNC™ 3

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

Nota : Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--------------------------|--|
| Circulat. sur itinéraire | Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée. |
| Circulation près d'ici | |
| Prix carburant | Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif. |
| Films à l'affiche | Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible. |
| Météo | Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie. |

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|--|--|
| | Carte | Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents. |
| | Région | Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques. |
| Info sports | Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours. | |
| Conditions ski | Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique. | |

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

| Paramètres de son | |
|---------------------------|--|
| Réinitialiser | Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine. |
| Aigu | Règle le niveau de fréquence élevée. |
| Moyen | Règle le niveau de fréquence moyenne. |
| Grave | Règle le niveau de fréquence basse. |
| Équilibre/Atténuation | Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière. |
| Vol. asservi à la vitesse | Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction. |
| Mode d'occupation | Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs. |

SYNC™ 3

| Paramètres de son | |
|-------------------|----------------|
| Réglages du son | Stéréo |
| | Son d'ambiance |

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

| Option de menu | Mesure à prendre et description | | |
|------------------------------------|--|---|-----------|
| Vitesse lecture Podcast | Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir : | | |
| | Lentement | Normal | Plus vite |
| Vitesse lecture livre audio | Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres parlés. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir : | | |
| | Lentement | Normal | Plus vite |
| Priorité art graphique (pochettes) | Lecteur multim. | Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture. | |
| | Gracenote® | La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil. | |
| Gestion Gracenote® | Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album. | | |

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| Information base de données Gracernote® | Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracernote. |
| Information sur l'appareil | Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia. |
| Mise à jour index média | Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation. |

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|------------------------------|--|
| Format de l'horloge | Sélectionner l'affichage de l'heure. |
| Mise à jour fuseau horaire | Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation. |
| Régler horloge sur heure GPS | Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS. |

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

| Option de menu | Mesure à prendre |
|----------------|---|
| Bluetooth | La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions. |

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Ajouter tél. |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|--------------------------------------|
| Ajouter tél. |
| Sélectionnez ensuite : |
| Trouver d'autres appareils Bluetooth |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

| Site Web |
|---|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|--|
| Voir appareils | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Ajouter appareil | Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent. |
| Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes : | |
| Connecter | En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil. |
| Déconnecter | |
| Établir primaire | Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori. |
| Effacer | Supprime l'appareil sélectionné du système. |

Appuyez sur l'icône info à côté du nom de l'appareil pour voir les données du téléphone et de l'appareil.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Gérer la liste de contacts | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Télécharge Auto. Contacts | Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour. |
| Trié par: | Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir : |
| | Prénom |
| Téléchargement de la liste de contacts à nouveau | Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts. |
| Effacer la liste de contacts | Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché. |

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| Sélectionner sonnerie du tél. | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Pas de sonnerie | Aucun son émis lors d'un appel entrant. |
| Utiliser sonnerie du téléphone | La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut. |
| Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles. | |

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| Messagerie texte | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Pas d'alerte (silence) | Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone. |
| Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles. | |
| Lecture vocale | Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message. |

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------------------|---|
| Audio sourdine privé | Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel. |
| Avertissement d'itinérance | Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel. |
| Notification de batterie faible | Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée. |

Assistance 911

Nota : Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--------------------------------|--|
| Définir les contacts d'urgence | Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911. |

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible) | L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition. |
| Txt radio | Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio. |
| Préregl.automémorisés (AST) | Rafraîchir La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préregistrées de la station actuellement choisie. |

Sirius XM (selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--------------------------------|--|
| Établir catég. pour rechercher | Après avoir sélectionné une catégorie, la fonction de recherche ne s'arrête que sur les stations de cette catégorie. |
| Verrouillage parental | Sélectionnez cette option pour créer un numéro d'identification personnel (PIN). Cela vous permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234. |
| Révision alertes | Sélectionnez cette option pour activer, désactiver ou supprimer les alertes. |

Vous pouvez également afficher votre numéro de série électronique sur cet écran. Ce numéro est nécessaire pour communiquer avec Sirius afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Préférences de carte de navigation | |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | |
| Modèle de ville 3D | Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions. |
| Marques de navigation | Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs. |
| Icônes POI | Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos peut s'afficher sur la carte sans égard à ce réglage. |
| | Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant : |
| Icônes d'incident | Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation. |

Préférences d'itinéraire

| Option de menu | Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions | | |
|--|---|-------------|------------|
| Préférences d'itinéraire | | | |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | | | |
| Itinéraire préféré | Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi. | | |
| | Plus court | Plus rapide | Écologique |
| Utiliser toujours — | Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée. | | |
| Utiliser voie pour VOM | Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire. | | |
| Trouver stationnement autom. | Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination. | | |
| Pénalité horaire éco. | Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long. | | |
| Guidage d'itinéraire dynamique | Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible. | | |
| Éviter autoroutes | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |
| Éviter routes à péage | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |
| Éviter traversiers/trains voitures | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |

Préférences de navigation

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Préférences de navigation | |
| Messages de guidage | Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives. |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | |
| Voix et tonalités | Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales. |
| Voix seulement | Seules des instructions vocales sont fournies. |
| Tonalité | Seule une tonalité retentit comme invite. |

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------------|--|
| Applications mobiles | Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. |

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description | | |
|--|--|-----------------------------------|---|
| | La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. | | |
| | Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres. | | |
| Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes : | | | |
| Mises à jour applis mobiles | Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles. | | |
| | Il existe trois états possibles : | | |
| | Mise à jour requise | Mise à jour effectuée | Mise à jour des applications mobiles en cours... |
| | Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise. | Aucune mise à jour n'est requise. | Le système tente de recevoir une mise à jour. |
| | Demander mise à jour | | Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez : Demander MAJ |
| Toutes applications | Accordez ou refusez les autorisations à toutes les applications à la fois. | | |
| Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options. | Accordez ou refusez à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe. | | |

SYNC™ 3

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

| Option de menu | |
|--------------------------------------|---|
| Langue | Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français). |
| Distance | Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles. |
| Température | Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit. |
| Bip touche panel | Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile. |
| Mises à jour automatiques du système | Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile. |
| À propos de SYNC | Information appartenant au système et à son logiciel. |
| Licences de logiciel | Documentation de la licence du logiciel applicable au système. |
| Réinitialisation générale | Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés. |

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------------------|--|
| Wi-Fi | Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule. |
| Réseaux disponibles | Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée. |
| | En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter. |
| | Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité. |
| Notifications Wi-Fi disponibles | Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté. |

Point d'accès pour le véhicule (selon équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi | Permet d'activer et de désactiver le point d'accès. |
| Réglages | Vous permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe. |
| Utilisation des données | Vous permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule. |
| Gestion des appareils | Vous permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès. |

Nota : Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.

Nota : Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujetti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.

Nota : Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.

Nota : Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.

Nota : Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : Il se peut que votre véhicule ne soit pas équipé de toutes ces fonctions.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte (selon l'équipement)

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

SYNC™ 3

Paramètres de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Message | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| Réglages caméra | |
| Choisissez ensuite l'une des options suivantes : | |
| Aide stationnement améliorée | Lorsque le système de détection en marche arrière détecte un objet, il affiche des repères rouges, jaunes et verts en haut de l'image. |
| Délai caméra arrière | Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur. |

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|--|---|
| Luminosité | Augmente ou réduit la luminosité de l'écran. | |
| Mode | Vous pouvez sélectionner : | |
| | Auto | L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure. |
| | Jour | L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour. |

SYNC™ 3

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|---------------------------------|--|--|
| | Nuit | L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit. |
| | Arrêt | L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran. |
| Intensité lumineuse automatique | Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant. | |

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

| Option de menu | |
|-----------------------------|---|
| Mode avancé | Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires. |
| Confirmation téléphone | Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel. |
| Liste des commandes vocales | Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé. |

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673
Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

SYNC™ 3

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions,

consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

| Problème de téléphone cellulaire | | |
|--|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Un bruit ambiant est présent durant un appel. | Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3. | Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio. |
| Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre. | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. |
| | | Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone. |
| Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre. | Il se peut que le système doive être redémarré. | Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint. |
| SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire. |
| | | Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3. |
| | | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. |

SYNC™ 3

| Problème de téléphone cellulaire | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts. | Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. | Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire. |
| | | Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire. |
| | | Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3. |
| J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. |
| | | Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire. |
| | | Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire. |
| | | Désactivez le paramètre de téléchargement automatique. |
| La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. |
| | iPhone | <ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. |

SYNC™ 3

| Problème de téléphone cellulaire | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p> |
| Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants. |
| | Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire. | Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel. |

SYNC™ 3

| Problèmes USB et Bluetooth Audio | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil. | Anomalie possible de l'appareil. | Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3. |
| | | Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. |
| | | Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule. |
| | L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé. | Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. |
| SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid. |
| La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible. | Cette fonction est asservie à l'appareil. | Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction. |
| | L'appareil n'est pas connecté. | |
| SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil. | L'appareil est en mauvais état. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3. |
| | Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre. | Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. |
| | Le fichier est peut-être corrompu. | Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version. |

SYNC™ 3

| Problèmes USB et Bluetooth Audio | | |
|--|---|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| | La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture. | Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias. |
| | Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3. | Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 495). |
| | L'appareil doit être réindexé. | Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 529). |
| | L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé. | Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3. |
| Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3. |
| | | Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector. |
| | | Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC. |
| SYNC 3 n'affiche pas les renseignements de chanson ni les touches de répétition ou de lecture aléatoire. | L'appareil ou le lecteur de médias n'est pas compatible. | Branchez un appareil ou un lecteur de médias compatible. |

SYNC™ 3

| Problèmes de Wi-Fi | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Échec de connexion. | Erreur de mot de passe. | Vérifiez le mot de passe. |
| | Signal faible. | Vérifiez la force du signal Wi-Fi. |
| | Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. | Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC. |
| Déconnexion après une connexion réussie. | Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée. | Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences. |
| Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès. | Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès. | Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage. |
| Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles. | Le point d'accès était défini comme un réseau caché. | Veillez définir le réseau comme visible et réessayer. |

SYNC™ 3

| Problèmes de Wi-Fi | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils. | SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement. | SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement |
| Le téléchargement de logiciel prend trop de temps. | Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies. | Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable. |
| SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour. | Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions. | Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service. |

SYNC™ 3

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| <p>Applications mobiles AppLink :</p> <p>Lorsque je sélectionne « Rechercher des applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.</p> | <p>Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.</p> | <p>Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.</p> |
| <p>Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.</p> | <p>Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.</p> | <p>Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.</p> |
| <p>Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.</p> | <p>Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.</p> | <p>Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Rechercher applications mobiles » sur SYNC 3.</p> |

SYNC™ 3

| Problèmes liés à AppLink | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. |
| Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver. | Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth. | Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ». |

SYNC™ 3

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3. | Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3. | Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la. |
| J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant. | Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas. | Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil. |
| Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. | Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. | Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone. |

SYNC™ 3

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. | Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales. |
| | Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment. | Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande. |
| SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. | Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. |
| | Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. | Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ». |
| | | Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ». |
| | | Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ». |
| Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3. | Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +. | |

SYNC™ 3

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel. | Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire. | Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ». |
| | Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux. | Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +. |
| Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire. | Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire. | SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire. |
| | | Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue. |

SYNC™ 3

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|---|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB. | Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3. | SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes. |
| Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue. | SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale. | <p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p> |

| Profils personnalisés | |
|---------------------------------|---|
| Problème | Cause et solution possible |
| Je ne peux pas créer un profil. | Les profils personnalisés n'ont pas été configurés. |
| | Un nom de profil invalide a été saisi. |
| | Une touche de mémorisation n'a pas été sélectionnée à la demande. |

SYNC™ 3

| Profils personnalisés | |
|--|--|
| Problème | Cause et solution possible |
| | Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement en créant un profil. |
| | Les profils personnalisés sont désactivés. |
| Je n'arrive pas à synchroniser une clé à télécommande. | Un bouton de verrouillage n'a pas été sélectionné sur une clé à télécommande à la demande. |
| | La clé à télécommande sélectionnée est déjà associée à un autre profil et le remplacement a été refusé. |
| | Un rappel de profil a été effectué pendant la synchronisation d'une clé à télécommande. |
| | Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement pendant la synchronisation d'une clé à télécommande. |
| | L'ancienne méthode de synchronisation est utilisée. |
| Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés. | Le réglage non enregistré n'est pas pris en charge par les profils personnalisés. |
| | Un profil personnalisé différent de celui prévu est activé. |
| | Un autre utilisateur a changé les réglages pour le mauvais profil personnalisé. |
| Mon profil ne peut être rappelé. | Un profil personnalisé n'a pas été créé. |
| | Les profils personnalisés sont désactivés. |
| | Le profil demandé est déjà activé. |
| | La touche de mémorisation utilisée n'est pas synchronisée à un profil. |

SYNC™ 3

| Profils personnalisés | |
|---|---|
| Problème | Cause et solution possible |
| | La clé à télécommande utilisée n'est pas synchronisée à un profil. |
| | La mauvaise clé à télécommande est utilisée. |
| | Un bouton autre que celui de déverrouillage ou de démarrage à distance est appuyé sur une clé à télécommande synchronisée. |
| | Le profil personnalisé a été supprimé. |
| Mes positions préréglées sont rappelées mais pas mon profil | Les profils personnalisés sont désactivés. |
| Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées | Le véhicule roule. |
| | Les positions préréglées sont similaires à celles de l'invité ou du profil précédemment activé. |
| J'ai perdu une clé à télécommande. | Synchronisez et désynchronisez votre clé à télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé. |
| J'ai perdu tous les profils. | Les clés à télécommande ont été effacées et reprogrammées. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle clé à télécommande pour remplacer celle perdue. |
| | La réinitialisation générale a été effectuée sans votre consentement. |

SYNC™ 3

| Généralités | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales). | SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement. | SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle. |
| | | SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »). |

| Réinitialisation de SYNC 3 |
|---|
| Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncés le bouton de mise en marche de la radio et le bouton PROCHAINE STATION (>>). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3. |

Pour obtenir de l'assistance sur le dépannage de SYNC 3, veuillez consulter le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

| |
|---------------------------------|
| Adresse Web (États-Unis) |
|---------------------------------|

| |
|--|
| www.Accessories.Ford.com |
|--|

| |
|-----------------------------|
| Adresse Web (Canada) |
|-----------------------------|

| |
|--|
| www.Accessories.Ford.ca |
|--|

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire d'origine Ford selon la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Protecteur de pare-chocs.
- Déflecteurs de capot.
- Marchepieds.
- Déflecteurs de glaces latérales*.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Protecteur d'aire de chargement.

- Tapis.
- Console arrière.
- Revêtements de siège*.

Mode de vie

- Cendrier amovible ou ensemble fumeur.
- Tente de camping*
- Bâche de voiture*.
- Organisation et gestion du chargement.
- Système de Système de divertissement de siège arrière*.
- Traverses de toit.
- Porte-bagages et transporteurs*.
- Boules d'attelage.
- Barres d'attelage de remorque et accessoires de remorquage.

Tranquillité d'esprit

- Écran cache-bagages.
- Protection dans le véhicule*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Capteurs de stationnement*.
- Démarrage à distance.
- Nécessaires d'assistance dépannage*.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivol de roues.

*Accessoires Ford Autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ou le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) avant ou arrière indiqués sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivols qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, surtout si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- En ajoutant, ou faisant ajouter par un concessionnaire Ford autorisé, des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, vous risquez de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, vous risquez aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.

3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 379).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 319).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

À vérifier tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.

Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.

Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.

Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

| Inspection multipoint | |
|---|---|
| Courroie(s) d'entraînement des accessoires | Fonctionnement des feux de détresse |
| Rendement de la batterie | Fonctionnement de l'avertisseur sonore |
| Filtre à air du moteur | Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation |
| Échappement | Éléments de suspension (fuites ou dommages) |
| Fonctionnement des feux extérieurs | Direction et tringlerie |
| Niveaux de liquide ¹ ; remplir au besoin | Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage ² . |
| Fuites d'huile et de liquides | Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise |
| Soufflets pare-poussière de demi-arbre | Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces |

¹ Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

| Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE | |
|---|---|
| Intervalle | Utilisation du véhicule et exemple |
| 12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi) | Normale |
| | Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti |
| 8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi) | Intense |
| | Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides |
| 5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi) | Extrême |
| | Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides |

Entretien de votre véhicule

Périodicité normale d'entretien

| À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué sur l'écran d'information ¹ |
|--|
| Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ² |
| Permutez les pneus. |
| Effectuez une inspection multipoint (recommandée). |
| Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences. |
| Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les durites et le frein de stationnement. |
| Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites. |
| Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur. |
| Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan (quatre roues motrices seulement). |
| Vérifiez les soufflets d'arbres de roue. |
| Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. |
| Inspectez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement. |
| Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |

¹ Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

² L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 318).

| Autres interventions d'entretien ¹ | |
|---|--|
| Tous les 32 000 km (20 000 mi) | Remplacez le filtre d'habitacle. ² |
| Tous les 48 000 km (30 000 mi) | Remplacez le filtre à air du moteur. |
| À 160 000 km (100 000 mi) | Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ³ |
| Tous les 160 000 km (100 000 mi) | Remplacez les bougies. |

Entretien de votre véhicule

| Autres interventions d'entretien ¹ | |
|---|---|
| | Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ⁴ |
| Tous les 240 000 km (150 000 mi) | Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique. |
| | Remplacez la(les) courroie(s) d'entraînement des accessoires. ⁵ |

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas le kilométrage indiqué pour l'intervalle.

² À effectuer par un concessionnaire autorisé.

² Remplacement initial au bout de six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

⁴ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

⁴ Si non remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer des entretiens supplémentaires comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1:** Le message affiche 46 270 km (28 750 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2 :** Le message n'apparaît pas **à**, mais l'odomètre affiche 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, le système Intelligent Oil Life Monitor a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

| Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages | |
|--|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal. |
| Inspectez fréquemment, réparez au besoin | Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan (quatre roues motrices seulement). |
| | Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres. |
| | Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions . |
| Tous les 48 000 km (30 000 mi) | Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique. |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez les bougies. |

| Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive | |
|---|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal. |
| Inspectez fréquemment, réparez au besoin | Remplacez le filtre à air de l'habitacle. |
| | Remplacez le filtre à air du moteur. |
| Tous les 48 000 km (30 000 mi) | Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique. |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez les bougies. |

Entretien de votre véhicule

| Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses) | |
|--|---|
| Inspectez fréquemment, réparez au besoin | Remplacez le filtre à air de l'habitacle. |
| | Remplacez le filtre à air du moteur. |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) | Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |
| | Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures. |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ¹ |
| | Effectuez l'inspection multipoint. |
| Tous les 48 000 km (30 000 mi) | Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique. |

¹Réinitialisez le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life après chaque remplacement de l'huile et du filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 319).

| Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte [Flex Fuel] seulement) | |
|---|---|
| À chaque vidange d'huile | Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire. |

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont et de la boîte de transfert (PTU) : La boîte de transfert (PTU) et le pont arrière (quatre roues motrices seulement) de votre véhicule n'exigent pas d'entretien normalement programmé. Sous surveillance électronique, les véhicules avertissent le conducteur lorsqu'un entretien est requis en affichant un message à l'écran d'information. L'huile de la boîte de transfert (PTU) exigera probablement une vidange si le véhicule a connu un cycle de conduite extrême/difficile pendant des périodes prolongées. Il n'est pas nécessaire

de vérifier ou de vidanger l'huile pour boîte de transfert (PTU) à moins que cette dernière ait été submergée d'eau ou manifeste des signes de fuite, ou qu'un message indiquant qu'un entretien est requis s'affiche. Contactez votre concessionnaire autorisé pour l'entretien.

Remplacement du filtre à carburant pour la Californie : Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile

Entretien de votre véhicule

de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds : Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle : La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

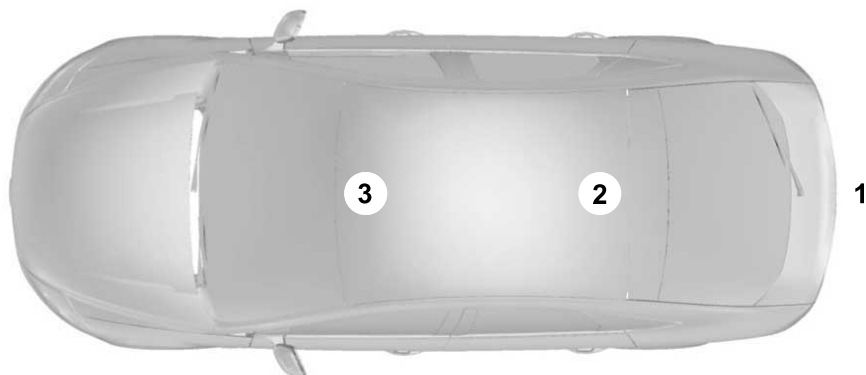


Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Voiture

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.

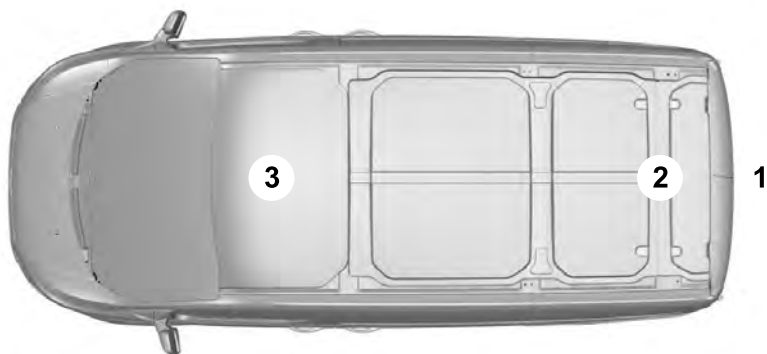
Nota : Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.



E239120

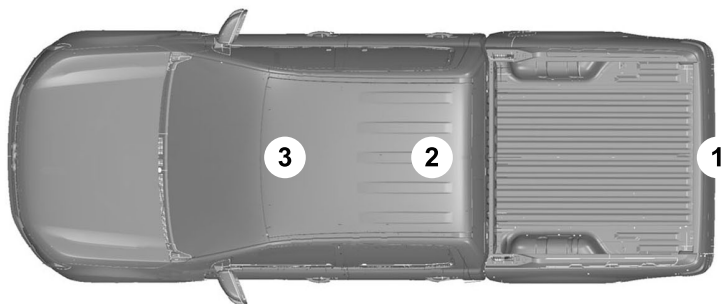
Appendices

Fourgonnette



E239122

Camion



E239121

Appendices

| Bandes de fréquences MHz | Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale) | Positions d'antenne |
|---------------------------------|--|----------------------------|
| 1-30 | 50 | 1 |
| 50-54 | 50 | 2,3 |
| 68-88 | 50 | 2,3 |
| 142-176 | 50 | 2,3 |
| 380-512 | 50 | 2,3 |
| 806-870 | 10 | 2,3 |

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques

:

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (" Vous " ou " Votre " selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (" APPAREILS ") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (" FORD MOTOR COMPANY "). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (" LOGICIEL ") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (" CLUF "), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (" Composants supplémentaires "). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention " À seules fins de mise à niveau " ou " À seules fins de récupération ", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et " applet " intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains

dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (" Guide du propriétaire "). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI " TEL QUEL " ET " TEL QUE DISPONIBLE ", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un " Avis de contestation ", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous

pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

(a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

l. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

Appendices

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRE, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINES ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (" Telenav ") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (" NAV2 "), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un " article commercial " au sens défini au 48 C.F.R. (" FAR ") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'" Avis d'utilisation " suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Appendices

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information."

"©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (" Données de tierce partie "), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCan "):

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : " Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCAN "). Ces données sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (" INEGI ") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant :
" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- " INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 "
" source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® "

Guade-
loupe,
Guyane
Fran-
çaise et
Marti- " Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) "

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie " © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ". L'exigence
d'avis précédant pour les
données de la Jordanie est
une clause substantielle du
contrat. Si un client ou l'un de
ses titulaires de sous-licence
autorisés (le cas échéant) ne
satisfait pas à cette exigence,
HERE a le droit de résilier la
licence du client relativement
aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et
ses titulaires de sous-licence autorisés
(le cas échéant) ne peuvent octroyer ou
autrement distribuer la base de données
de HERE pour la Jordanie (" Données de
la Jordanie ") aux fins d'utilisation dans
des applications d'entreprise aux (i)
entités non jordaniennes pour l'utilisa-
tion des données de la Jordanie unique-
ment en Jordanie ou (ii) clients basés
en Jordanie. De plus, le client, ses titu-
laires de sous-licence autorisés (le cas
échéant) et les utilisateurs finaux ne
peuvent utiliser les données de la
Jordanie dans les applications d'entre-
prise si une telle partie est (i) une entité
non jordannienne utilisant les données
de la Jordanie uniquement en Jordanie,
ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux
fins des présentes, " Applications
d'entreprise " signifient les applications
de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : " les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. "

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative-ment à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

| Pays | Avis |
|---|---|
| Autriche | " © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen " |
| Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine | " © EuroGeographics " |
| France | " source : © IGN 2009 – BD TOPO ® " |
| Allemagne | " Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen " |

| | |
|-----------------|--|
| Grande-Bretagne | " Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 " |
| Grèce | " Copyright Geomatics Ltd. " |
| Hongrie | " Copyright © 2003; Top-Map Ltd. " |
| Italie | " La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. " |
| Norvège | " Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority " |
| Portugal | " Source : IgeoE – Portugal " |
| Espagne | " Información geográfica propiedad del CNIG " |
| Suède | " Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. " |
| Suisse | " Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. " |

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psmalimited.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelomatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : " Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. "

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE " PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT " INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS,

EMPLOYÉS, SUCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CÉ SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

Appendices

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RÉTARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGER TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

Appendices

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfait pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Appendices

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

Appendices

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo " Powered by Gracenote™ " sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (" Gracenote ").

Le logiciel de Gracenote (le " Logiciel Gracenote ") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (" données Gracenote ") de serveurs en ligne (" serveurs Gracenote ") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (" contenu Gracenote "), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage

personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Appendices

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS " TELS QUELS " SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelomatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

| Site Web |
|--|
| www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/ |

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

| Site Web |
|--|
| www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/ |

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association de trafic tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelomatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Appendices

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**Fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité

des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Index

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....209

A

A/C

Voir : Climatisation.....145

ABS

Voir : Freins.....215

Accessoires.....561

Apparence extérieure.....561

Apparence intérieure.....561

Mode de vie.....561

Tranquillité d'esprit.....561

Accessoires

Voir : Pièces de rechange recommandées
.....12

ACC

Voir : Utilisation du régulateur de vitesse
adaptatif.....242

Affichage d'information.....115

Généralités.....115

Afficheur de messages

Voir : Affichage d'information.....115

Aide au démarrage en côte.....216

Mise en fonction et hors fonction du
système.....217

Utilisation du système d'aide au démarrage
en côte.....217

Aide au stationnement arrière.....225

Indicateur de distance d'obstacle.....225

Aide au stationnement avant.....226

Indicateur de distance d'obstacle.....226

Aides à la conduite.....249

Aides au stationnement.....224

Principes de fonctionnement.....224

Alarme

Voir : Alarme antivol.....82

Alarme antivol.....82

Activation de l'alarme.....82

Désactivation de l'alarme.....83

Alerte conducteur.....249

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....249

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE

CONDUCTEUR.....250

Alerte de circulation transversale.....257

Activation et désactivation du
système.....260

Anomalies du système.....259

Capteurs obstrués.....259

Limites du système.....259

Témoins, messages et alertes sonores du
système.....259

Utilisation du système d'alerte de
circulation transversale.....257

Antipatinage.....218

Principes de fonctionnement.....218

Aperçu.....17

Aperçu sous le capot - 2.3L

EcoBoost™.....315

Aperçu sous le capot - 3.5L

Duratec.....316

Aperçu sous le capot - 3.5L

Ecoboost™.....317

Appendices.....586

Applications.....526

.....526

SiriusXM Traffic et Travel Link.....528

Applications et services du système

SYNC™.....441

Applications mobiles SYNC.....443

Assistance 911.....441

Appuie-tête.....157

Inclinaison de l'appuie-tête.....159

Réglage de l'appuie-tête.....158

À propos de ce manuel.....7

Assistance à la clientèle.....294

Assistance dépannage.....287

Véhicules vendus au Canada : Comment
faire appel à l'Assistance

dépannage.....288

Véhicules vendus au Canada : Couverture
du programme d'assistance

dépannage.....288

Véhicules vendus au Canada : Utilisation
de l'Assistance dépannage.....288

Véhicules vendus aux États-Unis :
Comment faire appel à l'Assistance

dépannage.....287

Véhicules vendus aux États-Unis :
Utilisation de l'Assistance

dépannage.....287

Index

| | |
|---|-----|
| Assistance pré-collision..... | 261 |
| Utilisation du système d'assistance pré-collision..... | 262 |
| Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC..... | 408 |
| Structure de menu..... | 411 |
| Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts..... | 404 |
| Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD..... | 406 |
| Avis spéciaux..... | 13 |
| Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires..... | 14 |
| Directives spéciales..... | 13 |
| Garantie limitée de véhicule neuf..... | 13 |
| Prise de diagnostic embarqué..... | 13 |
| Utilisation du véhicule comme ambulance..... | 14 |
| Utilisation du véhicule comme chasse-neige..... | 14 |
| B | |
| Balais d'essuie-glace Voir : Vérification des balais d'essuie-glace..... | 330 |
| Batterie Voir : Remplacement de la batterie de 12 V | 328 |
| Boîte de vitesses automatique..... | 204 |
| Boîte de vitesses automatique SelectShift™..... | 205 |
| Neutralisation d'interverrouillage du sélecteur..... | 207 |
| Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique..... | 204 |
| Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige..... | 208 |
| Boîte de vitesses..... | 204 |
| Boîte de vitesses Voir : Boîte de vitesses..... | 204 |
| C | |
| Cache-bagages..... | 265 |
| Caméra à 180 degrés..... | 239 |
| Utilisation du système..... | 239 |
| Vues de caméra..... | 239 |
| Caméra de recul Voir : Caméra de rétrovision | 236 |
| Caméra de rétrovision | 236 |
| Indicateur de distance d'obstacle..... | 238 |
| Lignes de guidage de la caméra..... | 237 |
| Temporisation de la caméra de recul..... | 238 |
| Utilisation du système de caméra de recul..... | 236 |
| Zoom manuel..... | 238 |
| Capacités et spécifications - 2.3L EcoBoost™..... | 387 |
| Huile moteur de rechange pour froids extrêmes..... | 391 |
| Spécifications..... | 388 |
| Capacités et spécifications - 3.5L Duratec..... | 392 |
| Huile moteur de rechange pour froids extrêmes..... | 396 |
| Spécifications..... | 393 |
| Capacités et spécifications - 3.5L EcoBoost™..... | 397 |
| Huile moteur de rechange pour froids extrêmes..... | 401 |
| Spécifications..... | 398 |
| Capacités et spécifications..... | 379 |
| Capteur de poids du passager avant..... | 50 |
| Carburant et remplissage..... | 190 |
| Ceintures de sécurité..... | 37 |
| Principes de fonctionnement..... | 37 |
| Chaîne audio | 403 |
| Généralités..... | 403 |
| Chaînes à neige Voir : Utilisation de chaînes à neige..... | 368 |
| Chauffage Voir : Climatisation..... | 145 |
| Chauffe-moteur..... | 188 |
| Utilisation du chauffe-moteur..... | 189 |
| Cirage..... | 342 |
| Clés et commandes à distance..... | 57 |
| Principes de fonctionnement..... | 57 |
| Clignotants..... | 97 |
| Climatisation..... | 506 |
| Climatisation Voir : Climatisation..... | 145 |
| Combiné des instruments..... | 106 |

Index

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Commande audio..... | 85 | Réglages recommandés pour le | |
| Recherche et média..... | 86 | chauffage..... | 152 |
| Type 1..... | 86 | Consignes de sécurité..... | 190 |
| Type 2..... | 86 | Console centrale..... | 182 |
| Commande automatique de la | | Accoudoir de siège arrière..... | 182 |
| température - Véhicules avec : Chaîne | | Console de pavillon..... | 182 |
| AM/FM de haut niveau avec lecteur de | | Consommation de carburant..... | 197 |
| disques compacts..... | 146 | Consommation de carburant..... | 197 |
| Commande automatique de la | | Contacteur de démarrage | |
| température - Véhicules avec : Sony | | Voir : Commutateur d'allumage..... | 183 |
| AM/FM/CD..... | 149 | Contrat de licence de l'utilisateur | |
| Commande d'éclairage..... | 92 | final..... | 589 |
| Avertisseur optique..... | 93 | CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR | |
| Feu de route..... | 92 | FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE | |
| Commande d'éclairage du tableau de | | (CLUF)..... | 589 |
| bord..... | 94 | Contrôle de stabilité..... | 219 |
| Commande d'un Guide du propriétaire | | Principes de fonctionnement..... | 219 |
| additionnel | 299 | Convertisseur catalytique..... | 200 |
| Pour obtenir une copie du Guide du | | Préparation pour les contrôles d'inspection | |
| propriétaire en français..... | 299 | et d'entretien (I/M)..... | 202 |
| Commande de l'affichage | | Système de diagnostic embarqué | |
| d'information..... | 87 | (OBD-II)..... | 201 |
| Commande manuelle de la | | Coupure de carburant | 289 |
| température..... | 145 | Couvre-plancher..... | 286 |
| Commandes de température des | | Création d'un dispositif MyKey..... | 67 |
| passagers arrière..... | 154 | Programmation ou modification des | |
| Commande vocale..... | 86 | paramètres configurables..... | 67 |
| Commutateur d'allumage..... | 183 | | |
| Compatibilité électromagnétique..... | 586 | D | |
| Conduite dans l'eau..... | 285 | Déclaration des défauts compromettant | |
| Conduite économique..... | 284 | la sécurité (Canada seulement) | 300 |
| Conseils de conduite avec l'ABS | | Déclaration des défauts compromettant | |
| Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins | | la sécurité (É.-U. seulement) | 299 |
| antiblocage..... | 216 | Démarrage à distance..... | 155 |
| Conseils de conduite..... | 284 | Réglages automatiques..... | 156 |
| Conseils sur la conduite à l'aide de freins | | Démarrage d'un moteur à essence..... | 184 |
| antiblocage..... | 216 | Arrêt automatique du moteur..... | 186 |
| Conseils sur la régulation de la | | Coupure du moteur lorsque votre véhicule | |
| température dans l'habitacle..... | 151 | est immobile..... | 186 |
| Chauffage rapide de l'habitacle..... | 152 | Coupure du moteur lorsque votre véhicule | |
| Conseils généraux..... | 151 | se déplace..... | 187 |
| Désembuage des glaces latérales par | | Démarrage impossible..... | 186 |
| temps froid..... | 153 | Précautions contre les gaz | |
| Refroidissement rapide de | | d'échappement..... | 187 |
| l'habitacle..... | 152 | Renseignements importants concernant la | |
| Réglages de refroidissement | | ventilation..... | 187 |
| recommandés..... | 153 | | |

Index

| | |
|--|-----|
| Véhicules équipés d'un démarrage sans clé..... | 185 |
| Véhicules équipés d'une clé de contact..... | 185 |
| Démarrage et arrêt du moteur..... | 183 |
| Généralités..... | 183 |
| Démarrage sans clé..... | 184 |
| Modes d'allumage..... | 184 |
| Démarrage-secours du véhicule..... | 289 |
| Branchement des câbles de démarrage..... | 290 |
| Débranchement des câbles de démarrage..... | 291 |
| Démarrage-secours..... | 291 |
| Préparation du véhicule..... | 290 |
| Dépannage..... | 287 |
| Dépannage de SYNC™ 3..... | 545 |
| Dépannage du système SYNC™..... | 458 |
| Dépose d'un phare..... | 333 |
| Dépose du phare | |
| Voir : Dépose d'un phare..... | 333 |
| Désignation du code de boîte de vitesses..... | 386 |
| Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable..... | 55 |
| Diagnostic de panne MyKey..... | 68 |
| Direction..... | 260 |
| Direction assistée à commande électrique..... | 260 |
| Dispositif antipollution..... | 199 |
| Dispositifs de retenue supplémentaires..... | 47 |
| Principes de fonctionnement..... | 47 |
| Divertissement..... | 495 |
| Apps..... | 506 |
| Bluetooth Audio ou USB..... | 504 |
| CD (selon l'équipement)..... | 504 |
| Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées..... | 506 |
| Ports USB..... | 506 |
| Radio AM/FM..... | 496 |
| Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)..... | 497 |
| Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)..... | 500 |
| Sources..... | 495 |
| Dossier d'entretien périodique | 575 |
| DRL | |
| Voir : Feux de jour..... | 94 |
| E | |
| Éclairage ambiant..... | 98 |
| Éclairage..... | 92 |
| Généralités..... | 92 |
| Éclairage intérieur..... | 97 |
| Lampes de lecture..... | 98 |
| Plafonnier..... | 97 |
| Protection antidécharge de la batterie..... | 98 |
| Écran d'accueil..... | 486 |
| Écrous de roue | |
| Voir : Remplacement d'une roue..... | 373 |
| Écrous de roue | |
| Voir : Remplacement d'une roue..... | 373 |
| Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey..... | 67 |
| Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant..... | 193 |
| En Californie (États-Unis seulement) | 295 |
| Enregistrement de données | 9 |
| Enregistrement des données d'entretien..... | 9 |
| Enregistrement des données d'événement..... | 10 |
| Enregistrement des données d'événement | |
| Voir : Enregistrement de données | 9 |
| Entrée sans clé..... | 74 |
| Clavier d'entrée sans clé | |
| SECURICODE™..... | 74 |
| Entreposage du véhicule..... | 346 |
| Au terme de l'entreposage..... | 347 |
| Batterie..... | 347 |
| Carrosserie..... | 346 |
| Circuit d'alimentation..... | 347 |
| Circuit de refroidissement..... | 347 |
| Divers..... | 347 |
| Freins..... | 347 |
| Généralités..... | 346 |
| Moteur..... | 347 |
| Pneus..... | 347 |

Index

| | |
|--|-----|
| Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants..... | 44 |
| Entretien des pneus..... | 352 |
| Adhérence AA A B C..... | 353 |
| Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus..... | 352 |
| Renseignements moulés sur le flanc du pneu..... | 354 |
| Température A B C..... | 353 |
| Terminologie du pneu..... | 353 |
| Usure de la bande de roulement..... | 352 |
| Entretien de votre véhicule..... | 566 |
| Entretien du véhicule..... | 340 |
| Généralités..... | 340 |
| Entretien..... | 312 |
| Généralités..... | 312 |
| Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses..... | 572 |
| Exceptions..... | 574 |
| Entretien périodique normal..... | 570 |
| Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™..... | 570 |
| Périodicité normale d'entretien..... | 571 |
| Entretien usuel — Généralités..... | 566 |
| Inspection multipoint..... | 569 |
| Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?..... | 566 |
| Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?..... | 566 |
| Protégez votre investissement..... | 566 |
| Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire..... | 568 |
| Environnement..... | 16 |
| Équipement de communication mobile..... | 14 |
| Espaces de rangement..... | 182 |
| Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... | 91 |
| Balai d'essuie-glace de lunette arrière..... | 91 |
| Lave-glace de lunette arrière..... | 91 |
| Nettoyeur de caméra arrière..... | 91 |
| Essuie-glaces automatiques..... | 89 |
| Réglages des essuie-glaces automatiques..... | 90 |
| Essuie-glaces..... | 89 |
| Essuie-glaces asservis à la vitesse..... | 89 |
| Essuie-glaces et lave-glaces..... | 89 |
| Étiquette d'homologation du véhicule..... | 386 |
| F | |
| Feux de détresse..... | 288 |
| Feux de jour..... | 94 |
| Type Deux - Configurable..... | 95 |
| Type Un - Conventionnel (Non configurable)..... | 95 |
| Feux de route automatiques..... | 95 |
| Activation et désactivation du système..... | 96 |
| Témoin de feux de route automatiques..... | 96 |
| Filets de retenue..... | 264 |
| Filtre à air d'habitacle..... | 155 |
| Filtre à air | |
| Voir : Remplacement du filtre à air..... | 338 |
| Fonction de mémorisation..... | 163 |
| Enregistrement d'une position préréglée..... | 163 |
| Fonction d'entrée et de sortie faciles..... | 164 |
| Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent..... | 164 |
| Fonction de stabilisation de la remorque..... | 275 |
| Ford Credit..... | 12 |
| É.-U. uniquement..... | 12 |
| Ford Protect..... | 563 |
| Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)..... | 564 |
| Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)..... | 563 |
| Frein à main | |
| Voir : Frein de stationnement..... | 216 |
| Frein de stationnement..... | 216 |
| Freins..... | 215 |
| Généralités..... | 215 |
| Fusibles..... | 301 |
| G | |
| Gestion du terrain..... | 221 |
| Glaces, miroirs et rétroviseurs..... | 99 |

Index

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Glaces à commande électrique..... | 99 | Installation de sièges d'enfant | 21 |
| Alimentation prolongée des accessoires..... | 100 | Utilisation des ceintures de sécurité trois points..... | 21 |
| Fermeture par commande à impulsion..... | 99 | Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue LATCH..... | 26 |
| Fonction d'inversion en cas d'obstruction..... | 99 | Utilisation des sangles de retenue..... | 28 |
| Ouverture par commande à impulsion..... | 99 | Introduction..... | 7 |
| Verrouillage des glaces..... | 100 | J | |
| Glaces et rétroviseurs chauffants..... | 155 | Jantes et pneus..... | 349 |
| Lunette arrière chauffante..... | 155 | Généralités..... | 349 |
| Rétroviseurs extérieurs chauffants..... | 155 | Spécifications techniques..... | 378 |
| Glossaire des symboles..... | 7 | Jauge d'huile moteur - 2.3L EcoBoost™..... | 318 |
| H | | Jauge d'huile moteur - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 318 |
| Hayon à commande électrique..... | 77 | Jauges..... | 106 |
| Détection d'obstacles..... | 79 | Écran d'information..... | 108 |
| Fonction mains libres..... | 80 | Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur..... | 109 |
| Interruption de la course du hayon..... | 79 | Jauge de carburant..... | 109 |
| Ouverture et fermeture du hayon..... | 77 | Type 1..... | 106 |
| Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon..... | 79 | Type 2..... | 107 |
| Hayon à commande manuelle | 76 | Type 3..... | 108 |
| Fermeture du hayon..... | 76 | L | |
| Ouverture du hayon..... | 76 | Lavage automatique | |
| Hayon..... | 76 | Voir : Nettoyage de l'extérieur..... | 341 |
| HDC | | Lavage | |
| Voir : Utilisation du contrôle en descente..... | 222 | Voir : Nettoyage de l'extérieur..... | 341 |
| I | | Lave-glaces | |
| Indicateurs et avertisseurs sonores..... | 113 | Voir : Essuie-glaces et lave-glaces..... | 89 |
| Alerte de système sans clé..... | 113 | Lave-glaces..... | 90 |
| Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage..... | 113 | Nettoyeur de caméra avant..... | 91 |
| Carillon avertisseur de frein de stationnement serré..... | 114 | Limite de charge..... | 267 |
| Carillon avertisseur de phares allumés..... | 113 | Chargement du véhicule - avec ou sans remorque..... | 267 |
| Carillon avertisseur de rappel des phares allumés..... | 113 | Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires..... | 272 |
| Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique..... | 114 | M | |
| | | Messages d'information..... | 130 |
| | | 4WD..... | 131 |

Index

| | | | |
|--|-----|--|-----|
| AdvanceTrac™..... | 132 | Points de cheminement..... | 523 |
| Aide au démarrage en côte..... | 137 | SiriusXM Traffic et Travel Link..... | 525 |
| Aide au stationnement..... | 140 | SYNC AppLink..... | 524 |
| Alarme..... | 132 | Nettoyage de l'extérieur..... | 341 |
| Alerte collision..... | 134 | Bandes décoratives ou graphismes..... | 341 |
| Alerte conducteur..... | 135 | Compartment moteur..... | 342 |
| Antipatinage..... | 143 | Éléments extérieurs chromés..... | 341 |
| Arrêt automatique du moteur..... | 132 | Éléments extérieurs en plastique..... | 341 |
| Batterie et circuit de charge..... | 133 | Nettoyage des phares..... | 341 |
| Boîte de vitesses..... | 143 | Soubassement de carrosserie..... | 342 |
| Carburant..... | 136 | Nettoyage de l'habitacle..... | 343 |
| Circuit de démarrage..... | 142 | Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord..... | 344 |
| Clés et accès intelligents..... | 137 | Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace..... | 343 |
| Commande de feux de route automatiques..... | 132 | Nettoyage des roues..... | 345 |
| Contrôle électronique de stabilité..... | 135 | Nettoyage des sièges en cuir..... | 345 |
| Contrôle en descente..... | 136 | Nettoyage du moteur..... | 342 |
| Démarrage à distance..... | 141 | Norme d'émission..... | 199 |
| Direction assistée..... | 140 | Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien..... | 200 |
| Entretien..... | 138 | Modifications du dispositif antibruit..... | 199 |
| Frein de stationnement..... | 140 | Numéro d'identification du véhicule..... | 385 |
| Moteur..... | 136 | | |
| MyKey..... | 139 | O | |
| Portes et serrures..... | 134 | Options uniques d'exportation..... | 15 |
| Régulateur de vitesse adaptatif..... | 131 | Ouverture centralisée..... | 100 |
| Remorque..... | 143 | Commande à distance des glaces avant..... | 100 |
| Sièges..... | 141 | Toit ouvrant transparent..... | 100 |
| Système avertisseur pré-collision..... | 141 | Ouverture et fermeture du capot..... | 313 |
| Système de freinage..... | 134 | Fermeture du capot..... | 314 |
| Système de gestion du terrain..... | 142 | Ouverture du capot..... | 313 |
| Système de maintien de voie..... | 138 | Ouvre-porte de garage Voir : Ouvre-porte de garage universel..... | 176 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 142 | Ouvre-porte de garage universel..... | 176 |
| Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale..... | 133 | Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink..... | 176 |
| Mise au rebut de l'airbag..... | 56 | | |
| MyKey™..... | 65 | P | |
| Principes de fonctionnement..... | 65 | Panne de carburant..... | 193 |
| | | Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant..... | 194 |
| N | | | |
| Navigation..... | 516 | | |
| cityseeker..... | 524 | | |
| Menu de navigation..... | 521 | | |
| Mises à jour des cartes de navigation..... | 525 | | |
| Mode d'affichage de carte..... | 516 | | |
| Mode de destination..... | 518 | | |

Index

| | |
|--|-----|
| Remplissage d'un bidon de carburant..... | 193 |
| Paramètres..... | 529 |
| Affichage..... | 543 |
| Applications mobiles..... | 538 |
| Assistance 911..... | 534 |
| Bluetooth..... | 531 |
| Commande vocale..... | 544 |
| Éclairage ambiant..... | 542 |
| Généralités..... | 540 |
| Lecteur multimédia..... | 530 |
| Mode valet..... | 544 |
| Montre..... | 531 |
| Navigation..... | 536 |
| Point d'accès et Wi-Fi..... | 540 |
| Radio..... | 535 |
| Son..... | 529 |
| Téléphone..... | 532 |
| Véhicule..... | 542 |
| Pare-soleil..... | 104 |
| Miroir de courtoisie du pare-soleil..... | 104 |
| PATS | |
| Voir : Système antivol passif..... | 81 |
| Pédales..... | 88 |
| Pédales | |
| Voir : Réglage des pédales..... | 88 |
| Perchlorate..... | 12 |
| Personal Safety System™..... | 46 |
| Fonctionnement de Personal Safety System..... | 46 |
| Phares à extinction temporisée..... | 94 |
| Phares antibrouillards avant..... | 96 |
| Phares antibrouillards avant | |
| Voir : Phares antibrouillards avant..... | 96 |
| Phares automatiques..... | 93 |
| Phares activés par les essuie-glaces..... | 93 |
| Pièces de rechange recommandées..... | 12 |
| Entretien périodique et réparations mécaniques..... | 13 |
| Garantie sur les pièces de rechange..... | 13 |
| Réparation en cas de collision..... | 13 |
| Pièces Motorcraft - 2.3L | |
| EcoBoost™..... | 381 |
| Pièces Motorcraft - 3.5L Duratec..... | 383 |
| Pièces Motorcraft - 3.5L | |
| EcoBoost™..... | 384 |
| Pneus | |
| Voir : Jantes et pneus..... | 349 |
| Poids de remorquage recommandés..... | 275 |
| Porte-bagages | |
| Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit..... | 265 |
| Porte-charge et porte-bagages de toit..... | 265 |
| Réglage de la barre transversale..... | 266 |
| Trousse à molettes..... | 266 |
| Portes et serrures..... | 70 |
| Port USB..... | 420 |
| Positionnement des sièges de sécurité enfants..... | 33 |
| Positions assises appropriées..... | 157 |
| Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada..... | 297 |
| Pour obtenir les services nécessaires | |
| | 294 |
| À l'extérieur..... | 294 |
| Prises de courant auxiliaires..... | 180 |
| Emplacements..... | 180 |
| Prise de courant de 110 volts c.a..... | 180 |
| Prise de courant de 12 V c.c..... | 180 |
| Produits de nettoyage..... | 340 |
| Produits..... | 340 |
| Programmeur de vitesse..... | 87 |
| Principes de fonctionnement..... | 241 |
| Programmeur de vitesse | |
| Voir : Programmeur de vitesse..... | 241 |
| Voir : Utilisation du régulateur de vitesse..... | 241 |
| Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)..... | 296 |
| Proposition 65 de la Californie..... | 12 |
| Protection de l'environnement..... | 16 |
| Protège-genoux passager..... | 53 |
| Q | |
| Qualité du carburant - E85..... | 192 |
| Alternance entre carburant E85 et essence..... | 193 |
| Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)..... | 192 |
| Qualité du carburant - Essence..... | 191 |
| Choix du carburant approprié..... | 191 |

Index

| | |
|---|-----|
| Quatre roues motrices..... | 209 |
| Principes de fonctionnement..... | 209 |
| R | |
| Radio numérique | 414 |
| Réception et stations HD Radio - Dépannage..... | 415 |
| Radio par satellite..... | 417 |
| Dépannage..... | 419 |
| Facteurs relatifs la réception radio satellite..... | 417 |
| Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite..... | 418 |
| Service de radio satellite SiriusXM..... | 418 |
| Rallonge de ceinture de sécurité..... | 45 |
| Rangement sous le plancher arrière | 264 |
| Plancher de chargement réglable..... | 264 |
| Système de casiers de rangement..... | 264 |
| Rappel de bouclage des ceintures de sécurité..... | 43 |
| Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™..... | 43 |
| Ravitaillement..... | 194 |
| Avertissements du système..... | 197 |
| Réglage des pédales..... | 88 |
| Réglage des phares..... | 331 |
| Réglage vertical..... | 331 |
| Réglage des phares Voir : Réglage des phares..... | 331 |
| Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique..... | 84 |
| Position de butée..... | 84 |
| Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel..... | 85 |
| Régleur de hauteur de ceinture de sécurité..... | 42 |
| Rehausseurs..... | 31 |
| Types de rehausseur..... | 32 |
| Réinitialisation du témoin de vidange d'huile..... | 319 |
| Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2.3L EcoBoost™..... | 281 |
| Remorquage d'urgence..... | 281 |
| Remorquage derrière un véhicule de loisir..... | 281 |
| Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 282 |
| Remorquage d'urgence..... | 282 |
| Remorquage de loisirs..... | 282 |
| Remorquage..... | 273 |
| Remplacement d'une ampoule..... | 333 |
| Clignotant arrière et feux de recul..... | 335 |
| Feu de route..... | 334 |
| Feux à DEL..... | 335 |
| Indicateur de direction avant..... | 334 |
| Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation..... | 336 |
| Phare..... | 334 |
| Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue..... | 64 |
| Remplacement d'une roue..... | 373 |
| Procédure de changement d'une roue..... | 375 |
| Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente..... | 373 |
| Remplacement d'un fusible..... | 310 |
| Fusibles..... | 310 |
| Remplacement de la batterie de 12 V | 328 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace..... | 330 |
| Balai d'essuie-glace de lunette arrière..... | 331 |
| Balais d'essuie-glace de pare-brise..... | 331 |
| Remplacement du filtre à air | 338 |
| Renseignements généraux sur les radiofréquences..... | 57 |
| Clé d'accès intelligent..... | 58 |
| Réparation de dommages mineurs à la peinture..... | 345 |
| Rétroviseur intérieur..... | 103 |
| Rétroviseur à atténuation manuelle..... | 103 |
| Rétroviseur à électrochrome..... | 103 |
| Rétroviseurs extérieurs..... | 100 |
| Clignotant dans rétroviseurs..... | 102 |
| Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique..... | 102 |
| Rétroviseur grand angle intégré..... | 102 |
| Rétroviseurs à mémoire..... | 102 |

Index

| | |
|--|-----|
| Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique..... | 100 |
| Rétroviseurs extérieurs chauffants..... | 102 |
| Rétroviseurs extérieurs rabattables..... | 101 |
| Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement..... | 101 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 103 |
| Rétroviseurs | |
| Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs..... | 99 |
| Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants..... | 155 |
| Rodage..... | 284 |
| Rodage | |
| Voir : Rodage..... | 284 |
| S | |
| Sacs gonflables du conducteur et du passager..... | 48 |
| Enfants et sacs gonflables..... | 49 |
| Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant..... | 49 |
| Sacs gonflables latéraux..... | 52 |
| Safety Canopy™..... | 53 |
| Sécurité enfants..... | 19 |
| Généralités..... | 19 |
| Sécurité..... | 81 |
| Sièges à commande électrique..... | 161 |
| Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif..... | 162 |
| Support lombaire à réglage électrique..... | 162 |
| Sièges à commande manuelle..... | 160 |
| Déplacer le siège vers l'arrière et vers l'avant..... | 160 |
| Réglage de l'inclinaison..... | 160 |
| Réglage lombaire..... | 161 |
| Sièges à régulation de température..... | 174 |
| Sièges chauffants..... | 174 |
| Sièges refroidissants..... | 174 |
| Sièges arrière..... | 164 |
| Réglage des sièges arrière..... | 164 |
| Sièges chauffants..... | 172 |
| Sièges avant..... | 172 |
| Sièges chauffants de deuxième rangée..... | 173 |
| Sièges de sécurité enfants..... | 21 |
| Sièges..... | 157 |
| Sonar latéral..... | 227 |
| Indicateur de distance d'obstacle..... | 227 |
| Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™..... | 379 |
| Cheminement de la courroie d'entraînement..... | 379 |
| Spécifications du moteur - 3.5L Duratec..... | 380 |
| Montage de la courroie d'entraînement..... | 380 |
| Spécifications du moteur - 3.5L EcoBoost™..... | 380 |
| Cheminement de la courroie d'entraînement..... | 381 |
| Spécifications techniques | |
| Voir : Capacités et spécifications..... | 379 |
| Stationnement actif..... | 228 |
| Dépannage du système..... | 234 |
| Désactivation de la fonction de stationnement actif..... | 234 |
| Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle..... | 228 |
| SYNC™ 3..... | 469 |
| Généralités..... | 469 |
| SYNC™..... | 421 |
| Généralités..... | 421 |
| Système antidémarrage | |
| Voir : Système antivol passif..... | 81 |
| Système antivol passif..... | 81 |
| SecuriLock®..... | 81 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 254 |
| Utilisation du système..... | 255 |
| Système de maintien de trajectoire..... | 250 |
| Activation et désactivation du système..... | 251 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 369 |
| Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus..... | 370 |
| Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus..... | 371 |
| Système d'alerte après impact..... | 292 |

Index

T

| | |
|--|-----|
| Tableau de spécifications des ampoules..... | 336 |
| Tableau de spécifications des fusibles..... | 301 |
| Boîtier de distribution électrique..... | 301 |
| Porte-fusibles de l'habitacle..... | 307 |
| Télécommande..... | 58 |
| Clé à télécommande intégrée..... | 58 |
| Clé d'accès intelligent..... | 58 |
| Déclenchement de l'alarme de détresse..... | 62 |
| Démarrage à distance..... | 62 |
| Fonction de rappel des réglages mémorisés..... | 62 |
| Localisateur de véhicule..... | 62 |
| Remplacement de la pile..... | 59 |
| Téléphone..... | 510 |
| Connectivité du téléphone intelligent..... | 515 |
| Couplage initial de votre téléphone cellulaire..... | 510 |
| Établissement des appels..... | 513 |
| Lors d'un appel téléphonique..... | 514 |
| Menu du téléphone..... | 511 |
| Messagerie texte..... | 514 |
| Réception d'appels..... | 513 |
| Témoin et carillon de ceinture de sécurité..... | 42 |
| Conditions de fonctionnement..... | 42 |
| Témoins et indicateurs..... | 110 |
| Affichage tête haute..... | 111 |
| Aide au suivi de voie..... | 112 |
| Anomalie du groupe motopropulseur..... | 112 |
| Antibrouillards avant..... | 111 |
| Avertissement de basse pression des pneus..... | 112 |
| Bas niveau de carburant..... | 112 |
| Bas niveau de liquide lave-glace..... | 112 |
| Batterie..... | 110 |
| Bouclage de la ceinture de sécurité..... | 111 |
| Capot moteur ouvert..... | 112 |
| Clignotant..... | 111 |
| Commande de feux de route automatiques..... | 110 |
| Contrôle de stabilité..... | 113 |
| Contrôle de stabilité désactivé..... | 113 |
| Entretien recommandé du moteur..... | 112 |
| Feux de route..... | 112 |
| Feux de stationnement..... | 112 |
| Hayon ouvert..... | 112 |
| Huile moteur..... | 111 |
| Mode de traction..... | 113 |
| Porte mal fermée..... | 111 |
| Régul. vitesse..... | 111 |
| Régulateur de vitesse adaptatif..... | 110 |
| Sac gonflable avant..... | 111 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 110 |
| Système de freinage..... | 110 |
| Système de freins antiblocage..... | 110 |
| Température du liquide de refroidissement du moteur..... | 111 |
| Toit ouvrant..... | 104 |
| Ouverture et fermeture de l'écran pare-soleil..... | 104 |
| Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent..... | 105 |
| Position d'aération du toit ouvrant..... | 105 |
| Rebond..... | 105 |
| Toit ouvrant | |
| Voir : Toit ouvrant..... | 104 |
| Traction d'une remorque..... | 273 |
| Répartition de la charge..... | 273 |
| Transport de charge..... | 264 |
| Transport du véhicule..... | 292 |

U

| | |
|--|-----|
| Utilisation de chaînes à neige..... | 368 |
| Utilisation de l'antipatinage..... | 218 |
| Désactivation du système..... | 218 |
| Témoins et messages des systèmes..... | 218 |
| Utilisation d'un contacteur..... | 218 |
| Utilisation des commandes de l'écran d'information..... | 218 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale..... | 423 |
| Commandes des paramètres vocaux..... | 494 |
| Commandes vocales associées aux applications mobiles..... | 492 |
| Commandes vocales de navigation..... | 491 |
| Commandes vocales de téléphone..... | 489 |
| Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation..... | 489 |

Index

| | |
|---|-----|
| Commandes vocales en mode audio..... | 488 |
| Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link..... | 493 |
| Interaction et rétroaction du système..... | 424 |
| Lancement d'une session de reconnaissance vocale..... | 423 |
| Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance..... | 68 |
| Utilisation de pneus été..... | 367 |
| Utilisation des ceintures de sécurité..... | 38 |
| Ceinture de sécurité arrière gonflable..... | 40 |
| Modes de blocage des ceintures de sécurité..... | 39 |
| Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse..... | 39 |
| Utilisation des quatre roues motrices..... | 209 |
| Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules..... | 210 |
| Conduite dans des conditions particulières avec une transmission quatre roues motrices (4RM)..... | 210 |
| Utilisation du contrôle de stabilité..... | 220 |
| Utilisation du contrôle en descente..... | 222 |
| Principe de fonctionnement..... | 222 |
| Utilisation du contrôle en descente..... | 222 |
| Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)..... | 297 |
| Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 242 |
| Activation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 243 |
| Annulation de la vitesse programmée..... | 245 |
| Anomalies de détection..... | 246 |
| Capteur obstrué..... | 247 |
| Désactivation automatique..... | 245 |
| Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 246 |
| Lorsque vous suivez un véhicule..... | 243 |
| Modification de la vitesse programmée..... | 245 |
| Neutralisation de la vitesse programmée..... | 245 |
| Passage en mode de régulateur de vitesse normal..... | 248 |
| Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif..... | 243 |
| Réglage de la distance de sécurité..... | 244 |
| Reprise de la vitesse programmée..... | 245 |
| Système non disponible..... | 247 |
| Utilisation en terrain montagneux..... | 246 |
| Utilisation du régulateur de vitesse..... | 241 |
| Mise en fonction du régulateur de vitesse..... | 241 |
| Mise hors fonction du régulateur de vitesse..... | 242 |
| Utilisation du système de gestion du terrain..... | 221 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia..... | 449 |
| Accès à votre bibliothèque de pistes USB..... | 453 |
| Commandes vocales multimédias..... | 450 |
| Commandes vocales pour les sources audio..... | 456 |
| Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB..... | 449 |
| Dispositifs Bluetooth et paramètres du système..... | 456 |
| Fonctions du menu Multimédia..... | 452 |
| USB 2..... | 455 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone..... | 427 |
| Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone..... | 432 |
| Accès aux paramètres du téléphone..... | 435 |
| Appareils Bluetooth..... | 437 |
| Commandes vocales de téléphone..... | 429 |
| Couplage d'autres téléphones..... | 428 |
| Couplage initial d'un téléphone..... | 427 |
| Établissement des appels..... | 430 |
| Messages texte..... | 433 |
| Options téléphoniques pendant un appel actif..... | 431 |
| Paramètres du système..... | 439 |
| Répondre à un appel..... | 431 |

Index

V

| | |
|---|-----|
| Ventilation | |
| Voir : Climatisation..... | 145 |
| Vérification de l'état du dispositif | |
| MyKey..... | 68 |
| Distance MyKey..... | 68 |
| Nombre de clés Admin..... | 68 |
| Nombre de MyKey..... | 68 |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2.3L | |
| EcoBoost™..... | 325 |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 3.5L Duratec/3.5L EcoBoost™..... | 325 |
| Ajout d'huile de boîte de vitesses..... | 327 |
| Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses..... | 326 |
| Vérification de l'huile moteur..... | 318 |
| Ajout d'huile moteur..... | 319 |
| Vérification de l'huile moteur | |
| Voir : Vérification de l'huile moteur..... | 318 |
| Vérification des balais d'essuie-glace..... | 330 |
| Vérification du liquide de direction assistée..... | 328 |
| Vérification du liquide de frein..... | 327 |
| Vérification du liquide de lave-glace..... | 328 |
| Vérification du liquide de refroidissement..... | 320 |
| Ajout de liquide de refroidissement..... | 321 |
| Conditions climatiques rigoureuses..... | 322 |
| Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur..... | 324 |
| Liquide de refroidissement recyclé..... | 322 |
| Refroidissement à protection totale..... | 323 |
| Vidange du liquide de refroidissement..... | 323 |
| Vérification du liquide de refroidissement | |
| Voir : Vérification du liquide de refroidissement..... | 320 |
| Vérifications de remorquage essentielles..... | 278 |
| Attelages..... | 278 |
| Avant d'atteler une remorque..... | 279 |
| Chaînes de sécurité..... | 279 |
| Feux de remorque..... | 279 |
| Freins de remorque..... | 279 |
| Lors de la traction d'une remorque..... | 280 |
| Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC)..... | 280 |
| Verrou du capot | |
| Voir : Ouverture et fermeture du capot..... | 313 |
| Verrou du capot | |
| Voir : Ouverture et fermeture du capot..... | 313 |
| Verrouillage électrique des portes | |
| Voir : Verrouillage et déverrouillage..... | 70 |
| Verrouillage et déverrouillage..... | 70 |
| Activation de l'accès intelligent..... | 71 |
| Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée..... | 72 |
| Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent..... | 72 |
| Éclairage à l'entrée..... | 73 |
| Éclairage à la sortie..... | 73 |
| Protection antidécharge de la batterie..... | 73 |
| Télécommande..... | 70 |
| Verrouillage automatique..... | 72 |
| Verrouillage électrique des portes..... | 70 |
| Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé..... | 70 |
| Verrouillage sécurité enfants..... | 35 |
| Côté droit..... | 36 |
| Côté gauche..... | 36 |
| VIN | |
| Voir : Numéro d'identification du véhicule..... | 385 |
| Volant chauffant..... | 87 |
| Volant..... | 84 |
| Vue d'ensemble du tableau de bord..... | 17 |